GEOFFREY ASPIN
BOOKS & PRINTS
STATE STREET
SHREWSBURY ENGLAND

Conspirateurs

et

Comédiennes

A LA MÊME LIBRAIRIE

DU MÊME AUTEUR

Les deux Évêques	**1 vol.**
La Princesse de Lerne	**1 vol.**
Fléau qui passe	**1 vol.**
De la Haine à l'Amour	**1 vol.**

Tous droits de traduction et de reproduction
réservés pour tous pays, y compris la Suède, la Norvège,
le Danemark et la Hollande.

ERNEST DAUDET

Conspirateurs et Comédiennes

Épisodes d'histoire d'après des documents inédits

1796-1825

PARIS
Félix JUVEN, Éditeur
122, RUE RÉAUMUR, 122

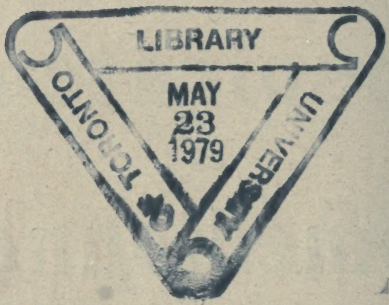

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

6 exemplaires sur papier de Hollande à la forme de Van Gelder Zonen numérotés de 1 à 6.

DC
252
D2

L'odyssée d'une Aventurière

SOUS

LE DIRECTOIRE ET LE CONSULAT

1796-1803

I

A la suite des victoires de la France sur l'Espagne, la paix entre les deux pays avait été signée à Bâle le 22 juillet 1795. Au mois d'avril de l'année suivante, le Directoire envoyait à Madrid, en qualité d'ambassadeur de la République, le général Pérignon.

Soldat de fortune et né gentilhomme, — marquis de Pérignon, — ce brillant officier, quoiqu'il n'eût que quarante et un ans, comptait les plus glorieux services. Divisionnaire à l'armée des Pyrénées-Orientales, il en avait pris le commandement le 17 novembre 1794, sur le champ de bataille de la Sierra Negra, alors que le commandant en chef Dugommier venait d'être tué par un

boulet. La défaite sanglante que subirent les Espagnols ce jour-là était son œuvre. Après leur avoir fauché neuf mille hommes et pris deux cents canons, il les battait encore peu après dans deux rencontres mémorables : Escola et Roses. En fait, c'est lui qui les avait acculés à la paix, non sans soulever leur admiration par sa bravoure et mériter leur reconnaissance par son humanité. Elu au conseil des Cinq-Cents à la suite de ces victoires, il avait décliné le mandat de représentant du peuple, refusé le ministère de la guerre et accepté l'ambassade de Madrid.

Lorsqu'il arriva dans cette capitale, le 11 avril 1796, Charles IV régnait, mais ne régnait que nominalement. Le pouvoir effectif était aux mains du fameux Godoï, duc d'Alcudia et prince de la Paix, homme parti de rien, pourri de vices, cupide et dévoré d'ambition, que la passion immodérée de la reine pour lui avait porté au faîte des honneurs et de la toute-puissance.

Quoiqu'il eût signé la paix avec la République française, Godoï continuait à vivre en bons termes avec les émigrés, fixés en assez grand nombre à Madrid. En encourageant leurs incessantes intrigues contre le Directoire, il comblait les vœux de ses souverains, lesquels ne pouvaient oublier qu'ils étaient Bourbons et alliés à la maison royale de France, dispersée en ce moment par toute l'Europe. Ils l'oubliaient si peu qu'ils recevaient à leur cour,

presque au même rang que les membres du corps diplomatique, un agent officieux du comte de Provence. C'était au moment où ce prince, après la mort du dauphin, venait de prendre à Vérone, où il s'était réfugié, le nom de Louis XVIII, en se proclamant roi de France et de Navarre.

Le duc d'Havré, tel était le nom de son agent. Il appartenait à la plus haute noblesse française. Sot, médiocre et vain à l'excès, il n'en était pas moins un brave homme crédule et candide. Au palais royal et chez Godoï, il avait ses grandes et petites entrées. Il suivait la cour à l'Escurial et à Aranjuez, partout et toujours traité comme un ami. Du fait de cette situation, le nouvel ambassadeur de la République se trouva, dès son arrivée en Espagne, dans la position la plus difficile. Mais, à force de savoir-faire, de patience et de bonhomie, grâce surtout à sa réputation militaire, il parvint à s'assurer à la cour espagnole le rang et le crédit auxquels lui donnait droit la haute fonction dont il était investi.

Tout au plus, pouvait-on lui reprocher de ne pas revêtir d'assez d'éclat son ambassade, de vivre trop retiré et d'être trop soucieux de réaliser des économies sur son traitement. Du moins, il exerçait avec dignité son emploi et suivait consciencieusement et non sans habileté les affaires qui lui étaient confiées.

Il occupait son poste depuis quelques mois lors-

qu'un matin, se présenta à l'ambassade une femme qui lui était inconnue. Elle s'était fait annoncer sous le nom de Mme Riflon, se disant Française et donnant pour prétexte à sa visite l'obligation où elle était de faire viser son passeport. Il la reçut aussitôt et fut littéralement ébloui en voyant entrer dans son cabinet une belle personne, mince et brune, d'une rare finesse de traits, dont des yeux très grands et très expressifs éclairaient le charmant visage. Il lui donna moins de trente ans.

Séduit d'abord par sa beauté, il le fut plus encore par son esprit. Tout dans sa parole révélait une éducation raffinée, beaucoup d'instruction, des relations nombreuses et brillantes, une connaissance approfondie des hommes et des choses de son temps.

De ce qui se passa dans l'audience que lui avait, sans se faire prier, accordée l'ambassadeur, nous ne saurions rien si lui-même ne nous en donnait une idée dans une lettre qu'il écrivit ultérieurement au ministre des affaires étrangères Lacroix, pour lui expliquer comment il avait connu cette femme. Ayant visé son passeport, Pérignon l'interrogea sur les motifs qui la conduisaient en Espagne. Elle allégua qu'elle y était attirée par une entreprise commerciale dans laquelle elle avait mis des capitaux.

Il ajouta foi à cette allégation comme à tout ce que la jolie visiteuse voulut bien lui dire : « Je

la priai à dîner, écrit-il; elle vint. Je l'engageai à venir souvent et, en fait, ce fut bientôt tous les jours. » Après cet aveu, on ne saurait se méprendre au caractère de la liaison qui se forma en moins d'une semaine entre l'inflammable ambassadeur et la galante aventurière qu'était Mme Riflon.

Le doute est d'autant moins permis à cet égard que tout le personnel de l'ambassade fut le témoin des complaisances de Pérignon envers elle. Soit que les secrétaires et les attachés militaires et civils eussent aussi subi le charme de cette sirène, soit qu'ils voulussent, en l'entourant de leur adoration, plaire à leur chef, ils se prodiguèrent pour la flatter et pour le flatter lui-même dans sa personne. Elle devint l'objet de leurs incessants hommages, adulée et enguirlandée par eux. Ils faisaient ses commissions dans la ville, l'accompagnaient dans ses promenades et s'efforçaient à tout instant de prévenir ses caprices, payés de leur peine par un sourire ou l'un de ses regards ensorceleurs. Elle avait amené avec elle une femme de chambre accorte et jolie, dont l'un d'eux devint l'amant.

Quant à Pérignon, elle s'était emparée de lui à ce point qu'elle régnait souverainement à l'ambassade. Elle y passait ses jours et ses nuits. S'il était absent, appelé à l'Escurial ou à Aranjuez, elle se servait de ses équipages, avait la jouissance

de son hôtel et, avec son agrément, s'installait dans son cabinet, y demeurant seule le plus souvent, libre par conséquent de fureter à son aise dans ses papiers. Grâce à elle, le palais de l'ambassadeur était devenu un lieu de plaisirs, où elle régnait sans partage.

On a déjà pressenti que ce n'est pas uniquement pour les beaux yeux du vainqueur des Espagnols que cette intrigante de marque avait feint de ne pouvoir lui résister. En l'enlaçant dans le filet de ses séductions, elle poursuivait un but tout autre que celui de s'assurer le monopole de ses caresses et de ses générosités. Si, dans les documents qui nous parlent d'elle, on ne trouve rien ou presque rien qui permette de reconstituer son passé, ils sont plus explicites quant au plan çoncu par sa très fertile imagination et dont l'exécution l'avait conduite à Madrid.

Ils nous apprennent d'abord que le nom qu'elle portait était bien le sien. Elle s'appelait en effet Adélaïde Riflon. L'enquête dont elle fut ultérieurement l'objet fit découvrir que son père avait été maître des basses œuvres de la ville de Bourges, autrement dire vidangeur et équarrisseur.

Comment, partie de si bas, s'était-elle assez élevée pour pouvoir dissimuler à ce point la bassesse de ses origines? Par quelles transformations successives avait-elle passé pour acquérir l'instruction qui donnait à son esprit tant de charme,

l'élégance qui relevait sa beauté, cette distinction de manières, le goût si pur qui caractérisait ses toilettes et, pour tout dire, ses airs aristocratiques? A cet égard, les suppositions peuvent se donner librement carrière, puisque nous ne savons rien d'elle jusqu'au moment de son arrivée à Madrid.

Le fait est qu'elle y était venue avec le dessein d'entrer tout à la fois dans l'intimité du général Pérignon, ambassadeur de la République française, dans celle du duc d'Havré, agent officieux du prétendant Louis XVIII, dans celle du prince de la Paix, premier ministre d'Espagne, et de vendre au plus offrant des trois, quitte à les tromper tous, les secrets qu'elle aurait surpris chez les deux autres.

Nous l'avons montrée pénétrant chez l'ambassadeur et captant sa confiance. Elle y avait affiché les sentiments les plus hostiles aux émigrés et, durant les longues heures qu'elle passait avec son amant, ils dissertaient ensemble sur les moyens de déjouer les intrigues des royalistes qui s'agitaient à Madrid, afin d'entraîner le gouvernement espagnol à rompre la paix récemment conclue avec la République. Or, déjà à ce moment, elle était entrée en relations avec le duc d'Havré, le tenait aussi solidement qu'elle tenait Pérignon et par des procédés analogues. Elle manœuvrait pour se faire présenter par lui au ministre Godoï.

Aussi ardemment épris que Pérignon de cette

séduisante personne, d'Havré ne se montrait pas moins crédule que lui. Afin de le mieux captiver, la Riflon avait déployé plus de ruses encore. Pour mesurer à quel degré le naïf d'Havré en avait été la dupe, il suffit de parcourir la correspondance que, de Madrid, il entretenait avec la petite cour du prétendant.

On y constate que Mme Riflon s'était présentée à lui comme une femme qui ne pouvait dire encore son véritable nom, mais « pourvue de grands moyens pour presser les effets de la bonne volonté du prince de la Paix » en faveur de la monarchie. Il l'appelle tantôt Mme Riflon, tantôt « l'inconnue », tantôt enfin Mme Nieuband. Il voudrait qu'elle fût protégée et avouée par le roi, afin d'agir plus efficacement sur Godoï, à qui il l'a présentée.

Comme le roi ne se hâte pas de suivre son conseil, il confesse « qu'en effet, il y a trop d'apparences problématiques pour accorder la protection royale et que, d'autre part, il ne peut confier à la mer infestée de corsaires français les éclaircissements qui auraient prouvé que Mme Riflon était digne de confiance ». Et le candide diplomate à qui elle fait croire tout ce qu'elle veut ajoute avec conviction : « Le prince de la Paix en a eu les preuves. Il s'est à la fin plus ouvert à elle, avec mesure et précaution. Leurs Majestés Espagnoles, comme lui, attendent que l'inconnue s'explique

sur son nom, son état, ses relations, et de savoir quelle confiance lui accorde le roi de France. Ils sont enchantés qu'elle se rende auprès de Sa Majesté. »

Il était en effet convenu entre elle et d'Havré qu'elle irait se présenter à Louis XVIII qui venait de s'installer à Blankenberg, après son expulsion des Etats vénitiens : « Si le passage de la personne, disait-il encore, avait eu lieu dans un moment plus propice, elle aurait pu rapporter un plan qu'on aurait pu soumettre au gouvernement espagnol. Du reste, le prince de la Paix est convaincu que, lorsque la paix sera générale, le moment sera propice pour le roi de France. »

Des affirmations du duc d'Havré, une seule était conforme à la vérité : c'est que Mme Riflon voyait fréquemment Godoï. Mais, elle ne pouvait jouer de lui aussi aisément que de l'ambassadeur de la République et du représentant du roi. C'était un autre homme. Il ne s'en laissait pas conter. C'était aussi un fieffé libertin. Entre la jolie Française et lui il ne pouvait s'agir que de galanterie : « Pure affaire de débauche, » dira plus tard un témoin.

Trop fine pour ne pas s'en rendre compte, elle ne s'appliquait qu'à tirer parti de la générosité fastueuse d'un ministre tout-puissant qui ne trouvait guère de cruelles et savait payer leurs faveurs. Elle obtint de l'argent, des bijoux, le por-

trait du ministre dans un cadre orné de brillants. Elle put, en outre, en plaidant auprès de lui pour des solliciteurs qui avaient recouru à son influence, réaliser des gains assez importants.

Il est à peine besoin de faire remarquer qu'elle dissimulait à d'Havré le caractère de ses relations avec Godoï. Convaincu par ses dires, il ne voyait en elle qu'une royaliste ardente qui travaillait pour la monarchie, un peu par dévouement pour le roi, beaucoup par amour pour son représentant. D'autre part, elle avait caché à Pérignon ses rapports avec d'Havré. Mais, allant quelquefois à l'Escurial, elle ne crut pas devoir lui taire qu'elle y était appelée par Godoï. Elle n'eut aucune peine à lui prouver qu'elle y défendait les intérêts de la République et que l'objet de ses entrevues avec le ministre était purement patriotique. On est crédule quand on aime. L'ambassadeur aimait et se croyait aimé. Il ne mit pas un seul instant en doute la sincérité de sa maîtresse, trop aveuglé par sa passion pour voir que les secrets de l'ambassade qu'il lui livrait si légèrement étaient la clé qui lui avait ouvert le cabinet et l'alcôve du prince de la Paix.

Cependant, à l'ambassade, tout le monde n'était pas aussi confiant que lui. Il y avait notamment un premier secrétaire qui tenait cette femme pour suspecte et qui s'ingéniait, sans y parvenir d'ailleurs, à lire dans son jeu. Il se nommait Labène. Il ne nous

est connu que par ce que dit de lui sa propre correspondance. Elle nous prouve qu'il avait reçu du ministre des Affaires étrangères Lacroix la mission spéciale de surveiller l'ambassadeur. Il le considérait comme un homme « honorable, excellent », mais nul comme diplomate. Il lui reprochait de ne jamais sortir, de ne presque jamais recevoir, et lorsque, trop rarement, il ouvrait ses salons au corps diplomatique « de faire jouer avec des jetons à l'effigie de Louis XVI ».

Le 9 mars 1797, il écrivait à Lacroix : « Au début, Godoï s'était enthousiasmé pour ce soldat et ses combats. Maintenant, ils ne se voient que très peu, aux audiences hebdomadaires. Ce sont les adjudants généraux qui ont tout perdu ici en communiquant l'esprit de cupidité à l'ambassadeur. Ils lui ont ravi son influence. » Il en tirait cette conclusion qu'il fallait le laisser à son poste, mais modifier le personnel.

Encore que Labène, tout en remplissant la mission de police qui lui avait été confiée, s'efforçât de ménager son ambassadeur pour ne pas s'exposer à s'en faire un ennemi, toutes ses lettres témoignent de sa malveillance et de son mépris pour lui. Il faut noter cependant que, durant le séjour de Mme Riflon à Madrid, il est à peine fait mention dans la correspondance du premier secrétaire des fréquentes visites de cette jolie femme à l'ambassade. Les dénonciations de Labène, en ce qui

la touche, ne commencent qu'après qu'elle eut quitté la capitale, au mois de janvier 1797.

A l'improviste, elle avait déclaré à Pérignon qu'elle était obligée d'aller à Paris pour ses affaires. Mais elle annonçait son prochain retour. Pour le rendre plus vraisemblable, elle laissait à Madrid sa femme de chambre, Mlle Cadettella, dite Cadette, qui vivait aussi librement qu'elle à l'ambassade, grâce au commerce galant qu'elle entretenait avec un des officiers de Pérignon. C'est par cette soubrette, digne en tout des aïeules qu'elle eût pu se découvrir dans les œuvres théâtrales du dix-septième siècle, que la vérité sur les relations de la Riflon avec l'ambassadeur, non encore découverte par Labène, bien qu'il l'eût soupçonnée, lui fut révélée tout à coup, ainsi qu'en témoignent les extraits suivants de ses lettres secrètes à Lacroix.

Le 29 janvier, il lui mandait :

« Je viens d'apprendre une chose fort extraordinaire. Cette Riflon, qui a vécu dans une familiarité si intime avec l'ambassadeur et les adjudants généraux, avait des conférences secrètes avec le duc d'Havré et lui dévoilait tous les secrets de la Légation.

« C'est une femme de chambre restée ici, où la Riflon compte revenir au printemps, qui, par caquetage, a révélé cette intrigue. Cependant, je n'ai pas une foi aveugle dans ses propos. Mais la Riflon m'a toujours paru très suspecte et, de plus, cette

intrigue m'explique très bien la cause de toutes les boutades, de toutes les mauvaises humeurs que le prince a témoignées plus d'une fois à l'ambassadeur lui-même qui n'y comprenait rien. »

Le 23 février, il complète l'accusation :

« La Riflon, que tout le monde croyait partie pour Paris, s'est arrêtée à Irun. Sa femme de chambre croit qu'elle n'a pas osé rentrer en France, craignant que son intrigue avec le duc d'Havré ne fût connue du Directoire. Il est au moins singulier de voir une des plus belles petites maîtresses de Paris passer son hiver dans un village, toute seule, sans connaissance de la langue du pays, tandis qu'à cinq lieues de là, est la ville de Bayonne où elle trouverait des plaisirs et de la société. On ignore au fond ce que c'est que cette Riflon. Elle est au reste très jolie, très adroite et avait complètement enlacé dans ses filets le bon Pérignon. On assure qu'elle doit revenir au printemps avec une autre fille. »

Le 6 mars, la dénonciation devient plus précise :

« Il n'est que trop vrai, citoyen ministre, que la Riflon a complètement trompé l'ambassadeur. Tous les jours, en sortant de ses bras, elle allait révéler au duc d'Havré les secrets de la Légation. Je n'ai plus le moindre doute là-dessus. La femme de chambre est allée se jeter aux pieds de l'ambassadeur. Elle lui a tout dévoilé. Je me propose de vous donner des détails plus étendus par le retour du courrier extraordinaire...

« D'Havré ne quitte pas la résidence de Godoï, On m'a assuré que se trouvant un jour dans l'antichambre du prince avec Pérignon, il a eu audience avant l'ambassadeur comme étant arrivé le premier, et il eut la malice de le faire attendre une heure. Je ne sais si c'est vrai. Mais, d'Havré le colporte dans Madrid. » Ce qui, plus encore que ce dernier trait, ne peut faire doute, c'est qu'à cette date l'infortuné Pérignon était contraint de s'avouer qu'il avait été la dupe et le jouet de Mme Riflon. Poussée sous main par Labène, la femme de chambre lui avait fourni des preuves certaines de cette trahison.

La colère de l'ambassadeur n'eut d'égale que sa surprise. Il dicta sur l'heure à Cadette « une lettre extravagante » destinée à sa maîtresse, lettre de menaces et de reproches, à laquelle la délicieuse coquine se garda bien de répondre. Elle résidait toujours à Irun où « elle avait établi, affirme Labène, un entrepôt de correspondances entre les ennemis intérieurs de la République et les émigrés résidant en Espagne ». C'est Cadette qui remettait ses lettres à d'Havré. « Ils voulaient organiser dans ce royaume une insurrection contre les Français, espérant brouiller ainsi les deux gouvernements et rallumer la guerre. » La grande quantité d'émigrés réfugiés en Espagne eût permis de recruter pour ce complot de nombreux complices.

Dans les lettres qui nous fournissent ces détails,

Labène exprime le regret de n'en pouvoir donner de plus complets. Mais, il ne savait rien que par Cadette, et celle-ci ne s'expliquait qu'à mots couverts. « Cette pauvre fille voit toujours la guillotine sur sa tête. Si Pérignon, quand elle lui apprit tout, avait su exiger, les émigrés auraient été expulsés de Madrid. Dirigée par mes conseils, Cadette a dit à M. le duc qu'elle avait tout révélé à l'ambassadeur. Ce vil coquin a été comme frappé de la foudre. Je vais faire espionner tous ces gens-là, ajoutait Labène, dût-il m'en coûter de l'argent. »

Il ne semble pas que, jusqu'à ce moment, ses dires eussent été pris très au sérieux à Paris. Mais le ministre répondit à cette dernière lettre, en recommandant à son agent de le tenir informé et de ne pas reculer devant la dépense : « Tous vos frais vous seront remboursés. »

Cette surveillance paraissait devoir donner des résultats d'autant plus fructueux que Mme Riflon, après avoir manifesté le dessein d'aller d'Irun à Cadix, avait tout à coup modifié ses plans. Le 20 avril, elle revenait à Madrid, à l'improviste, « avec beaucoup d'équipages. Le soir même, elle est allée souper je ne sais où. Elle n'est rentrée à l'auberge que deux heures après minuit. »

Dès son retour, elle avait rappelé sa femme de chambre. Mais celle-ci était résolue à ne pas se remettre à son service, ne voulant pas être compromise dans des complots contre-révolutionnaires. Du

reste, établie maintenant à l'ambassade et placée sous la protection officielle de l'ambassadeur, la Cadette se montrait plus disposée à parler. Habile à lui arracher des aveux, Labène les transmettait au ministre Lacroix, racontait que d'Havré, lors du premier séjour de la Riflon à Madrid, la voyait toutes les nuits. Elle lui rapportait tout ce qui se passait à l'ambassade. Elle le suivait à l'Escurial et se partageait entre lui et Pérignon qui s'y trouvait aussi : « La nuit qui a précédé son départ, elle est restée jusqu'à une heure dans les bras de Pérignon et jusqu'au jour dans ceux de d'Havré. »

C'est Cadette qui fournissait à Labène ces renseignements, racontant que, bien souvent, elle introduisait d'Havré chez la Riflon : « Plus d'une fois, paraît-il, il a dû attendre que l'ambassadeur eût satisfait son appétit avec la dame, ce qui ne devait pas plaire beaucoup à un duc. Mais, que ne fait-on pas pour son roi ? » Puis, comme pour atténuer, en ce qui touchait son ambassadeur, la portée de ces dénonciations scandaleuses, le premier secrétaire ajoutait hypocritement : « Ne croyez pas, citoyen ministre, que je veuille insulter à la faiblesse de Pérignon; il est homme : il n'est pas étonnant qu'il se soit laissé séduire par une jolie femme... Je crois qu'elle espère encore remettre dans ses filets notre ambassadeur. Elle se trompe. Le civisme de Pérignon l'emportera sur sa passion pour elle. »

C'était vrai. Pérignon ne voulait plus la voir.

Quant à Labène, il cherchait vainement comment on pourrait la châtier et l'obliger à quitter Madrid. Elle avait un passeport en règle, délivré par le gouvernement de la République, visé par l'ambassadeur lui-même, et, dès lors, ne pouvait être réclamée au gouvernement espagnol qui d'ailleurs eût refusé de la livrer. Elle avait un puissant protecteur : Godoï, qui ne l'avait pas encore chassée, ainsi qu'il le fit un peu plus tard, lorsqu'il se fut lassé d'elle. Labène proposait de la faire enlever par trois hommes résolus. « L'un d'eux ferait le petit-maître, lui conterait fleurette et essaierait de l'attirer hors d'Irun où elle doit prochainement retourner. » Mais, le Directoire dédaigna d'entrer dans cette voie de ruse et de violence. La Riflon put prolonger librement à Madrid son séjour et ses intrigues, encore que l'ambassade de France ne perdît aucune occasion de la dénoncer, dans la société, comme une vile intrigante dont il était nécessaire et prudent de se méfier.

Alors, elle eut l'audace d'écrire à Paris pour se plaindre de la malveillance de Pérignon. Celui-ci en fut averti par une lettre de son ministre. Lacroix lui demandait quelques renseignements sur cette femme et s'il était vrai qu'il la poursuivît de ses ressentiments. Dans sa réponse, il avoua qu'il avait été sa dupe et qu'ayant appris qu'elle était en rapports avec d'Havré, il s'était cru obligé de s'interdire toute correspondance avec elle. « Je ne

la verrai plus. Ce n'est au reste qu'une intrigante, une aventurière que j'ai eu raison de repousser loin de moi... Cette persécution vis-à-vis de Mme Riflon, je l'ai bornée à ne plus la voir. Je n'ai rien fait ni écrit contre elle. Ce n'est pas bien méchant. »

Au moment où cette réponse allait partir pour Paris, Labène en eut connaissance. Ayant écrit de son côté au ministre, il lui disait : « Sachant tout ce qui s'est passé au sujet de la Riflon, vous avez dû rire de la réponse de l'ambassadeur. Une partie de ses aveux doit vous faire deviner le reste. J'ai été tout étonné d'apprendre qu'elle avait osé vous écrire. Ce seul trait doit vous faire connaître l'impudence de cette femme. »

Pour impudente, elle l'était. Plus se manifestait contre elle la malveillance de Pérignon et plus elle affectait de la braver, forte de ses rapports avec Godoï, dont le candide d'Havré était bien loin de soupçonner le caractère. Vis-à-vis de l'agent du roi de France, elle paraissait uniquement préoccupée de son prochain voyage à Blankenberg où résidait Louis XVIII. Elle voulait lui soumettre, disait-elle, le plan qu'elle avait conçu à l'effet de décider le gouvernement espagnol à déclarer de nouveau la guerre à la République.

Le 1er septembre, elle quittait Madrid pour se rendre à Londres d'où elle devait passer en Allemagne. « Mme Riflon, écrit d'Havré à son prince, attend à Lisbonne pour aller joindre Votre Ma-

jesté et lui porter le supplément de mes dépêches ainsi qu'une riche collection qu'elle seule a recueillie et dont elle fera hommage à Votre Majesté. »

Quelques jours plus tard, au lendemain du 18 fructidor, dans une note qu'il expédie à Blankenberg, il dit :

« Le retour de l'inconnue sera précieux à M. le duc d'Havré. Elle remplit pour lui l'emploi dénommé parmi les troupes légères : enfant perdu. Son sexe lui permet de s'élever au-dessus des convenances qu'un homme ne peut franchir et qu'il doit même respecter. Je me sers utilement d'elle pour faire pressentir M. le prince de la Paix sur des points qu'il y aurait des inconvénients à entamer sans espoir de succès. Une dame est sans conséquence d'une manière et de l'autre. Une jolie femme est très conséquente quand elle a comme celle-ci les agréments de son sexe sans en avoir la frivolité. Elle a de l'influence en France; elle est bien informée de ce qui se passe dans l'intérieur, puisqu'elle m'avait prévenu de tout d'avance.

« Il est important de disposer les choses de manière qu'elle soit toujours sous ma main et ne puisse agir que d'après mes ordres et mon impulsion. Elle ne s'est jamais écartée de cette mesure. Nous nous sommes toujours bien entendus. J'ai été constamment sa boussole. Elle ne porte ici aucun ombrage qu'à Pérignon, ce qui n'est pas un

mal d'ailleurs. On la regarde comme une Française qui, brouillée avec son ambassadeur, a réclamé la protection du ministre, et les malintentionnés ont cherché à jeter un vernis de galanterie qui n'a eu lieu qu'en compliments sans avoir aucune suite. J'espère que Votre Majesté me la renverra avec des détails et des plans qui augmenteront la confiance de M. le prince de la Paix. »

Tandis que, jouet des intrigues de la Riflon, d'Havré l'exaltait ainsi, elle était à Londres, manœuvrant auprès du duc d'Harcourt qui remplissait en Angleterre le même rôle que d'Havré en Espagne afin d'obtenir de lui aussi des lettres pour le roi. Après les avoir refusées, il se les laissa arracher. Elle se mit donc en route pour Blankenberg, chaudement recommandée par deux hommes en possesion de toute la confiance de Louis XVIII.

Nos documents sont muets sur les incidents et les résultats de son voyage. Ils ne contiennent que deux billets écrits par la voyageuse, à son arrivée à Blankenberg, au comte d'Avaray, le favori du prétendant. Dans le premier, en date du 2 novembre et signé Nieuband, « elle prie monsieur le comte de vouloir bien lui envoyer quelqu'un de confiance et à qui elle puisse remettre des lettres pour le roi. Les fatigues du voyage et un léger accident nécessitent un jour de repos. Lundi, elle espère avoir l'honneur d'un entretien avec mon-

sieur le comte. » Le second billet est daté du lendemain : « La conversation de la personne que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer ce matin me fait réfléchir sur l'éloignement de notre entrevue. Au lieu de demain, fixons-la à ce soir. Je crois aussi remplir les vœux de Sa Majesté en ne séjournant pas longtemps ici. »

D'Avaray vint-il la voir? Se montra-t-il aussi crédule que l'avaient été Pérignon et d'Havré? Le roi la reçut-il? A ces diverses questions, le silence des Archives ne nous permet pas de répondre. A Blankenberg, nous perdons tout à coup les traces de la jolie Française. Véritable météore, elle disparaît, soit que le roi n'ait pas voulu prendre contact avec elle, soit que, plus avisé que d'Havré, il l'ait jugée pour ce qu'elle était, une créature terriblement dangereuse, toujours prête à trahir à prix d'argent et, par conséquent, indigne de confiance. Pendant plus de deux années, son existence nous échappe sans qu'il soit possible de savoir où elle réside, de qui et comment elle vit. Ce n'est qu'au commencement de l'année 1800 qu'elle reparaît, mais sous un autre nom.

Elle s'appelle maintenant Mme de Biston-Bonneuil et se présente en cette qualité chez le général de Beurnonville, ambassadeur de France à Berlin. Une jolie jeune fille qu'elle dit être sa nièce l'accompagne. Elle demande à l'ambassadeur de vouloir bien viser son passeport. Il lui a

été délivré par le ministre Lacroix; le général Pérignon l'a contresigné.

Dans cette audience, elle parle du long séjour qu'elle a fait en Espagne. Elle y était allée, dit-elle, pour tirer parti de marchandises qui lui étaient échues comme actionnaire de la Compagnie des Indes. Elle laisse entendre que si elle y est restée plus longtemps qu'elle ne pensait, c'est à cause des « relations très intimes » qui s'étaient créées entre elle et le général Pérignon. Plus tard, ils se sont brouillés « tant par rapport à des liaisons nouvelles qu'elle avait formées avec le prince de la Paix qu'à cause des rapports existant aussi entre elle et le duc d'Havré qui était à Madrid à cette époque. Cette brouille a été telle que Pérignon a voulu la faire partir d'Espagne et qu'elle a dû invoquer la protection de Godoï. »

Elle raconte ces choses avec un accent de sincérité qui ne laisse aucune place au doute. Comme par hasard, elle prononce le nom de son banquier, le puissant banquier français Perregaux, chez qui sont déposés ses fonds. Maintenant, elle se rend à Hambourg pour retirer des capitaux qu'elle a confiés à la maison Schramm. Elle rentrera ensuite en France. A sa prière, Beurnonville prolonge d'un mois les délais du passeport. En le quittant, elle le laisse sous le charme de sa grâce et de son esprit. Mais, bientôt, il l'oublie et n'entend plus parler d'elle.

Au bout de quinze mois seulement, il la voit revenir. Et comme il s'étonne qu'elle ne soit pas encore rentrée en France, elle lui raconte qu'elle a passé tout ce temps à Saint-Pétersbourg. « Elle est entrée sans difficulté en explication sur sa résidence en Russie, écrit, le 23 juin 1801, Beurnonville à Talleyrand qui a remplacé Lacroix aux Affaires étrangères, et tout ce qu'elle m'a dit ayant paru pouvoir offrir des données intéressantes, j'ai eu avec elle plusieurs entretiens très étendus. Elle m'a même mis à même de vérifier une partie de ses assertions en me donnant communication de son portefeuille. »

II

Je ne pense pas que, dans la volumineuse collection des documents diplomatiques conservés au dépôt des Archives du ministère des affaires étrangères, il existe un plus piquant chapitre d'histoire politico-galante que ce rapport de Beurnonville à Talleyrand, inspiré par les dires de Mme de Bonneuil. Lorsqu'il l'écrivit, l'ambassadeur de France en Prusse avait la mémoire encore pleine des singuliers événements qui venaient de lui être racontés et des preuves qui lui en avaient été fournies par cette intrigante de si haute envergure. Sous la prose de Beurnonville, c'est elle qui parle en réalité; c'est elle qu'on croit entendre. Nous la saisissons-là sur le vif, avec son astuce, son audace, son esprit de ruse, telle en un mot que nous l'avons vue à Madrid, prompte à saisir, coûte que coûte, au besoin même en payant de sa personne, toutes les occasions d'accroître son influence et les divers profits en vue desquels elle l'exerce.

Ce qui n'est pas moins extraordinaire que ce nouveau témoignage des multiples ressources de son intelligence et de sa perversité, c'est que, dans les récits dont Beurnonville se fait l'écho confiant, il semble bien que la part de vérité dépasse et de beaucoup la part de mensonge. Certaines des assertions de Mme de Bonneuil sont si complètement corroborées par les événements auxquels elles se rapportent qu'il faut bien admettre que, cette fois, elle a été sincère et que les choses qu'elle raconte se sont passées comme elle le dit.

Outre les preuves que Beurnonville affirme avoir été mises sous ses yeux, nous en trouvons une autre dans les Mémoires de Kotzebue, qui résidait en ce temps à Saint-Pétersbourg, comme directeur des théâtres impériaux. Parlant de Mme de Bonneuil, il dit : « Ayant su se faire des protections auprès des premières personnes de Saint-Pétersbourg, elle était tolérée par l'empereur, non seulement dans la résidence, mais encore à Gatchina. C'était une énigme pour tout le monde. »

Le mot de cette énigme, nous l'avons dans le rapport de Beurnonville. A ce titre, la reproduction pure et simple de quelques extraits d'un si curieux document donnera à ces souvenirs de notre aventurière une autorité plus grande que ne pourrait le faire un résumé, si fidèle qu'il fût, de cette pièce historique. Le lecteur me saura gré, je l'espère, de la lui soumettre en sa forme officielle.

« A Saint-Pétersbourg, écrit Beurnonville, Mme de Bonneuil s'est liée avec M. de Rostopchine (1). Elle y est restée jusqu'à présent et n'en est revenue que dans le même moment que le citoyen Duroc était en route pour cette destination (2). Elle regrette de n'avoir pas été avertie à temps de son passage et elle n'aurait pas manqué, dit-elle, de lui donner des informations qui eussent pu être précieuses pour lui dans la mission dont il est chargé. Elle prétend que la haine du parti anglais contre elle et la peur d'aller en Sibérie l'obligent seules à quitter un pays où elle avait beaucoup de raisons pour rester encore.

« Selon ce qu'elle m'a dit, on aurait supposé à Saint-Pétersbourg qu'elle y était envoyée par le premier Consul pour intriguer, qu'elle aurait été chargée de remettre vos lettres, citoyen ministre, au comte de Panin, et qu'enfin elle aurait concouru à préparer le rapprochement de la Russie avec le gouvernement français. Les amis de la France lui auraient fait honneur de ce succès prétendu, ainsi

(1) Ministre des Affaires étrangères sous le règne de Paul Ier. Il tomba en disgrâce peu de temps avant l'assassinat de ce prince, commis le 10 mars 1801. Il recouvra sa faveur sous le règne d'Alexandre Ier. On lui a longtemps imputé d'avoir ordonné, en 1812, l'incendie de Moscou. Il semblerait d'après des documents récemment publiés qu'il se soit défendu, dans des papiers posthumes, de mériter cette accusation.

(2) Aide de camp du premier Consul, Duroc fut chargé de porter à Alexandre, à l'occasion de son avènement, les félicitations du gouvernement français.

que nos ennemis lui en ont fait un crime, et, à l'en croire, elle ne serait pas tout à fait étrangère au changement qui s'opéra dans les dispositions de Paul Ier (1).

« Voici comme elle présente la conduite qu'elle a tenue en Russie. M. de Rostopchine y occupait le premier rang. Elle eut occasion de le voir pour ses affaires personnelles et il lui témoigna un intérêt qui s'est converti en une amité tendre et durable. Dans ce temps, arrivèrent vos deux lettres à M. de Panin. Elles furent remises à Paul Ier qui les donna à M. de Rostopchine. Celui-ci lui en fit part et elle était trop bonne Française pour ne pas encourager son ami à hâter la réconciliation des deux gouvernements. Elle y trouva même beaucoup de penchant de la part de M. Rostopchine qui était las de l'influence anglaise. Ce favori ayant plusieurs fois entretenu son maître des affaires qui intéressaient Mme de Bonneuil, elle eut elle-même des entrevues fréquentes avec l'empereur et on en a pris prétexte de l'accuser de s'être abandonnée à ce prince pour avancer les affaires

(1) Dans mon livre : *les Bourbons et la Russie*, j'ai raconté avec les plus grands détails, à l'aide des documents officiels, la piquante histoire de ces négociations auxquelles furent mêlés des gens qu'on ne pouvait guère s'attendre à voir jouer un rôle en une si grave affaire, et notamment une comédienne française, la Chevalier, maitresse en titre du favori de Paul Ier, Koutaïkof, son ancien valet de chambre, dont il avait fait un des plus hauts personnages de sa cour.

de la France. Elle nie ces imputations; mais, elle se flatte d'avoir donné à Paul Ier, ainsi qu'à M. de Rostopchine, des conseils utiles à la Russie, en même temps qu'ils étaient avantageux pour la France.

« Parmi les services qu'elle se vante d'avoir rendus, elle m'en a cité un d'un genre marquant et digne d'être rapporté. Elle était, m'a-t-elle dit, très liée avec le duc d'Havré, qui maintenant est à Altona où il subsiste d'une pension que lui fait payer la cour d'Espagne par son ministre à Hambourg, et elle avait sur lui un ascendant absolu. C'est un esprit borné. Il résidait à Madrid en qualité de représentant du roi de Mitau avec qui il était en correspondance suivie. Un jour, il venait de déchiffrer une dépêche de M. d'Avaray, premier ministre du prétendant, dans laquelle se trouvaient signalés les principaux personnages de Pétersbourg. C'était une peinture affreuse de Paul Ier, de Rostopchine qu'on accusait de sottise et d'imbécillité, etc., etc. D'Havré la lui montra en lui disant :

«— Voilà les gens chez qui vous voulez aller.

« Elle trouva moyen d'avoir la dépêche en original et partit ensuite pour la Russie, malgré les observations du duc qui la fit pourvoir encore de bonnes recommandations de la cour de Mitau. Elle était déjà en intimité avec M. de Rostopchine

lorsque Caraman (1), dont elle m'a dit beaucoup de mal, arriva à Pétersbourg. Il avait ordre de la voir et d'employer son intervention. Mais il était particulièrement soutenu par M. de Panin. C'était auprès de Rostopchine un titre peu favorable. Caraman fit sur ces entrefaites à l'empereur la demande d'une augmentation de revenu pour la cour de Mitau et en roubles d'argent. Cette demande fut appuyée par Panin, contrariée par Rostopchine, et elle échoua. A cette époque, Mme de Bonneuil était trop attachée à celui-ci pour lui faire un mystère de cette dépêche où il était si bien peint. Il la conjura de la lui remettre, ce qu'elle ne pouvait guère lui refuser. Paul Ier en prit lecture et fut pénétré d'indignation. C'est alors que fut donné l'ordre de saisir le chiffre de M. de Caraman. On reconnut que cet agent correspondait avec l'Angleterre dans un sens contraire aux vues de l'empereur, que M. de Panin avait aussi avec Mitau une correspondance dans le même genre. De là, le renvoi de M. de Caraman, l'expulsion de son maître de l'asile qui lui était accordé et l'exil de M. de Panin.

« Par suite de la saisie de ce chiffre qui a donné la clé de beaucoup d'événements et offert des indices dont on a voulu suivre la chaîne dans toute son étendue, on a mis aussi la main sur les chiffres

(1) Le comte de Caraman, agent de Louis XVIII auprès de Paul Ier.

des envoyés de Suède, de Danemark et de Prusse, et c'est après les révélations obtenues par ce moyen que Paul Ier a pris le parti de faire marcher de force tout le Nord vers le but qu'il se proposait. C'est malheureusement aussi de ce moment qu'a été décidée la mort de ce prince qui n'a pas donné assez de croyance aux avis prudents de M. de Rostopchine, mieux éclairé que lui sur les dangers qui l'environnaient.

« Mme de Bonneuil a eu ainsi quelque part aux affaires politiques, mais seulement en mettant Paul Ier sur la voie de découvertes importantes dont les résultats devaient tourner à l'avantage de la République. Elle convient qu'elle n'a pas négligé sa fortune et qu'elle avait la perspective la plus brillante pour elle et pour sa nièce si la disgrâce de M. de Rostopchine ne l'eût arrêtée en chemin.

« Après ces premiers événements, elle est demeurée à Pétersbourg seulement pour observer et servir, s'il était possible, son ami qui, même de sa retraite, a dix fois averti l'empereur que le parti anglais le ferait assassiner. La mort de Paul Ier étant survenue peu après, elle n'a plus cru être en sûreté. L'Angleterre, Naples, les Piémontais se sont déchaînés pour la perdre et même l'ont mise dans le cas de craindre pour sa vie. Elle a demandé un passeport à M. de Panin pour retourner en France. Ce ministre, soit qu'il eût eu aussi des prétentions sur elle, soit par considération pour M. de Rostop-

chine qu'il déteste mais dont il ne croit pas le retour à la faveur impossible, a voulu la faire rester. Il a employé prières et déclarations tendres. Elle a persisté. Il l'a invitée au moins à lui donner des nouvelles et lui a promis de son côté de lui donner des siennes. »

Ce curieux compte rendu des confidences faites par Mme de Bonneuil à Beurnonville se continuait par le jugement qu'elle portait sur divers personnages qu'elle qualifiait ennemis de la République et partisans du système anglais : le comte de Pahlen, gouverneur de Saint-Pétersbourg, un des assassins de Paul Ier, « faux, avide d'argent, complice de l'Angleterre; » M. de Serra-Capriola, ambassadeur de Naples; le marquis de Lambert, gentilhomme français. Elle affirmait avoir été témoin de la bassesse des démarches qu'avait faites la cour de Vienne pour se réconcilier avec la Russie et elle était persuadée que l'Angleterre ne désespérait pas de former une nouvelle coalition contre la France.

Il est vrai qu'elle « avait un secret » pour conjurer ces menées, et ce secret, elle était prête à aller le confier à Talleyrand, en ne le voyant toutefois qu'avec la plus grande précaution, étant convaincue que Panin, qu'elle avait toujours intérêt à ménager, ne manquerait pas, si elle allait à Paris, de la faire surveiller par l'envoyé de Russie, M. de Markof.

Ce secret, « c'est à vous, citoyen ministre, observait Beurnonville, d'en apprécier la valeur. Ce qui

est évident pour moi, c'est que Mme de Bonneuil était au courant du contenu de vos deux lettres à Panin, des instructions particulières qui avaient été données au général Sprengporten (1), et enfin de tout ce qui s'est passé entre la France et la Russie. Elle annonce aussi être instruite de la correspondance secrète des diverses cours, vu que le comte Golloni, directeur général des postes, était ami intime de M. de Rostopchine à qui il communiquait tout, et qu'alors, il n'entrait pas à Pétersbourg un courrier qu'on ne le gagnât, qu'on ne lût sa dépêche ou qu'on ne prît copie du chiffre. Il m'est démontré surtout qu'elle a eu les rapports les plus particuliers avec les hommes qui ont été et qui sont à la tête du gouvernement russe. J'ai vu entre ses mains le portrait de Rostopchine et j'ai parcouru quarante ou cinquante billets qu'il lui a écrits. Elle m'a montré aussi sa correspondance avec M. de Panin. Mais cette dernière liaison ne paraît pas avoir été aussi loin. Mme de Bonneuil se rend incessamment à Paris. Aussitôt après son arrivée, son portefeuille vous sera communiqué; sa correspondance, les chiffres de diverses sortes dont elle est en possession seront mis sous vos yeux et vous en jugerez. »

Après avoir énuméré ainsi les motifs qui justi-

(1) Ce général était venu en France, aussitôt après la conclusion de la paix entre la France et la Russie, pour y chercher les prisonniers russes que Bonaparte rendait spontanément à l'empereur.

fiaient sa confiance dans les assertions de Mme de Bonneuil, le général de Beurnonville reconnaissait qu'on ne pouvait trop se méfier de telles personnes. « Mais, enfin, ce sont des instruments dont on peut tirer parti, quoiqu'on ne les estime pas. Elle me paraît prête à rentrer dans le champ de l'intrigue à la première occasion, soit auprès de M. de Panin s'il continue à être en faveur, soit auprès de M. de Rostopchine s'il vient à reparaître sur la scène. Elle a avec elle une jeune personne de treize à quatorze ans qu'elle est femme à employer au besoin pour parvenir à ses vues. Elle la nomme sa nièce; mais, je crois bien que c'est sa fille qu'elle n'avoue pas pour l'honneur des vingt-huit ans qu'elle se donne encore. Elle m'a dit que si Paul Ier eût vécu plus longtemps, la fortune de sa nièce était assurée... Elle a fait hier, ajoutait l'ambassadeur pour clore cette longue dépêche, une visite au baron de Krudener (1), par qui elle reçoit les lettres de M. de Panin. »

Quatre jours plus tard, le 27 juin, Beurnonville annonçait à Talleyrand qu'elle était venue prendre congé de lui avant de se mettre en route pour Hambourg. « Elle m'a dit que M. de Panin, connaissant ses liaisons avec le prince de la Paix, lui avait proposé de s'employer auprès de lui pour rompre la bonne harmonie existant entre la France et l'Es-

(1) Ambassadeur de Russie à Berlin.

pagne, ou du moins pour diminuer notre influence à Madrid. »

Après avoir vu Mme de Bonneuil occuper si brillamment la scène à Saint-Pétersbourg, c'eût été un piquant spectacle de pouvoir la suivre en France et se rendre compte du parti qu'elle y tira des relations qu'elle s'était faites en Russie comme du rôle qu'elle y avait joué. Mais, à son départ de Berlin ainsi qu'à son départ de Madrid, elle s'éclipse. Où va-t-elle? Que fait-elle? Est-elle reçue chez Talleyrand? Se montre-t-il aussi crédule que Beurnonville? Dédaigne-t-il au contraire d'ouvrir l'oreille aux propos de cette trop séduisante aventurière? Autant de questions auxquelles il nous est impossible de répondre.

Plus tard, une note de police nous fera connaître que, durant l'hiver de 1801-1802, on l'a vue tour à tour à Paris, à Madrid et à Londres. Mais, c'est tout ce que nous savons d'elle jusqu'à la date du 17 novembre 1802, où elle arrive à Amsterdam, avec un Anglais, lord Spencer (1), qu'elle a connu à Londres et qu'on dit être son amant; accompagnée de sa jolie nièce, qu'elle a baptisée Adélaïde de Morsan, « une délicieuse jeune fille qu'elle traite mal » ; d'un petit homme brun, Paul Valois, qui

(1) Lord Spencer appartenait au parti whig. Il fut plusieurs fois ministre. C'était aussi un bibliophile éminent. En 1802, il avait quarante-quatre ans et un fils de vingt-quatre.

lui sert de secrétaire et qui paraît être un secrétaire à tout faire. Il y a aussi plusieurs domestiques.

Maîtres et gens descendent à l'hôtel des Armes d'Amsterdam. Indépendamment des appartements qu'ils y occupent, Mme de Bonneuil retient une chambre pour son mari qui doit venir la joindre et qui, d'ailleurs, ne vient pas. « Elle voit peu de monde. Elle écrit beaucoup. Son secrétaire est débordé. Elle ne reçoit pas de lettres et fait de fréquentes excursions . On la tient pour un agent de l'Angleterre et des plus dangereux. »

Telle est du moins l'opinion de Sémonville, ministre de France en Hollande. Mais, pour le vulgaire, c'est une très grande dame. Les gazettes d'Amsterdam mentionnent sa présence. Elles disent en parlant d'elle qu'elle a une lettre de crédit sur la banque Coudert de la Haye et qu'elle est la belle-mère d'un conseiller d'Etat français; ce qui, du reste, ne s'accorde guère avec son air de jeunesse. Toutefois, elle ne dément rien. Elle affirme au contraire sa parenté avec le conseiller Regnault de Saint-Jean-d'Angely; elle se dit l'amie de Cazalès. Elle montre sa lettre de crédit de mille livres sterling, délivrée par un banquier anglais. Elle parle de ses relations avec divers ambassadeurs français et fait admirer à qui veut le voir le portrait de Godoï, enrichi de brillants.

En décembre, elle part pour la Haye avec tout son monde. De là, elle écrit le 15 janvier à Sé-

monville pour solliciter une audience, ayant à lui demander, dit-elle, une certificat de vie et un passeport. Mais, au même moment, le ministre de France vient de recevoir une lettre de Regnault de Saint-Jean-d'Angely. Celui-ci a lu dans les journaux l'arrivée de Mme de Bonneuil à Amsterdam. « Or, Mme de Bonneuil, c'est ma belle-mère. Elle n'a pas quitté Paris depuis deux ans. Donc, l'autre est une coquine qu'il faut arrêter. »

Déjà mis en défiance par les allures louches « de la coquine », Sémonville, complètement éclairé par l'avis qu'il vient de recevoir mais sans droits pour la faire arrêter en territoire étranger, se contente de ne pas lui répondre. Elle prend son parti de ce silence. Elle cesse de faire parler d'elle. Elle va s'ensevelir à Bréda, en Hollande, assez surveillée pour qu'on sache qu'elle reçoit beaucoup de lettres, poste restante, et que c'est la jolie nièce qui va les retirer. Elle a congédié son secrétaire Paul Valois. Ils se sont séparés à la Haye, probablement à la requête de lord Spencer qui devait trouver inquiétants pour lui les rapports incessants de sa maîtresse avec ce petit brun de trente-six ans, qu'elle avait connu à Orléans.

A peine rentré en France, Paul Valois est arrêté et envoyé à Sainte-Pélagie. On a découvert qu'en l'an II il a été compromis dans l'affaire de Léonard Bourdon et condamné à mort par contumace. On admet que le jugement devrait être cassé. Mais,

à cause des relations de Paul Valois avec la Bonneuil, il reste placé sous la surveillance de la police (1) qui ouvre d'autre part une enquête à l'effet de savoir ce qu'est au juste cette femme à qui, au commencement de 1802, un passeport a été délivré à Paris « comme étant particulièrement connue de la préfecture ».

C'est alors qu'on découvre qu'elle s'appelait Riflon en Espagne et que c'est Adélaïde Riflon, la fille de l'écorcheur de Bourges, la Riflon de Pérignon, « un Protée ». On apprend de même que, munie de ce passeport, elle est retournée à Madrid, emportant pour quarante mille francs de dentelles et de perles fausses dont elle est parvenue à se défaire à un prix avantageux. On l'a payée en traites sur Londres. Elle est allée alors en Angleterre et en a touché le montant partie en argent, partie en cette fameuse lettre de crédit sur Coudert de la Haye, dont elle a su se faire un titre à la considération des Hollandais.

A ces renseignements vient s'en ajouter un autre qui achève de donner d'elle, de son habileté dans l'intrigue et de son pouvoir sur les hommes la plus haute idée. Durant son séjour à Bréda, elle a fait la connaissance du général de division Montrichard, commandant de l'artillerie à l'armée

(1) Il ne fut renvoyé à Blois, son pays, qu'en 1814, après avoir subi une nouvelle détention de trois mois. Il était alors notaire à Diez-sur-Loire.

du Hanovre. Cet officier, âgé de quarante-deux ans, s'est follement épris d'elle. Elle a agréé ses hommages et partage ses faveurs entre lui et lord Spencer qui cependant ne la quitte guère.

Ce n'est pas tout.

Dans le même temps, la police de Paris arrête une lettre adressée à Mme Bonaparte. Cette lettre est signée d'un émigré, M. de Bellegarde, qui a fait un long séjour en Russie, comme officier sous les ordres du duc de Richelieu. Mais, on croit y reconnaître l'écriture de Mme de Bonneuil et, comme il y est question d'elle et que, d'autre part, ce Bellegarde, jadis cornette blanc dans le régiment Colonel-Cavalerie, vicieux, joueur, bourreau d'argent, a été jadis son amant, on soupçonne que c'est elle qui, sous son nom, tente d'escroquer la femme du premier Consul, en offrant de renseigner le gouvernement sur les menées anglaises et sur un complot qui est en train de s'ourdir contre Bonaparte. Il faut décidément savoir ce qu'elle a dans son sac. Le général Mortier, commandant en chef de l'armée du Hanovre, est invité à s'en enquérir. Il charge le lieutenant de gendarmerie Meckenem (1), attaché à la prévôté de son armée, de se mettre

(1) C'était probablement Philippe-Marie de Meckenem d'Artoise, ancien page de Louis XVI, émigré rentré, devenu officier, et à qui, au dire de M. Geoffroy de Grandmaison, dans ses récits sur le séjour des princes d'Espagne à Valençay, fut offerte, en 1810, la mission de les garder, que d'ailleurs il déclina.

sur les traces de Mme de Bonneuil et de tâcher de la confesser. Meckenem va la trouver à Bréda. Il est porteur de la lettre qu'elle a écrite à Mme Bonaparte et se présente comme envoyé par celle-ci pour recevoir les confidences annoncées par Mme de Bonneuil. Mais, notre aventurière est sur ses gardes. Elle s'étonne d'abord qu'on ne lui ait pas répondu.

— Comptez-vous pour rien la crainte d'être dupe? objecte Meckenem.

Il cherche ensuite à lui tirer les vers du nez, à la décider à partir pour Paris. Mais, elle est trop fine pour céder. Elle s'en tient à affirmer qu'elle sait beaucoup de choses quant au complot qui s'ourdit en Angleterre contre le premier Consul. Meckenem affecte de ne pas prendre au sérieux ces révélations. Alors, elle affirme que c'est elle qui par son influence retient les assassins, tâche difficile parce que dix mille louis sont promis à celui qui frappera Bonaparte. « Elle avoue avec peine, dit le rapport de Meckenem qui nous fournit ces détails, qu'elle doit à ses faibles attraits d'être initiée à ces infâmes mystères, qu'ils ont mis en rivalité des hommes qui par haine se sont trahis. » Elle proteste de son amour pour la patrie. Puis, comme Meckenem persiste dans son incrédulité, elle offre de lui montrer sur l'heure un des conjurés, et fait entrer lord Spencer lui-même à qui elle le présente comme disposé à participer au

complot. « Je n'ai pu deviner, confesse Meckenem dans son rapport, si cet Anglais est un complice ou une dupe. »

L'entretien est interrompu par l'arrivée du général Montrichard et d'un Hollandais, le colonel Sex qui habite Utrecht et paraît être le metteur en œuvre de toute cette intrigue. Meckenem se retire après avoir accepté l'invitation à dîner qui lui est faite par Mme de Bonneuil pour le lendemain. Le lendemain, il dîne avec elle et la jolie nièce. Celle-ci retirée, on revient au complot. Meckenem insiste pour que Mme de Bonneuil raconte tout ce qu'elle en sait dans une lettre pour Mme Bonaparte, qu'il emportera. Elle promet la lettre, change ensuite d'avis, et finalement dicte à son convive une note où elle affirme : 1° qu'on doit enlever dans le cabinet du premier Consul tous les papiers relatifs à l'Angleterre; 2° que la mort de Bonaparte est décidée; 3° enfin, que, par suite de l'hostilité de beaucoup de grands personnages et de généraux, il doit s'attendre à être assiégé dans sa maison.

— Je livrerai tout ce que je sais, promet-elle, si l'on s'engage à ne pas me nommer et si un écrit du premier Consul garantit ma sûreté, ma fortune, l'éducation de ma nièce et de mon neveu. Je suis digne de confiance. Le général de Beurnonville peut en témoigner, lui qui n'ignore rien de ce que j'ai fait en Russie. »

Et, pour convaincre Meckenem, elle prend sur

sa table les Mémoires de Kotzebue qui viennent de paraître et l'oblige à lire le passage où est mentionnée son influence à Saint-Pétersbourg. On se sépare enfin, sans avoir rien conclu et en se promettant de se revoir.

Meckenem revient à Bréda bientôt après, le 18 mai. Mais, la fine mouche a jugé prudent de ne pas attendre son retour. Elle a filé avec sa nièce, on ne sait où. Le lieutenant de gendarmerie, feignant d'être amoureux d'elle et de craindre qu'elle n'ait décampé avec le général Montrichard, s'informe et apprend que, depuis qu'il a quitté Bréda, elle a vécu très retirée, sans voir personne, et qu'elle a ensuite disparu sans dire où elle allait. De guerre lasse, il se rend auprès de Sémonville à qui il est recommandé par le général Moncey et le prie de le seconder dans ses recherches. Sémonville, aussi désireux que lui de retrouver la Bonneuil, lui adjoint son cousin le sous-lieutenant Canouville. Ce jeune officier insinue qu'elle pourrait bien avoir suivi Montrichard au quartier général de Mortier. Belle occasion pour mettre la main sur elle. Un ordre est envoyé au général Porte, sous-inspecteur de gendarmerie. Il répond que la personne recherchée n'a pas paru à l'armée du Hanovre.

Enfin, Meckenem apprend qu'elle a passé un mois à Hambourg aux frais d'un négociant de cette ville. Pendant son séjour, elle a vu, à plu-

sieurs reprises, le ministre de France Reinhard. Elle aurait voulu qu'il prît en main une réclamation qu'elle a adressée au prince royal de Prusse à l'effet d'obtenir le payement de cinquante mille francs qu'à l'en croire, ce prince lui doit, — affaire véreuse dont Reinhard a refusé de s'occuper. Meckenem part aussitôt pour Hambourg. Il y est dans le courant de juillet. Mais, en y arrivant, il lui est dit que Mme de Bonneuil est partie pour Pyrmont, ville d'eaux d'Allemagne, dans la principauté de Waldeck, à quarante-cinq kilomètres de Hanovre.

Très déconfit, il obtient du général Mortier qu'un courrier sera envoyé à Beurnonville pour l'inviter à demander au gouvernement prussien l'arrestation de la dame. Mais l'ambassadeur répond que cette affaire ne peut être conduite ni par lui ni par la cour de Prusse; c'est le prince de Waldeck qu'elle regarde et à notre ministre à Cassel qu'il faut recourir. Le malheureux Meckenem, à qui le général Moncey a déjà reproché d'agir trop lentement et d'avoir outrepassé ses instructions, se transporte à Cassel. Nouveau contretemps. Le prince régnant est, lui aussi, parti pour Pyrmont. Le ministre de France ne peut que lui écrire pour réclamer l'arrestation. Il écrit et Meckenem, muni de la lettre, pique droit sur Pyrmont. Trop tard encore. Après avoir passé trois semaines dans cette ville, le prince est allé s'installer à Arolsen, sa résidence d'été.

C'est là que Meckenem parvient enfin à le rejoindre le lundi 20 août. Il lui présente la lettre du ministre de France à Cassel. Après l'avoir lue, le prince se récrie. Est-il possible qu'on veuille le contraindre à arrêter une si jolie femme dans sa principauté? Comme Meckenem insiste :

— Mme de Bonneuil doit être partie de Pyrmont vendredi dernier, répond-il. Elle a pris publiquement congé de la société et notamment de l'Electrice de Bavière dans un bal que donnait le prince de Brunswick. Elle allait à Gotha.

— Il n'y a que trois jours, Monseigneur, reprend Meckenem. Elle est peut-être encore à Pyrmont. Je demande donc à Votre Altesse de vouloir bien me donner l'ordre de la faire arrêter. Personne n'est plus intéressé que Votre Altesse à ce qu'une pareille femme, dont la conduite est encore plus vile que la naissance, soit expulsée de ses Etats.

Mais le prince raille la vertueuse indignation du lieutenant de gendarmerie.

— Dans un endroit comme Pyrmont, observe-t-il, lorsqu'on voit une femme, on ne s'inquiète ni de ce qu'elle est ni d'où elle vient, mais seulement si elle est jeune et jolie.

— Pour jolie, il est possible qu'on trouve telle la Bonneuil; mais, pour jeune, il y a bien vingt ans, à ma connaissance, qu'elle fait le métier de courtisane très active et d'intrigante très dangereuse.

Vingt ans! Le prince proteste.

— Elle a tout au plus trente-cinq ans.

A ce trait, Meckenem devine que son auguste interlocuteur est lui aussi sous le charme, et que Mme de Bonneuil l'a séduit durant son séjour à Pyrmont, comme elle en a séduit tant d'autres, ce qui va rendre plus difficile le succès de sa mission.

Il parvient à dissimuler son inquiétude à l'aide d'une plaisanterie.

— En admettant qu'elle n'ait que trente-cinq ans, dit-il, Votre Altesse, qui est militaire, doit savoir que, pour un soldat, les années de campagne comptent double.

Le prince sourit; mais, il ne cède pas. Il allègue la nécessité où il est de réfléchir avant de prendre une décision et engage le visiteur à revenir dans une heure chercher sa réponse. A la faveur de ce délai, il réunit ses conseillers ordinaires et leur soumet la question de savoir si, oui ou non, il doit se prêter à ce que le gouvernement français exige de lui. Or, il se trouve que, dans cette réunion, l'aimable femme qui depuis un mois fait la joie de la société de Pyrmont ne compte que des amis; on l'a vu, c'est une ensorceleuse. Ils tombent d'accord avec le prince qu'il y aurait péril à résister ouvertement à la demande qui vient de lui être faite, qu'il faut y céder, mais avertir sur l'heure Mme de Bonneuil du péril qui la menace et

l'aider à le conjurer. Un courrier est expédié sur-le-champ à Pyrmont. Il est déjà loin lorsque Meckenem vient chercher la réponse qui lui a été promise. Soupçonnant qu'on va tenter de le duper, il a pris ses mesures pour partir sur-le-champ. Sa voiture est à la porte du prince.

— Puisque vous persistez à aller à Pyrmont, lui dit celui-ci, je vais vous donner une lettre pour le grand bailli, afin qu'il vous fasse remettre Mme de Bonneuil, si elle y est encore.

Quelques instants après, Meckenem est en route. Mais les postillons ont des ordres. Ils lui font prendre « des chemins épouvantables ». Aux relais, il est obligé d'attendre des chevaux et, finalement, il n'arrive à Pyrmont que le lendemain, à huit heures du soir. Naturellement, Mme de Bonneuil avait décampé. On lui raconte à son auberge qu'étant à la promenade, elle avait été prévenue que, sur l'ordre du général Mortier, elle allait être arrêtée. Le marquis d'Avaray, de la suite de la reine de France, qui se trouvait encore là, l'avait aussitôt emmenée en territoire prussien, à un quart d'heure de Pyrmont. « On en faisait des gorges chaudes » et l'envoyé français était la fable de la ville. Mais il eut soin de ne pas se montrer.

Décidément Mme de Bonneuil était insaisissable et son effronterie égalait son habileté. On en eut une nouvelle preuve quelques jours plus tard. Le 26 août, à Hambourg, le ministre de France

Reihard recevait une lettre d'elle, lettre de récriminations et de plaintes. Pourquoi voulait-on l'arrêter? N'avait-elle pas offert d'aller se justifier à Paris si on lui garantissait sa liberté? Elle l'avait écrit à Bonaparte, au grand juge; elle était prête à partir sur un avis qui lui serait donné par la voie de la *Gazette de Hambourg*.

En attendant, elle se cachait. Reinhard ne put même savoir d'où avait été expédiée cette lettre. Meckenem, furieux d'avoir été joué, cherchait à se venger du prince de Waldeck et de la société de Pyrmont dont il était la dupe. Il proposait de publier dans les journaux une note ainsi conçue : « Mlle Riflon, fille d'un maître des basses œuvres de la ville de Bourges, a paru sous le nom de comtesse de Bonneuil à Pyrmont et a été traitée honorablement en cette qualité. » Il ne fut pas donné suite à ce projet. Quant à Meckenem, il ne désespérait pas de retrouver son aventurière.

Il la retrouva en effet à Bréda où elle était revenue le 30 septembre. Mais cette entrevue n'aboutit à rien. La Bonneuil persistait à ne vouloir s'expliquer et se mettre en route pour Paris qu'après avoir obtenu les garanties qu'elle avait demandées. Meckenem s'engagea à les demander pour elle et rendez-vous fut pris à Anvers en vue d'un entretien ultérieur. Mais, elle eut soin de ne pas s'y rendre. Entre temps, elle avait eu l'aplomb d'envoyer sa jolie nièce à Reinhard avec une lettre où il était

dit qu'elle la chargeait, « quoique jeune et timide, » de présenter sa défense. Reinhard flaira un piège et abrégea l'entrevue.

C'est le dernier trait de la piquante odyssée d'Adélaïde Riflon. Sur ce qu'elle devint ensuite nous ne possédons plus que de vagues et rares renseignements. Le 15 octobre 1803, le ministre de la police fait connaître au préfet que la Riflon envoie de Hambourg à Paris et dans le Cher, où réside sa famille, sa nièce dite Mlle de Morsan. Elle a demandé un passeport pour cette jeune personne et pour la gouvernante qui doit l'accompagner. On soupçonne que cette gouvernante, c'est elle-même : « Vous la ferez arrêter, dans ce cas, dès son arrivée. » Nous ignorons quelle suite fut donnée à cet ordre. Au mois d'août 1805, une note de police signale la présence à Berlin de « cette aventurière politique dont le vrai nom est Riflon, fille de l'écorcheur de Bourges, femme galante », et rappelle son passé. « En Espagne, elle était liée avec Pérignon, ambassadeur de France; Villequier (?), agent des Bourbons, et le prince de la Paix. En Hollande, il y a trois ans, elle embarqua la police dans un déluge de mensonges. Elle était liée avec le général Montrichard. On voulut l'arrêter à Pyrmont. Le prince de Waldeck la fit fuir. Un fils qu'elle a eu de Longpré, inspecteur de police, est avec elle. Elle le donne pour son neveu. »

Et c'est tout; il n'est même plus question de

la jolie nièce. On rencontre souvent, en marge de l'histoire, des personnages étranges qui, après avoir un moment occupé la scène, disparaissent tout à coup et dont on n'entend jamais plus parler. Telle est la Riflon, soi-disant comtesse de Bonneuil

Le Meurtre de Paul Ier

EMPEREUR DE RUSSIE

1801 (1)

I

Au commencement de 1801, il y avait un peu plus de quatre ans que le czar Paul Ier occupait le trône de Russie. Ce fils de Pierre III et de la grande Catherine était né en 1754. Encore enfant, il avait vu périr son père sous les coups d'obscurs assassins et sa mère ceindre la couronne à la suite de ce crime dont elle était la complice. Il régnait

(1) Les détails contenus dans ce récit sont extraits pour la plupart des mémoires inédits du comte de Langeron, qui existent au dépôt des Archives du ministère des Affaires étrangères, et des souvenirs non publiés du vicomte de Caraman, dont je dois la communication à l'obligeance de M. le duc de Caraman.

depuis le mois de novembre 1796 et venait d'entrer dans sa quarante-septième année.

Marié deux fois, d'abord à une princesse de Hesse-Darmstadt, puis, après la mort prématurée de celle-ci, à la princesse Augusta de Wurtemberg qui prit, en l'épousant, le nom de Marie Fédorovna, il avait eu dix enfants de son second mariage. Deux étaient morts. L'aîné des huit vivants, le grand-duc Alexandre, se préparait à régner en exerçant dans l'Etat, quoiqu'il n'eût que vingt-quatre ans, de hautes fonctions militaires.

Au début de son règne, Paul Ier s'était annoncé comme un souverain sage, éclairé, relativement libéral, animé d'idées réparatrices et généreuses, bien éloigné de vouloir abuser de sa puissance. Il avait, il est vrai, chassé de sa cour divers personnages soupçonnés ou convaincus d'avoir participé au meurtre de son père, les favoris de sa mère et notamment les frères Zoubow, dont l'influence malfaisante l'avait condamné à une longue disgrâce et contraint de vivre solitaire, comme oublié, dans sa retraite de Gatchina. Mais ces actes de rigueur qu'inspirait un sentiment de justice, loin de lui fermer le cœur de ses peuples, avaient rendu l'empereur populaire. D'heureuses réformes dans l'administration, dans les finances, dans la constitution de l'empire, avaient promptement accru cette popularité.

Par malheur, ces belles prémices ne devaient pas

avoir de lendemain. Dans ce prince dont la Russie, longtemps asservie aux caprices de Catherine, espérait des jours meilleurs, ne tardait pas à se révéler un despote terrible et mobile. Peu à peu, à ces premiers actes qui faisaient si bien augurer de son règne, on en voyait succéder d'autres qui révélaient un homme nouveau et propres à démontrer qu'un joug de fer allait peser désormais sur toute l'étendue de l'empire. Bientôt, ils devenaient tels qu'on pouvait se demander si Paul Ier, sous l'influence des sombres souvenirs de sa jeunesse, ou de l'idée qu'il se faisait de ses droits souverains, n'allait pas tomber en démence. S'il n'était pas encore fou, il menaçait de le devenir. Les accès intermittents par lesquels commençait à se manifester sa folie en faisaient redouter de pires.

Ce qui échappait alors à l'entendement de ses contemporains, c'est-à-dire les causes de ces changements terrifiants, l'historien, à la lumière des documents que nous a légués le passé, peut aujourd'hui le préciser. En réalité, Paul Ier agissait dans l'entraînement de l'indignation et des craintes qu'excitaient en lui, depuis dix ans, les événements de France et les crimes de la Révolution. Cette indignation et ces craintes avaient troublé son esprit. Convaincu que Louis XVI ne fut conduit à l'échafaud que par son défaut d'énergie, et pour n'avoir su ni conjurer la révolte des factieux, ni la châtier, le malheureux Paul Ier vivait hypnotisé par l'appré-

hension d'un sort pareil, et pénétré de cette idée que, pour s'y dérober, il était tenu d'inspirer à ses sujets une terreur salutaire. De là, les mesures préventives que, sous prétexte de contenir tout le monde dans le devoir, il prit successivement. On croit rêver quand on exhume de la poussière du passé ces actes violents, impolitiques, irraisonnés, révélateurs de ses préoccupations, et qui ne peuvent être comparés qu'à ceux des plus farouches tyrans dont l'humanité ait gardé la mémoire.

Il y prélude par l'organisation d'une police arbitraire qui s'étend de toutes parts comme un réseau aux mailles inextricables et partout fait régner l'effroi. Cette police encourage les dénonciateurs. Elle crée entre eux une émulation incessante. Elle entre partout, sait tout, voit tout. Elle frappe, sans leur laisser le temps de se justifier, ceux qu'elle soupçonne. Elle instrumente non seulement dans toutes les classes sociales, mais encore dans l'armée, parmi les officiers où, sous raison de discipline, elle sévit pour ceci, pour cela, pour rien, avec une impitoyable rigueur.

Personne n'échappe à ses investigations. Les ukases impériaux dont elle s'autorise lui imposent l'impérieux devoir de punir sans pitié les sujets du tsar qui en oublient ou en méconnaissent les prescriptions sévères et souvent puériles. Les modes de France ont été proscrites par l'empereur comme les livres français, les journaux, la musique, la valse,

tout ce qui vient de Paris. C'est un crime de ne pas porter les cheveux poudrés, ou la perruque à queue; crime aussi de revêtir des pantalons et des gilets tels qu'on les porte à Paris. La culotte et la veste à pans sont seules autorisées. Il est interdit de chausser des bottes à revers jaunes, et de se coiffer d'un chapeau rond. Tout le monde doit avoir des bottes noires et le tricorne.

La police arrête quiconque contrevient à ces ordres, même les arrivants qui débarquent sans en avoir connaisssance et qu'elle ne relâche qu'après les avoir durement avertis et leur avoir fait, quelquefois en plein vent, une toilette provisoire. Un jour, parcourant à cheval les rues de Saint-Pétersbourg, l'empereur est salué par un chevalier de Saint-Jean en uniforme. Il s'aperçoit que ce chevalier porte des bottes à revers jaunes. Rentré au palais, il mande le chef de la police, s'emporte et lui intime l'ordre de découvrir, coûte que coûte, le coupable. Des perquisitions sont aussitôt opérées dans toutes les maisons où ont lieu des réceptions, des bals; les invités sont soumis à un minutieux examen, et là où l'on dîne, les convives se voient contraints de quitter la table et de montrer leurs chaussures. La violation des ordres de police entraîne des répressions cruelles, des traitements révoltants : le knout, l'incision des narines, la flagellation, l'exil; les femmes elles-mêmes ne sont pas épargnées.

La folie impériale se trahit encore par d'autres

traits. Sur le passage de l'empereur, de l'impératrice et des membres de leur famille, toutes les voitures sont obligées de faire halte, les personnes qui s'y trouvent tenues de descendre et de s'agenouiller tête découverte. Pour avoir manqué à cette ordonnance, les gens, et non des moindres, sont si rigoureusement traités, que nul ne sort plus qu'en tremblant de rencontrer le souverain, et qu'on voit des femmes en grande toilette se précipiter de leur voiture à la moindre alerte et tomber accroupies dans la neige et la boue.

Ce que l'empereur pense du culte qui lui est dû se traduit par des mots stupéfiants. Le général Dumouriez, venu à Saint-Pétersbourg afin de soumettre à Sa Majesté un plan qu'il a conçu pour restaurer en France la monarchie, est invité à se rendre à l'audience impériale. Il y arrive en retard et s'excuse en alléguant qu'il a été retenu par un grand personnage.

— Sachez, général, réplique Paul Ier, qu'il n'y a de grand dans mon empire que celui à qui je parle et pendant que je lui parle.

Tel est son état d'âme, son incessant besoin de répandre autour de lui l'effroi, qu'il excite sans relâche sa police, ranime son zèle et se plaint lorsqu'elle n'a pas de victimes à offrir à ses rigueurs. Il lui en faut quand même, en haut, en bas, dans le civil, dans l'armée surtout, où les prescriptions de détail se sont à ce point multipliées, que l'officier

le plus discipliné, le plus irréprochable, le plus habile, ne saurait se flatter de n'en oublier aucune. Ces omissions, quand elles se produisent, sont punies avec une inflexible sévérité. Les services mêmes, si glorieux qu'ils soient, ne constituent pas un titre à l'indulgence.

C'est ainsi que se multiplient les châtiments et que les officiers qu'on a chassés de l'armée et mis hors la loi sont innombrables. On les compte par milliers. Les uns sont transportés en Sibérie. On livre les autres à eux-mêmes, et leur sort est pire. L'accès des villes leur est interdit ; les villages leur sont fermés. Leur donner asile, c'est s'exposer aux plus redoutables pénalités, personne ne peut ni ne veut les recevoir, pas même leurs parents ni leurs amis. Expulsés de leur propre maison, ils en sont réduits à errer en pleins champs, dans les bois, dans les steppes, exposés à toutes les horreurs du froid, de la faim, de la soif et contraints, s'ils ne veulent pas périr, à prendre de vive force ce que la terreur oblige à leur refuser.

Ce qu'il y a de plus grave et de plus irritant dans ces mesures impitoyables, c'est que le caprice seul les dicte et qu'elles ne s'inspirent jamais d'un sentiment de justice. Elles sont décidées, presque toujours, sous le coup d'une colère injustifiée. Heureux les coupables, quand la dénonciation dont ils sont l'objet trouve leur terrible maître en belle humeur. Il peut alors arriver — mais c'est rare —

qu'ils en soient quittes avec une légère punition, laquelle, quelquefois, affecte des formes grotesques et d'ailleurs n'épargne personne.

Un régiment de la garde a pour colonel un des fils de l'empereur encore dans les langes. Un jour, pour une peccadille, tout le régiment, par ordre souverain, est mis aux arrêts, officiers et soldats. Le colonel reçoit l'ordre comme ses subordonnés, et sa nourrice est rendue responsable de l'exécution. Ceci n'est que plaisant. Mais il y a plus tragique, et la quantité d'officiers exclus de l'armée ne tarde pas à constituer un péril public.

Entre temps et comme pour symboliser son système de compression et de terreur, comme aussi sans doute pour se protéger contre le ressentiment de ses sujets traités en rebelles, Paul Ier entreprend de se construire un palais — le palais Michel — qui est, à proprement parler, une forteresse. On voit cet édifice s'élever rapidement, grâce à une activité qui ne se ralentit ni le jour ni la nuit, avec une enceinte de fossés, des ponts-levis, des bastions de granit, qui seront pourvus de canons. Telle va être l'habitation de l'empereur ; elle n'aura qu'une seule porte et sera meublée avec une magnificence tout asiatique. Le jour où, en présence du Corps diplomatique et de toute la cour, ce palais est inauguré, la démence de l'empereur ne fait plus doute pour personne. La politique qu'il a adoptée n'est pas accidentelle ; elle durera autant que lui. C'est par l'effroi

qu'il veut régner. Quand on en est convaincu, l'opinion se forme et se propage que, pour délivrer la Russie du joug qui l'opprime, il faudra que le Sénat prononce la déchéance du despote et appelle au trône le prince héritier, le grand-duc Alexandre.

L'orientation qu'imprime Paul Ier à sa politique extérieure n'est pas pour corriger cette conviction de ses sujets. Il est entré dans la coalition de l'Europe contre la France. Mais, dès les premières défaites, non content d'exiler son ministre des Affaires étrangères, Rostopchine, de disgracier ses lieutenants qui n'ont pas su vaincre et notamment le plus glorieux de tous, le vieux Souvarow, il accuse ses alliés de l'avoir trahi, les abandonne, les menace même et rappelle ses troupes.

C'est surtout à l'Angleterre qu'il en veut, parce qu'elle s'obstine à ne pas lui céder l'île de Malte, dont il s'est déclaré grand-maître. Il manifeste ses sentiments en faisant saisir à Riga quatre navires que l'ambassadeur britannique, lord Withworth, avait fait construire et allait expédier à Londres. Naturellement, lord Withworth réclame. Pour toute réponse, l'empereur demande son rappel. Lorsqu'il juge au bout de quelques semaines qu'on ne met pas assez d'empressement à lui donner satisfaction, il expulse brutalement l'ambassadeur, le consul et leur personnel. Ils sont obligés de s'enfuir comme des vaincus, en emportant les archives de l'ambassade. Il rappelle du même coup le diplo-

mate qui le représente en Angleterre, le comte de Woronzow, lequel, d'ailleurs, redoutant pour lui-même les effets du ressentiment impérial, se garde bien d'obéir.

L'empereur est maintenant résolu à déclarer la guerre aux Anglais. Il s'y prépare malgré les observations et les avis de ses conseillers, qui lui démontrent les périls d'un tel conflit; il ferme ses portes aux produits de la Grande-Bretagne, rompt toutes les relations commerciales avec elle, met partout où il peut l'embargo sur ses vaisseaux. Il forme le projet de se rapprocher de Bonaparte, et, quoiqu'il ait interdit à ses agents à l'étranger de se prêter à aucun rapport avec les représentants de la République française, il donne à celle-ci une marque de son bon vouloir qu'elle ne demandait pas et n'attendait pas, en chassant de Mitau, au cœur de l'hiver, le comte de Provence, le futur Louis XVIII, à qui, l'année précédente, il y avait accordé un asile.

Toutes ces résolutions, les mauvaises comme les bonnes, personne ne les lui suggère; il ne les puise que dans lui-même et les exécute le plus souvent sans consulter qui que ce soit, car c'est encore un de ses travers, un des plus dangereux, de se croire infaillible. Nul, dans sa cour, ne peut se flatter de le faire revenir sur ce qu'il a résolu, ni l'impératrice, qui est cependant le type accompli de l'épouse et de la mère, ni Mlle de Nélidof, l'Egé-

rie qu'il s'est donnée en tout bien, tout honneur, après sa rupture avec la comtesse de Lapouhine, devenue par son mariage princesse Gagarin, ni les ministres qui ne peuvent rester en place qu'à la condition d'obéir aveuglément ou d'être assez habiles pour faire croire qu'ils obéissent. Il n'est qu'un homme dont l'empereur subit parfois l'influence. C'est le comte Koutaïkow, son grand écuyer.

L'histoire de Koutaïkow est tout un roman. Il doit son invraisemblable fortune, non à ses mérites, mais au caprice impérial. Il est un enfant trouvé : on raconte que des Cosaques le ramassèrent en 1770, dans les rues de Bender, lors du sac de cette ville, d'autres disent à l'assaut de Koutaïs au Caucase. Il avait alors dix ans. Vendu au prince Repnine par le soldat qui l'avait pris, il fut offert par son maître à l'impératrice Catherine, laquelle le donna à son fils. Le grand-duc Paul a fait de Koutaïkow d'abord son valet de chambre, puis son barbier et enfin son ami. En montant sur le trône, il l'a nommé grand écuyer; et il n'a cessé depuis de l'accabler des témoignages de sa faveur.

Le jeune roi de Suède, Gustave-Adolphe IV, étant venu visiter Saint-Pétersbourg, le czar lui demande pour son favori le grand-cordon de l'Ordre royal des Séraphins. Le roi ne répond pas sur-le-champ. Mais, une fois en route pour retourner dans ses Etats, il fait écrire que Koutaïkow n'étant pas

grand-cordon de l'Ordre impérial de Saint-André, il ne peut lui accorder la distinction que le czar a demandée pour lui. Ce refus met Paul Ier en fureur. Il rappelle sur l'heure la suite qu'il a donnée à Gustave-Adolphe pour lui faire honneur jusqu'à la frontière et assurer son bien-être; il rappelle jusqu'aux cuisiniers, et, le même jour, il octroie à Koutaïkow le titre de comte et le cordon de Saint-André.

Le grand écuyer n'est pas homme à user discrètement de la faveur qui lui a été dévolue. Ambitieux, cupide et vénal, il met à prix son crédit. Les services qu'il rend, on les lui paye. Une Française, comédienne au théâtre Michel, la Chevalier, se fait la complice de sa vénalité, de concert avec son mari, véritable aventurier. A eux trois, ils exploitent la ville et la cour, mettent en coupe réglée les solliciteurs. Paul Ier laisse faire. Il n'a que complaisances pour son favori dont l'action sur lui est si puissante, que c'est par la voie de ce trio de coquins que Bonaparte fait parvenir au potentat dont il recherche l'amitié, l'expression de ses vœux et de ses désirs. Koutaïkow pourrait donc beaucoup pour ramener le czar à des idées sages et modérées. Mais il n'a d'autre souci que celui de lui plaire et de le flatter, afin d'en obtenir davantage. Loin de contenir ses violences, il les encourage en activant autour de son maître le système de dénonciation qui sévit par toute la Russie.

Cette situation ne s'est pas créée en un jour, mais peu à peu. Au commencement de 1801, elle bat son plein. La terreur règne à Saint-Pétersbourg et dans tout l'empire où la police exerce le même pouvoir et use des mêmes procédés que dans la capitale. Dans les rues, au théâtre, à la cour, les gens qui s'y rencontrent osent à peine se parler. Les relations sociales sont en réalité suspendues. Chacun considère comme un bonheur de pouvoir atteindre le bout de la journée et rentrer chez soi, le soir venu, sans avoir subi quelque mésaventure. Duroc, aide de camp de Bonaparte, envoyé par lui à Saint-Pétersbourg lorsque Paul Ier avait enfin consenti à entrer en rapports avec la France, écrivait, au lendemain de sa mort, au premier consul : « Il avait fait de sa capitale un désert. Rien ne pouvait y arriver. Rien ne pouvait entrer dans l'empire; les prisons étaient pleines. On était mutilé et exilé pour rien. »

Ainsi, l'infortuné Paul Ier, en dépit des qualités réelles et de sentiments généreux dont parfois encore quelques-uns de ses actes, hélas! trop rares, fournissent la preuve, contribue à propager l'opinion qui s'est formée, quant à la nécessité de briser dans ses mains le pouvoir dont il abuse, opinion qui se généralise de jour en jour et à laquelle finit par se rallier son fils aîné et héritier, le grand-duc Alexandre.

Tout concourt à justifier le jugement que portera

un peu plus tard le principal auteur du complot qui s'ourdit, dès ce moment, dans le but de délivrer la Russie. « Le grand-duc Alexandre s'est trouvé placé entre la nécessité de détrôner son père et la certitude de le voir bientôt opérer la ruine de son empire par l'extravagance de ses projets et l'inconséquence de ses actions. La folie de ce malheureux prince était parvenue à un tel degré, qu'il n'y avait plus moyen de le souffrir et qu'on devait le sacrifier au bonheur de quarante millions d'hommes. »

Celui qui tiendra ce langage, c'est le comte de Pahlen, que nous allons maintenant voir à l'œuvre, l'homme audacieux et résolu dont un émigré français, le comte de Langeron, contemporain et presque témoin de ce drame sombre, dira plus tard dans le récit encore inédit qu'il en a laissé : « Pahlen a sauvé la Russie. Mais je ne voudrais pas en avoir le mérite à ce prix » (1).

(1) Le comte de Pahlen a laissé une relation de l'événement que nous racontons et dont il a été le metteur en scène. Cette relation, encore aujourd'hui dans les mains de ses héritiers, est, par leur volonté, restée inédite et peu de personnes en ont eu communication. Un entretien avec une de ces personnes m'en a livré quelques traits. Elle débute à peu près en ces termes : « Comme on ne manquera pas de raconter beaucoup de bêtises sur la mort de l'empereur Paul, je veux dire très exactement ce qui s'est passé. »

II

Né d'une noble famille courlandaise, mais n'en ayant reçu aucun patrimoine, le comte de Pahlen était le fils de ses œuvres. Il devait tout à son habileté et à ces hasards de la vie que la fortune se plaît à mettre au service de ceux qu'elle juge capables d'en tirer profit. Entré jeune au service, il végétait obscurément à Saint-Pétersbourg, pauvre et couvert de dettes, lorsqu'un matin, à l'improviste, il fut appelé chez le ministre des Affaires étrangères. Une affaire pressante nécessitait l'envoi immédiat d'un courrier à Stockholm. Il fallait un homme jeune, actif, vigoureux, capable de faire le voyage d'une traite. Il possédait ces qualités, et c'est pour cette cause qu'on l'avait choisi. Il reçut, en même temps que l'ordre de partir sur l'heure, les dépêches qu'il était chargé de porter et une somme ronde pour ses frais de route.

Pourvu de ce viatique, la pensée lui vint tout à coup que ce pouvait être l'instrument de sa fortune. Il était joueur et c'est au jeu qu'il laissait

chaque soir le plus clair de ses ressources. Mais peut-être le destin lui ménageait-il une revanche. Au lieu de partir, il entra dans un tripot. Quelques instants après, il en sortait le gousset presque vide, la plus grande partie de la somme destinée à son voyage lui ayant été enlevée. Accablé, se considérant comme perdu, il errait tristement sur le port, quand il vit un navire prêt à mettre à la voile. Il eut l'idée de s'informer de sa destination. On lui répondit : « Stockholm. » Il demanda le prix du passage. Ce prix n'excédait pas le mince pécule qui lui restait. Il n'hésita pas, s'embarqua et partit.

La traversée fut heureuse et rapide au delà de ce qu'il pouvait espérer. A Saint-Pétersbourg, on ne le supposait pas encore arrivé à sa destination, quand on reçut de l'ambassadeur russe en Suède l'accusé de réception de la dépêche. Ce qui n'était que le fait du hasard fut attribué à la célérité du jeune courrier, à son savoir-faire, à son zèle. Quand il rentra de sa course, il fut accueilli par le ministre qui le félicita, et présenté à l'impératrice Catherine. Séduite par sa bonne mine, elle le fit entrer dans ses chevaliers-gardes. Dès ce moment, il vécut à la cour. Courtisan accompli, il y parcourut un brillant chemin, s'y maria, y devint puissant et considéré. Lorsque Paul Ier monta sur le trône, Pahlen gagna si promptement sa confiance, qu'il se vit bientôt investi des plus hautes fonctions, et condamné, quand la politique impériale se mo-

difia, à devenir l'instrument de la tyrannie odieuse dont, avec beaucoup de raison et de sagesse, il avait tenté en vain d'arrêter la cause et de conjurer les effets.

Au moment où la Russie, lasse du joug destructeur sous lequel elle était asservie, gémissait de son impuissance à se délivrer, Pahlen possédait un pouvoir immense qu'il exerçait sous l'autorité de l'empereur. Il était aide de camp général de Sa Majesté, ministre de la Guerre, directeur des postes et de la haute police, commandant de la première division de l'armée, dont faisait partie la garde impériale. Gouverneur civil de Saint-Pétersbourg, il en partageait avec le grand-duc Alexandre le gouvernement militaire.

Tout autre que lui eût été écrasé sous le poids de ces charges, alors surtout qu'il fallait les remplir au milieu des périls que lui créait à toute heure le caractère soupçonneux et fantasque de son maître. Mais Pahlen était un homme supérieur, clairvoyant, énergique, habile à dissimuler, dont la rare souplesse cachait un esprit persévérant, rusé, maître de soi et capable de conceptions profondes. Il ne lui fallut pas beaucoup de temps pour se rendre compte du caractère inguérissable de la folie de Paul Ier. Comme il réunissait dans ses mains d'innombrables moyens de surveillance et que rien n'échappait à son autorité, il ne put ignorer le ressentiment qui gonflait toutes les âmes ni n'en

pas prévoir les suites. Dès lors, son parti fut pris. Il décida d'être l'instrument de délivrance, et toute sa conduite s'inspira de cette résolution.

Presque tous les soirs, dans le salon d'une noble dame russe, la comtesse de Géredzow, sœur des Zoubow, amie de cœur de lord Withworth, et qui ne pardonnait pas à Paul Ier l'expulsion brutale de cet ambassadeur, le comte de Pahlen rencontrait un petit nombre d'hommes animés des mêmes sentiments que lui, et, parmi eux, l'amiral Ribas. C'est avec celui-ci qu'il jeta les premières bases du complot. Mais Ribas, qui conseillait le poison, mourut subitement, et Pahlen, qui préférait recourir à un coup de main, ne put plus compter que sur lui-même pour mener à bonne fin l'entreprise qu'il avait conçue.

Ce contretemps ne le découragea pas. A certains traits d'ailleurs, il comprenait, qu'encore que les soupçons de l'empereur l'eussent épargné jusqu'à ce jour, il était exposé à ce qu'il n'en fût pas longtemps ainsi et qu'il devait se tenir prêt à parer à des dangers dont il eût été la première victime.

Il n'hésita pas à s'ouvrir de ses projets au grand-duc Alexandre. Il lui démontra la nécessité de mettre un terme aux calamités publiques en détrônant le souverain qui les déchaînait, et en le remplaçant par son fils. Alexandre, quoiqu'il fût l'objet des préventions de l'empereur, commença par

résister. Mais Pahlen revint à la charge tant et si bien, que le grand-duc finit par laisser entendre que, si la démence de son père persistait, il consentirait à laisser agir les conspirateurs. A ce consentement, il ne mettait que deux conditions : la première, qui lui fut suggérée par Pahlen lui-même, c'est que son frère, le grand-duc Constantin, serait tenu dans l'ignorance de ce qui se préparait; la seconde, que la vie de l'empereur serait épargnée et qu'on ne lui ferait aucun mal. Pahlen promit. Mais il semble bien que, sur ce dernier point, il ne voulait pas tenir, étant convaincu que laisser vivre Paul, c'était exposer à de sanglantes représailles ceux qui l'auraient renversé.

Certain du consentement éventuel du grand-duc, il commença à dresser ses batteries et à tout combiner en vue de réunir dans Saint-Pétersbourg le plus grand nombre de mécontents. Il s'assura le concours du général de Benningsen, Hanovrien, depuis trente ans au service de la Russie. Il rappela les Zoubow qui, grâce à lui, furent pourvus d'emplois. D'autres exilés virent se rouvrir pour eux la capitale d'où ils avaient été chassés. Tous les actes de Pahlen en ces circonstances, témoignent d'une habileté quasi machiavélique. D'une part, il s'ingénia à accroître le ressentiment public en aggravant dans l'exécution les mesures ordonnées par l'empereur; et, d'autre part, il excita les inquiétudes et les soupçons de celui-ci en se dé-

clarant impuissant à le protéger dans ses courses à travers la ville ou même derrière les murailles du palais Michel, contre les attentats auxquels pourraient se porter les désespérés que la rigueur impériale contraignait à errer sans asile et sans pain, ces officiers qu'on avait mis hors la loi en nombre considérable.,

Il poussa plus loin encore son astucieux savoir-faire. Par ses soins, la police commença à communiquer des billets mystérieux qu'elle était censée avoir découverts ici ou là et qui attestaient à la fois que l'exaspération publique touchait à son comble et que les jours de l'empereur n'étaient pas à l'abri d'un coup de violence, inspiré par le désespoir. Des lettres anonymes que le souverain trouvait un peu partout, dans son palais, et jusque sous sa serviette quand il se mettait à table, contenaient des menaces analogues. Il finit par être convaincu qu'on fomentait un complot contre sa vie. Ce qui ajoutait à ses alarmes, c'est que Pahlen était parvenu à le mettre en défiance contre l'impératrice et contre ses deux fils aînés, les grands-ducs Alexandre et Constantin.

Sa sécurité fut ébranlée. Il demanda à son conseiller ce qu'il pensait de la situation et s'il la jugeait sans remède. Pahlen n'en pouvait nier la gravité. Loin de la nier, il ne dissimula pas qu'il ne saurait, quant à lui, en atténuer les périls si l'empereur ne se décidait pas à des mesures de

clémence. Il émit l'avis de créer un tribunal d'appel où tous ceux qu'avaient frappés des condamnations qu'ils déclaraient n'être pas justifiées seraient appelés à présenter leurs moyens de défense, ce qu'ils n'avaient pu faire quand ils furent condamnés.

Cette proposition fut accueillie, le tribunal nommé et les officiers exclus autorisés en grand nombre à venir plaider leur cause. Mais Pahlen eut le soin de désigner pour bénéficier de la décision impériale ceux surtout sur lesquels il croyait pouvoir compter, et avec eux quelques personnages considérables, tels que le général de Benningsen, les frères Zoubow et autres exilés d'importance, à qui, au moment voulu, il voulait confier ses desseins et demander de l'aider à les accomplir. Peu à peu, les proscrits accoururent; ils devinrent légion sans que cependant leur ressentiment s'apaisât, car le tribunal était long à se prononcer et qu'en attendant qu'il se prononçât, on les laissait mourir de faim.

Du reste, encore à cette heure, Pahlen ne s'ouvrait à personne de ce qu'il voulait et poursuivait. Au grand-duc Alexandre même, il fit supposer non qu'il avait changé d'avis, mais que les temps n'étaient pas venus, qu'il fallait attendre. Il entendait vivre seul avec sa pensée jusqu'à l'heure propice, et se contenta d'opposer aux soupçons et aux craintes de l'empereur, comme aux résolutions

violentes qu'ils suggéraient, des conseils de modération et de sagesse qui, d'ailleurs, n'étaient pas écoutés.

A l'improviste, il découvrit l'existence d'une contre-police qui s'était créée à son insu, sans que rien, dans l'attitude du souverain, eût pu lui faire craindre une altération de son crédit. Cette contre-police, l'empereur était seul ou croyait être seul à en connaître les agents; c'est de l'empereur directement qu'ils recevaient leurs ordres. Convaincu qu'elle était dirigée contre lui, Pahlen ne laissa rien transpirer des sentiments qu'excitait en son esprit sa découverte. Mais il redoubla de prudence et ne tarda pas à remarquer que l'empereur affectait de ne plus l'entretenir des objets dont naguère il l'entretenait sans cesse. Il en conclut que ces confidences étaient maintenant réservées à d'autres qui auraient vite fait de lui aliéner la confiance de son maître.

Ce fait une fois constaté, l'élucider n'était rien pour un homme tel que lui, disposant d'immenses moyens d'action et dont la nécessité de se défendre augmentait la clairvoyance et l'habileté. Il ne craignit pas d'exercer sur l'empereur, sur ses actes, sur ses paroles, la surveillance la plus active, et comme il entendait empêcher Paul Ier de faire appel à d'autres dévouements que le sien, il donna à toutes les portes de Saint-Pétersbourg l'ordre formel de ne laisser sortir de la ville que les personnes

dont les passeports seraient signés de lui ou revêtus de son visa.

Cet excès de précaution ne tarda pas à produire tous ses effets. Trois jours plus tard, un courrier de la cour fut arrêté à la barrière, le sauf-conduit qu'il présentait à l'officier du poste ne portant que la signature de l'empereur et non celle du comte de Pahlen. Conduit devant celui-ci, malgré ses protestations il fut fouillé. Parmi les papiers saisis sur lui, se trouvait une lettre autographe de l'empereur au comte Aracheyeff, grand-maître de la police à Moscou. Le courrier déclara avoir reçu de Sa Majesté l'ordre de porter sans délai cette lettre à son destinataire.

Il est probable que Pahlen trouva quelque moyen de pénétrer le secret de la missive dont, en tous cas, l'adresse seule en disait long. A supposer même qu'il n'en eût pas lu le contenu, il lui fut aisé de deviner que son collègue de Moscou était mandé à Saint-Pétersbourg, et que ce ne pouvait être que pour le remplacer.

Décidé à retarder autant qu'il le pourrait ce remplacement, il refusa de restituer la lettre au courrier qui la réclamait, et payant d'audace, il alla la déposer entre les mains de l'empereur, avec le passeport, en disant que ces pièces étaient assurément fausses, que c'est pour ce motif qu'il en avait opéré la saisie et arrêté le porteur, et qu'il se félicitait des précautions de police prises par lui, dans

ces derniers temps, puisqu'elles venaient de faire tomber dans ses mains une expédition pour laquelle on avait eu l'audace d'imiter la signature impériale.

L'empereur ne protesta pas. Il se borna à remercier le chef de sa police, reprit ses papiers et se mit à parler d'autres choses, n'osant avouer qu'il avait voulu le tromper. Mais l'incident parut au comte de Pahlen gros de conséquences et le convainquit de la nécessité de ne pas laisser à son terrible maître le temps de se ressaisir et de recommencer. C'était d'autant plus nécessaire, que quelque chose du refroidissement de la faveur impériale à son égard avait transpiré déjà dans le public, et que ses ennemis — il ne l'ignorait pas — non contents de prédire sa chute prochaine, s'efforçaient de la précipiter par des avis anonymes adressés à l'empereur, où on lui révélait un complot en l'engageant à veiller à sa sûreté et à se défier du comte de Pahlen, qu'on accusait d'être le principal instigateur de ces ténébreuses intrigues. L'heure était donc venue d'agir.

Il y eut des conciliabules nocturnes chez la comtesse de Géredzow, sœur des Zoubow. Ses trois frères Platon, Valérien et Nicolas y assistèrent avec le général de Benningsen et le comte de Panin qui remplaçait en ce moment aux Affaires étrangères Rostopchine, exilé. Quelques autres personnages de moindre importance, presque tous at-

tachés à la cour ou officiers de la garde, entrèrent dans la conspiration. Elle n'avait, en apparence, d'autre but que de contraindre l'empereur à abdiquer. En réalité, les meneurs étaient résolus à aller jusqu'au crime.

On discuta sur les dispositions à prendre. On se distribua les rôles, chacun des conjurés étant chargé de recruter sous sa responsabilité des complices en vue de l'action finale. Pahlen se réserva la direction supérieure de l'entreprise où il jouait sa tête. On a quelques raisons de croire qu'il se proposait, si les choses tournaient mal, de paraître arriver au secours de l'empereur.

Sur ces entrefaites, un matin — on était alors aux premiers jours de mars — il fut mandé au palais Michel. Il trouva son maître fiévreux, agité, et pressentit l'orage qui allait éclater. Il s'y était préparé et son calme ne se démentit pas un instant durant la terrifiante scène qui suivit.

— Monsieur de Pahlen, lui dit tout à coup l'empereur, vous étiez ici en 1762?

— Oui, Sire, j'y étais.

— Vous avez pris part à la révolution qui priva mon père du trône et de la vie?

— Non comme acteur, Sire, mais comme témoin. J'étais bien jeune. Je servais comme bas officier dans les gardes à cheval. Je suis monté à cheval avec le régiment sans me douter de ce qui se pas-

sait. Mais pourquoi Votre Majesté me fait-elle cette question?

— Pourquoi? Voici pourquoi. On veut renouveler 1762. J'ai là des lettres qui m'en avertissent et qui vous accusent d'être du complot.

Pahlen ne broncha pas. Loin de fléchir devant une situation aussi dangereuse qu'extraordinaire, il y puisait plus d'audace.

Se redressant, il répondit :

— C'est vrai, Sire, je suis du complot.

— Vous en êtes! Vous en êtes! s'écria l'empereur. Et vous l'avouez!

Sa fureur était extrême; il ne se contenait plus ; les reproches et les menaces tombèrent sur Pahlen, auquel il reprocha avec une brutalité sans mesure les bienfaits dont il l'avait comblé. Pahlen laissa se déchaîner la tempête, attendant que l'empereur fût redevenu assez maître de soi pour pouvoir l'entendre.

— Oui, je suis de ce complot, reprit-il alors froidement. Mais, comment le connaîtrais-je si je n'avais pas eu l'air de m'y prêter, et comment me serais-je mis en état de le déjouer si je ne m'étais pas déclaré prêt à y prendre part?

— C'était donc une feinte? demanda l'empereur.

— Oui, Sire, une feinte. Peut-être aurais-je dû signaler à Votre Majesté ces menées criminelles. Mais, certain de pouvoir en arrêter les auteurs, j'ai préféré me taire. Je connais le caractère impétueux

de Votre Majesté. J'ai craint qu'étant avertie, elle ne pût dominer son ressentiment et ne donnât l'éveil aux coupables, qui se seraient hâtés de fuir.

En écoutant son ministre, l'empereur semblait s'apaiser et reprendre confiance. Pour achever de le convaincre, Pahlen s'attacha à le rassurer, à lui démontrer qu'il n'avait rien à craindre.

— Je tiens tous les fils de la conspiration, ajouta-t-il, et bientôt Votre Majesté saura tout. Ne cherchez pas, Sire, à établir une comparaison entre vos dangers et ceux de votre père. Il était étranger et vous êtes Russe. Il avait les Russes en horreur, affectait de les mépriser, de les éloigner de lui. Vous les aimez, vous les estimez, vous les employez. Il n'était pas couronné, et vous l'êtes. Il persécutait les prêtres, et vous les honorez. Il avait aigri les gardes, ils étaient exaspérés contre lui, et ils vous sont dévoués. Il n'y avait à Saint-Pétersbourg, au temps de Pierre III, aucune police, et maintenant il y en a une et si parfaite qu'il ne se fait pas un pas et ne se dit pas un mot que je ne le sache. Enfin, quelles que puissent être les intentions de l'impératrice, elle n'a ni l'énergie, ni le génie de votre mère. Elle a des enfants de vingt ans et, en 1762, Sire, vous aviez sept ans. Je répète donc à Votre Majesté qu'elle n'a rien à craindre.

— Tout cela est vrai, fit l'empereur, se rendant à ces raisons ou feignant de s'y rendre. Mais, il ne faut pas s'endormir, et j'exige que, dès à présent,

vous me nommiez les principaux chefs du complot.

A cet ordre, auquel peut-être il s'attendait, Pahlen affecta le plus grand trouble. Puis, comme l'empereur le renouvelait impérieusement, il eut l'air de ne céder qu'avec douleur, expliquant sa répugnance à en dire plus long par la certitude du coup affreux qu'il allait lui porter. Comme malgré lui, il finit par avouer que le grand-duc Alexandre et le grand-duc Constantin avaient un rôle dans la conspiration.

De nouveau, et avec encore plus de violence que la première fois, la colère de l'empereur éclata.

— Vous allez les arrêter sur-le-champ et les conduire à la forteresse, ordonna-t-il. On instruira leur procès immédiatement.

— Oh! Sire, Votre Majesté y songe-t-elle? balbutia Pahlen. Ses fils! Le prince héritier!

— Je le veux! affirma Paul Ier, qu'offensaient ces hésitations. Obéissez!

— Alors, Sire, je vous supplie de couvrir ma responsabilité en me donnant un ordre écrit qui attestera maintenant et plus tard que si j'ai osé attenter à la liberté de l'héritier de la couronne, c'est que j'ai dû obéir à une autorité plus haute.

— Qu'à cela ne tienne! répliqua l'empereur.

Et sur l'heure, il écrivit de sa main l'ordre d'arrestation, le signa et le remit à Pahlen. Maintenant, l'habile conspirateur touchait à ses fins. Quelques instants après, il entrait chez le grand-duc

Alexandre et, abordant sans préliminaires l'objet de sa visite, il mit sous ses yeux l'écrit impérial en disant :

— Hésiterez-vous encore ! Laisserez-vous votre père frapper tout ce que la Russie compte de plus cher et de plus respectable, et voudrez-vous ne pas couper court à ces excès odieux ?

Posée en ces termes, la question ne pouvait être résolue que par un recours à la violence. Pahlen développa cette thèse avec son ordinaire habileté. A un gouvernement implacable, il fallait en hâte substituer le gouvernement plus sage et plus modéré de l'héritier du trône, que le Sénat s'empresserait de proclamer.

Le grand-duc avait toujours été un fils respectueux. Il combattit vivement ces instances. Mais l'éloquence fougueuse de Pahlen, le tableau qu'il traça des calamités nouvelles qui allaient fondre sur la Russie, et surtout la promesse qui lui fut faite que son père aurait la vie sauve, eurent raison de la résistance du prince héritier. L'ordre commandant les mesures que prescrivait la gravité des circonstances lui fut enfin arraché.

Il exigea toutefois que l'exécution fût ajournée jusqu'au surlendemain, 11 mars (style russe). Ce jour-là, le 3e bataillon du régiment de Sémenowski, dont il était plus sûr que des deux autres devait être de garde, et, maintenant qu'il avait consenti, il entendait ne rien négliger pour

assurer le succès. Sur ce point, Pahlen ne céda qu'à grand'peine, redoutant que, pendant ces deux jours, ne se produisît quelque trahison de la part de l'un de ceux qu'il avait fallu mettre dans le secret. Il céda cependant devant la volonté du futur empereur.

De même, il fut convenu que le grand-duc Constantin continuerait à être laissé en dehors de ce qui se tramait. Pahlen redoutait une dénonciation de sa part. Alexandre connaissait mieux son frère et ne lui laissait pas l'injure d'un tel soupçon. Mais il voulait s'épargner les remontrances que Constantin n'eût pas manqué de lui adresser et auxquelles, maintenant, il lui était impossible de prêter l'oreille.

Ainsi tout était prêt pour le crime, et les deux jours qui suivirent furent employés par le principal auteur et ses complices à assurer le dénouement qu'ils souhaitaient, car, si Paul Ier ne périssait pas, eux-mêmes étaient perdus.

III

Dans la soirée du 10 mars, au palais Michel, le souper de l'empereur fut servi à l'heure accoutumée. L'impératrice, étant souffrante, n'y assistait pas. Les convives étaient au nombre d'une vingtaine. Parmi eux se trouvait le maréchal Koutouzow, l'un des héros des guerres de Pologne et de Turquie, et qui devait, en 1812, remporter sur Napoléon la victoire de Krasnoï. Sa fille, en sa qualité de demoiselle d'honneur et en l'absence de l'impératrice, avait pris place à table, en face de l'empereur. Pendant le repas, c'est avec elle surtout qu'il se plut à s'entretenir. Sa gaieté fut remarquée. Il était rare qu'il se livrât à des plaisanteries, ainsi qu'il le fît ce soir-là.

Après le souper, il causa durant quelques instants avec le maréchal. Puis, au moment de rentrer dans ses appartements, s'étant regardé dans une glace qui déformait les objets qu'elle réfléchissait, il dit en riant :

— Quelle drôle de glace! Je m'y vois le cou tout de travers.

Il se retira ensuite sans qu'un mot ou un geste laissât supposer aux personnes présentes qu'il craignait quelque péril et croyait ses jours menacés.

Presque à la même heure, son favori Koutaïkow soupait chez la Chevalier, cette comédienne française dont il a été parlé plus haut, auprès de laquelle il passait ses soirées lorsqu'il n'y avait pas spectacle à la cour ou au théâtre Michel. Vers minuit, au milieu d'une conversation qui l'intéressait, on lui apporta une lettre sur l'enveloppe de laquelle, au-dessus de son nom, on lisait ce mot : *Citissime*. Au lieu de l'ouvrir, il la jeta sur la cheminée, et comme la Chevalier s'étonnait qu'il ne montrât pas plus de hâte d'en connaître le contenu :

— J'en reçois tant de pareilles! répondit-il dédaigneusement.

Tout fut dit; on ne parla plus de la lettre qui resta à la place où l'on l'avait mise et y fut oubliée jusqu'au lendemain. Si cependant Koutaïkow en avait pris connaissance en la recevant, il eût appris à temps pour sauver les jours de Paul Ier tous les détails du complot qui ne lui fut révélé que quelques heures plus tard, lorsqu'il se décida à lire le mystérieux billet et quand on ne pouvait plus conjurer les funestes effets de cette machination diabolique. Mais il était écrit qu'en ces lamentables circonstances tout serait malheur et fatalité. Pahlen

avait si bien pris toutes ses mesures que, jusqu'à l'heure de l'exécution, son projet demeura enveloppé des voiles mystérieux sous lesquels il l'avait conçu.

Ces voiles restèrent impénétrables, bien que tous les officiers et soldats de service au palais cette nuit-là, fussent dans le secret de la conspiration, à l'exception de leur chef, un Allemand du nom de Peiker, de l'ancienne garde de Catherine. Lorsqu'il eut été averti du péril qui menaçait l'empereur, Peiker perdit l'esprit et ne sut rien faire que consulter tout le monde sur la conduite qu'il devait tenir, voire les complices qui lui conseillèrent dérisoirement de faire un rapport à son colonel.

Les conjurés — ils étaient environ soixante — avaient passé la soirée et la nuit à boire et à jouer chez le comte de Pahlen. A la pointe du jour, ils reçurent ordre de partir pour le palais. Ils se levèrent tumultueusement et en désordre. A l'exception de Pahlen et de Benningsen qui avaient conservé tout leur sang-froid, ils étaient très échauffés par le vin de Champagne qu'on leur avait versé à flots. Il fallut les rappeler au silence. Ils se divisèrent en deux colonnes. Valérien Zoubow suivit la première, dont Pahlen avait pris le commandement. Ses deux frères Platon et Nicolas se joignirent à la seconde qui marchait sous les ordres de Benningsen. Mais une partie de celle-ci s'égara en chemin, n'arriva au palais et dans la chambre de

l'empereur que quelques instants après son chef, et cette circonstance, en apparence insignifiante, fut, comme on le verra, la cause immédiate et déterminante de la mort de Paul Ier.

Une fois dans le palais dont la complicité des sentinelles appartenant toutes au régiment de Sémenowski avait ouvert les portes, Pahlen et sa colonne passèrent par le grand escalier du côté de l'appartement de l'impératrice, tandis que Benningsen et la poignée d'hommes qui ne l'avait pas quitté prenaient l'escalier de la chapelle.

En haut de cet escalier, sur le palier, se trouvait, une grande salle qui servait d'antichambre à l'appartement de l'empereur. La porte en était gardée par les heiduques de la cour. Ces serviteurs, d'une fidélité éprouvée, avaient ordre de n'ouvrir qu'à l'adjudant Armagakow, du régiment de Préobrajenski, qui venait tous les matins à six heures apporter à l'empereur le rapport du colonel. Les conspirateurs, conduits par Benningsen, n'auraient donc pu entrer, s'ils n'avaient recouru à la ruse. Ils y recoururent avec l'aide d'Armagakow qui s'était joint à eux. Il frappa à cette porte en criant comme d'habitude qu'il était six heures, bien qu'il n'en fût que trois. Les heiduques, éveillés en sursaut, s'y trompèrent, ouvrirent et toute la bande entra.

A la vue de ces hommes armés, dont l'un, le général de Benningsen, était en grand uniforme et

couvert de décorations, les deux gardiens comprirent ce qui se passait. Ils voulurent barrer le chemin aux factieux. Ceux-ci renversèrent l'un d'un coup de sabre. L'autre s'enfuit et courant, criant, alla donner l'alarme. Le malheur est que ceux à qui il s'adressait n'étaient que trop disposés à laisser faire ou n'osaient intervenir. Du reste, pendant qu'il appelait à l'aide, la porte de la chambre de l'empereur avait été forcée et le flot meurtrier s'y précipitait.

Cette chambre était vaste, élevée de plafond, avec deux entrées que séparait une sorte d'alcôve fermée, destinée à un valet de chambre; à droite de l'une de ces entrées, se trouvait une armoire où étaient conservés les drapeaux et les étendards des régiments des gardes et les épées des officiers aux arrêts. Tout contre cette armoire, s'ouvrait une petite porte conduisant d'un côté dans les appartements de l'impératrice, de l'autre, par un escalier dérobé, dans une cuisine hollandaise qui n'avait jamais servi et, de là, au logement du prince Gagarin, adjudant général de service, qui ne se doutait de rien.

On a vu qu'à l'entrée des conjurés dans l'antichambre de l'appartement impérial, une lutte s'était engagée entre quelques-uns d'entre eux et les heiduques de garde; on a toujours supposé que l'empereur fut réveillé par le tumulte de ces gens aux prises et qu'il se jeta hors de son lit. Encore à ce

moment, il aurait pu s'enfuir, non par la chambre de l'impératrice dont il barricadait lui-même la porte tous les soirs, mais par le logement du prince Gagarin. Il faut croire que l'idée ne lui en vint pas, car il se réfugia derrière un paravent et demeura là, attendant.

Platon était entré le premier. Il courut au lit et, le trouvant vide, il s'écria en français :

— Il s'est sauvé !

Mais Benningsen, qui venait derrière, aperçut l'empereur. Il marcha sur lui, l'épée basse, et dit :

— Sire, vous avez cessé de régner. L'empereur Alexandre est proclamé. C'est par son ordre que nous vous arrêtons. Vous devez abdiquer. N'ayez aucune inquiétude pour vous. On n'en veut pas à votre vie. Je suis ici pour la protéger et la défendre, à la condition cependant que vous vous soumettrez à votre sort, car, si vous opposiez la moindre résistance, je ne répondrais plus de rien.

L'empereur gardait le silence. Platon Zoubow lui répéta en langue russe ce discours que Benningsen avait prononcé en français. Alors, le malheureux Paul Ier demanda :

— Que vous ai-je donc fait ?

Un des plus exaltés de la troupe répliqua brutalement :

— Il y a quatre ans que vous nous martyrisez.

En cet instant, les conjurés de la colonne de Benningsen, qui s'étaient perdus en route et bientôt

retrouvés, entrèrent bruyamment. Ceux qui les avaient précédés dans la chambre crurent qu'on venait au secours de Paul Ier. Ils s'effrayèrent et prirent la fuite. Pendant quelques minutes, Benningsen resta seul avec l'empereur et le contint en le menaçant de la pointe de son épée.

Ce tragique tête-à-tête cessa bientôt. Les fuyards ayant reconnu leur erreur, revenaient sur leurs pas. Ils se précipitèrent dans la chambre et, volontairement ou non, ils firent tomber le paravent sur une lampe posée à terre et qui s'éteignit, ne laissant pour éclairer cette scène d'horreur d'autre lumière que celle du petit jour. Ce fut le signal, et les plus violents d'entre eux se jetèrent sur leur souverain.

On en est réduit aux conjectures quant à la question de savoir qui lui porta les premiers coups. On ne sait guère qu'une chose, c'est que Nicolas Zoubow le blessa au visage, sous l'œil gauche, à l'aide d'une tabatière qu'il avait à la main et que deux officiers, Yaschwill et Tatarinow lui jetèrent autour du cou une écharpe que leur passa un de leurs camarades, nommé Skariatine. Une autre version veut que ce soit un des Orloff qui ait achevé la victime en tirant les bouts de cette écharpe (1). Benningsen s'était mis à l'écart. Il laissait faire.

La victime ne se défendit pas. En essayant de

(1) J'ai lieu de croire que Pahlen l'affirme dans sa relation. Mais je n'en connais pas d'autres preuves.

parer les coups, le malheureux Paul demandait grâce ; il suppliait qu'on lui laissât le temps de se préparer à la mort. Mais vaines furent ses prières. Au moment d'expirer, ses regards étant tombés sur l'un des assassins, il lui dit :

— Quoi ! Votre Altesse, ici !

On a toujours pensé que dans cet officier, il avait à tort cru reconnaître un de ses fils, ce qui dramatise encore ce trépas épouvantable.

Le crime accompli, les assassins se dispersèrent et disparurent pour la plupart, laissant Benningsen en tête à tête avec l'empereur mort, comme ils l'avaient laissé tout à l'heure en tête à tête avec l'empereur encore vivant. Aidé des rares complices restés autour de lui, il s'occupa de faire disparaître les traces des violences commises. Par ses soins, Villie, le chirurgien du régiment de Sémenowski, fut appelé, prépara le cadavre impérial pour l'exposition que commandait l'usage de la cour. Les traces de la strangulation et la blessure faite par Nicolas Zoubow, furent habilement dissimulées. On étendit l'empereur sur le lit du valet de chambre, et trente soldats, sous les ordres d'un officier, Constantin Poltaratzki, eurent l'ordre d'entourer la couche funèbre et de ne pas permettre que l'impératrice s'en approchât. On plaça des sentinelles devant la porte qui mettait son appartement en communication avec celui de son mari. On s'attendait à la voir accourir d'une minute à l'autre et il im-

portait qu'elle ne pût se rendre compte des causes de la mort.

Les documents qui nous fournissent ces émouvants détails sont incomplets et obscurs en ce qui touche le rôle de Pahlen dans cette tragédie, dont il avait été le principal artisan et à laquelle il n'assista pas. Où était-il pendant qu'elle se déroulait? Est-ce à dessein qu'il ne parut que lorsque tout était fini? Nos papiers ne disent rien à cet égard et ne constatent qu'une chose, c'est qu'après la mort de Paul Ier, Pahlen se trouva là tout à point pour prendre les mesures qu'elle nécessitait : présenter aux troupes l'héritier de la couronne, le faire proclamer par le Sénat, contenir les prétentions et la douleur de la veuve de l'empereur assassiné.

Il est probable que ce fut lui qui alla prévenir Alexandre de l'événement. Le prince aussitôt songea à sa mère. Par son ordre, Pahlen monta chez Mme de Liéven, gouvernante des grandes-duchesses, et la chargea d'apprendre à l'impératrice qu'elle était veuve. Mme de Liéven commença par décliner ce douloureux devoir, puis, sur l'insistance de Pahlen se décida à l'accomplir.

L'impératrice était encore au lit, après avoir passé une partie de la nuit au chevet du lit d'une de ses filles. En voyant entrer Mme de Liéven, elle crut que celle-ci venait lui annoncer l'aggravation de l'état de la malade. Mais, en apprenant qu'il s'agissait de son mari, elle s'écria :

— Est-il mort? S'il est mort, c'est qu'il a été assassiné.

Elle se précipitait hors de son lit et pieds nus, les cheveux épars, passant à la hâte un jupon, elle courait vers l'appartement de l'empereur sans s'apercevoir que Mme de Liéven lui couvrait les épaules d'un manteau jaune en soie. La porte de l'appartement de Paul que lui-même barricadait tous les soirs avait été ouverte par Benningsen sans doute afin de ménager un accès à la bande de Pahlen. Mais des sentinelles la gardaient et barrèrent le passage à l'impératrice. Elle s'emporta, voulut passer quand même, en proie à une exaltation qui résultait tout à la fois de sa douleur conjugale et de sa volonté de se faire proclamer au lieu et place de son mari, à l'exclusion de son fils, dont les droits, affirmait-elle, étaient subordonnés aux siens.

— En des circonstances pareilles, Catherine a régné, répétait-elle, restant sourde aux adjurations de Mme de Liéven qui s'efforçait à la calmer.

Mais, plus elle s'agitait, ordonnait et protestait, plus les soldats se montraient énergiques à l'empêcher de briser le cordon qu'ils formaient devant elle. Leur capitaine, Constantin Poltaratzki, vint lui déclarer qu'il avait reçu l'ordre de ne pas la laisser passer et qu'elle ne passerait pas. Elle le maltraita et finalement se trouva mal. On alla lui chercher un verre d'eau. Elle le repoussa avec vio-

lence. Le grenadier Perekrestow, qui le lui avait présenté, lui dit alors :

— Buvez, notre mère, il n'est pas empoisonné.

Et pour la rassurer, il y trempa ses lèvres. Elle but après lui et se résigna à rentrer chez elle. Mais elle ne cessait de se lamenter, rappelant qu'elle avait été couronnée, que c'était à elle à régner, et non à son fils, dont le devoir consistait à lui prêter serment. On dut en référer à Alexandre, déjà considéré par toute la cour comme le successeur de son père. Il fallait aussi prévenir le grand-duc Constantin. C'est un des frères Zoubow, Platon, qui s'en chargea. Il entra dans la chambre du jeune prince, qui dormait profondément, et, tirant avec brutalité les couvertures, il lui ordonna de se lever sur-le-champ et d'aller chez l'empereur Alexandre.

A cet énoncé qu'il ne pouvait comprendre, puisqu'il ignorait que l'empereur Paul était mort, le grand-duc, qui voyait Zoubow entre deux vins, fut convaincu que l'ivresse avait troublé sa raison. Mais celui-ci l'obligeait à se lever, à s'habiller et à le suivre, sans lui dire où il voulait le conduire, et son attitude sembla si louche au grand-duc qu'avant de sortir avec lui, il s'arma d'un sabre afin de pouvoir, au besoin, défendre sa vie.

Quelques minutes après, il entrait dans l'antichambre de son frère, où des officiers en grand nombre, visiblement excités par le vin, devisaient bruyamment. L'un deux, Ouvarow, était tout à

fait ivre et se tenait assis sur une table, les jambes pendantes. C'est au milieu de ce tumulte que le grand-duc Constantin apprit la mort de son père. Il crut d'abord y voir la preuve d'un complot tramé contre tous les membres de la famille impériale. Mais on le rassura, et son frère, chez qui il entra, acheva, en mêlant des larmes aux siennes, de le convaincre qu'il ne courait aucun danger.

Ils s'entretenaient ensemble quand on vint faire connaître au jeune empereur ce que prétendait sa mère.

— Mon Dieu, soupira-t-il, encore ce surcroît d'embarras !

Il envoya Pahlen la raisonner et obtenir d'elle qu'elle renonçât à ses projets. Brusquement, elle parut devant ses fils et les saisissant par la main, les entraîna dans la chapelle du palais. Là, les contraignant à s'agenouiller, elle leur dit :

— Jurez-moi que vous n'avez pas trempé dans le crime qui vient d'être commis.

Ils jurèrent en protestant de leur innocence. Alors, tombant elle-même à genoux devant Alexandre, elle reprit :

— Vous êtes mon souverain (1).

Le jour, en se levant, trouva les régiments des gardes réunis dans la cour du palais. Ils y étaient

(1) Cette scène ne figure dans aucun des récits auxquels donna lieu l'événement. On m'assure qu'elle est extraite de celui de Pahlen.

venus durant la nuit, sous la conduite de leurs officiers, sans trop savoir pourquoi on les rassemblait ni pourquoi on leur ordonnait de charger leurs armes. Au moment de quitter la caserne, le lieutenant général Talitzin, qui commandait le régiment de Préobrajenski, avait adressé ces quelques mots à ses soldats :

— Mes amis, vous me connaissez depuis vingt ans. Vous avez confiance en moi. Suivez-moi et faites tout ce que j'ordonnerai.

Ils avaient suivi, les uns avec étonnement, les autres convaincus qu'ils étaient appelés à défendre l'empereur Paul Ier. Mais ayant appris, à leur arrivée au lieu du rassemblement, que leur maître, leur petit père, venait de mourir, encore qu'on leur eût caché les causes et le caractère tragique de sa mort, ils tombèrent en défiance, dans l'entraînement d'une révolte qui ne s'accusait que faiblement encore, mais qui se préparait. Il s'éleva même parmi eux, en dépit de leur soumission à leurs chefs, des murmures et des menaces. Ces symptômes de mécontentement, Pahlen les surprit en revenant de chez l'impératrice de laquelle il avait obtenu qu'elle abdiquerait ses prétentions au trône. Inquiet de l'attitude des gardes et de leurs dispositions, il entra chez le jeune empereur qui continuait à pleurer et à gémir, et, lui parlant avec rudesse, il lui dit :

— C'est assez faire l'enfant. Allez régner, venez vous montrer aux gardes.

Il l'entraîna jusque sur le front du régiment de Préobrajenski, dont le colonel Talitzin en voyant apparaître l'héritier de Paul Ier, entré déjà en possession de l'héritage, se mit à crier :

— Vive l'empereur Alexandre !

Quelques voix seulement lui firent écho. Les Zoubow s'avancèrent, parlèrent aux soldats, essayèrent de les entraîner en répétant le cri de Talitzin. Cette tentative resta vaine. Les gardes de Préobrajenski s'entêtaient dans leur silence. Alors, tandis que leurs officiers s'efforçaient de pénétrer les causes de cette attitude et de la modifier, Alexandre passa au régiment de Sémenowski par lequel il fut acclamé. Il se jeta ensuite dans un traîneau avec sa femme, la princesse Elisabeth, et se fit conduire au palais d'hiver, en ordonnant de rassembler les troupes sur la place qui existe devant ce palais. Toute la cour le suivit.

Comme les troupes opéraient leur mouvement, et qu'on venait de se convaincre que l'attitude du régiment de Préobrajenski était due à l'incrédulité des soldats qui refusaient d'ajouter foi à la nouvelle de la mort de l'empereur, on amena quelques-uns d'entre eux devant son cadavre. Ils furent convaincus, et le régiment prêta le serment comme le reste de l'armée. On avait convoqué en hâte le Sénat et les tribunaux. Ils ne firent pas difficulté de jurer fidélité au nouveau souverain. On a vu que l'impératrice mère avait déjà fait sa soumis-

sion à son fils. A 9 heures du matin, tout était terminé, l'empereur Alexandre consolidé sur son trône. L'ordre régnait dans Saint-Pétersbourg. Il n'y avait eu d'autre sang versé que celui de l'empereur Paul, et cette révolution du palais n'avait duré que quelques heures.

Dès le lendemain, le comte de Pahlen était confirmé dans ses emplois et semblait devoir en jouir longtemps. Mais, comme tous les auteurs et complices de ce grand forfait, il avait encouru la haine de l'impératrice veuve. Elle les poursuivit sans relâche de cette haine, s'attachant passionnément à détruire leur influence, à entraver leur carrière et surtout à exciter contre eux le sentiment national. Par ses soins, et tandis qu'on parlait partout d'un monument qu'elle faisait élever dans les jardins de Pawlowski à la mémoire de son époux, une image de la Vierge apparut dans une église de village. Cette image parlait, et appelait la vengeance du Ciel sur les assassins. Pahlen alla lui-même la détruire et s'exprima sur le compte de l'impératrice en termes sans mesure.

Elle se plaignit à son fils. Pahlen, morigéné par l'empereur, répondit du ton d'un homme que ses services ont rendu indispensable. Sa hauteur entraîna sa disgrâce. Il avait abusé de son crédit, il traitait son prince comme un enfant, et celui-ci, qui le craignait sans l'aimer, puisa dans les excès du joug qui pesait sur lui comme dans sa lassitude la

force de s'en délivrer. Le puissant ministre se vit un jour dépouillé de ses emplois, renvoyé de la cour et exilé dans ses terres de Courlande, près de Mitau. Il mourut en 1826, sans avoir recouvré sa faveur.

Le comte de Panin, bien qu'il n'eût pris aucune part au crime, mais parce qu'il l'avait par avance approuvé, fut également éloigné. Les Zoubow tombèrent aussi en disgrâce. Valérien et Nicolas purent continuer à résider à Saint-Pétersbourg, à la condition de se faire oublier. Ils y vécurent obscurément. Quant à Platon, l'ancien favori de Catherine, il reçut l'ordre de quitter la capitale. Il résida tour à tour à Mitau et à Riga, et on n'entendit plus guère parler de lui.

Avant de partir, il alla se disculper auprès du grand-duc Constantin, qui partageait à l'égard des meurtriers de son père tous les sentiments de sa mère, et n'en obtint que cette réponse :

— Monsieur le prince, qui s'excuse s'accuse.

Les officiers des gardes qui avaient eu un rôle dans la tragédie du 11 mars furent de même envoyés au loin. Leur chef Talitzin était mort trois mois après l'empereur Paul. Koutaïkow s'était enfui au lendemain de l'événement, bien qu'il n'y eût pris aucune part. Il se réfugia à Kœnigsberg et ne revint pas en Russie d'où la Chevalier avait été chassée.

Seul de ces sinistres acteurs, le général de Ben-

ningsen resta à la cour. C'était un brillant soldat. On avait besoin de ses services. Mais ceux qu'il avait rendus dans le passé, ceux qu'il rendit par la suite furent impuissants à l'absoudre du forfait auquel il avait pris une part active et à le laver du sang versé. L'impératrice-mère l'eut toujours en horreur. Le grand duc Constantin ne l'appelait que le capitaine des Quarante-Cinq, par allusion au meurtre du duc de Guise assassiné à Blois par les gardes d'Henri III, qui étaient au nombre de quarante-cinq.

Plus tard, il devait lutter victorieusement contre Napoléon, et ses exploits inspirèrent à l'illustre écrivain russe Tolstoï quelques-unes des plus admirables pages du fameux roman : *La Guerre et la Paix*. On le vit à Eylau, à la Moskowa, à Leipzig, toujours égal à lui-même. A Leipzig, l'empereur Alexandre le fit comte sur le champ de bataille. Mais il ne voulut jamais lui accorder le bâton de maréchal, bien que nul plus que lui ne l'eût mérité, ce qui faisait dire à Benningsen :

— L'ingrat ! Il oublie qu'autrefois j'ai bravé l'échafaud pour lui.

En 1818, sa santé le contraignit à rentrer dans la vie privée; peut-être aussi l'ostracisme dont, malgré tout, il restait frappé lui pesait-il trop durement. Il végéta pendant huit ans et mourut la même année que son complice, le comte de Pahlen.

Les Complots du Marquis de Maubreuil

1814-1823

I

A la fin du mois de mars 1814, au moment où les armées alliées allaient arriver devant Paris, l'impératrice Marie-Louise, emportant avec elle le roi de Rome, le trésor impérial et les diamants de la Couronne, avait quitté la capitale pour se rendre à Blois. Elle se conformait aux ordres de l'empereur. Lui-même se dirigeait sur Fontainebleau, après avoir vainement essayé, au prix d'efforts héroïques, d'arrêter la marche de l'ennemi. Derrière l'impératrice, ses deux beaux-frères Joseph, l'ex-roi d'Espagne, et Jérôme, roi de Westphalie, s'étaient également enfuis, Joseph sous le nom de comte de

Survilliers, Jérôme sous le nom de comte de Hartz. Jérôme avait laissé dans Paris sa femme, la princesse Catherine de Wurtemberg. Elle devait le rejoindre à Orléans, aussitôt qu'elle pourrait, sans risque, transporter leurs valeurs, argent et bijoux.

Domiciliée chez son oncle le cardinal Fesch, rue du Mont-Blanc, la jeune reine, après le départ de son mari, prolongea son séjour dans la capitale. La présence des armées étrangères et la protection de l'empereur de Russie lui donnaient toute sécurité. Elle y était encore, le 3 avril, lorsque le Sénat, sur la proposition de Talleyrand, vota la déchéance de Napoléon, le rétablissement des Bourbons et nomma un gouvernement provisoire; le 12, lorsque Monsieur, comte d'Artois, nommé par Louis XVIII lieutenant général du royaume, entra solennellement dans Paris, et le 13, lorsque arriva la nouvelle de l'abdication de l'empereur. Ce n'est que dans la matinée du 16 qu'elle put enfin partir.

Elle voyageait dans une voiture attelée de six chevaux, conduite par deux postillons, accompagnée du comte de Furstentein, son chambellan, et de la comtesse de Furstentein, sa dame d'honneur. Ses domestiques hommes et femmes suivaient dans d'autres voitures. Sur l'une d'elles, on avait chargé les bagages et plusieurs caisses contenant les bijoux de son mari et les siens. Dans une boîte, enveloppée d'une toile, se trouvait répartie, en quatre sacs, une somme de 84,000 francs en or, destinée à ses frais

de route. Elle n'avait pas cru devoir se munir d'une escorte. Mais des passeports, délivrés par les empereurs de Russie et d'Autriche, la recommandaient de la manière la plus pressante aux commandants des armées alliées, échelonnées sur les chemins qu'elle devait parcourir.

A sa première étape, elle obtint sans difficulté des chevaux au relai de la poste. Mais, le lendemain, à Toury, on les lui refusa, bien que les écuries fussent pleines. Comme elle s'en étonnait, le maître de poste allégua qu'il exécutait les ordres du maire. Elle ne put obtenir d'autres explications. Sans dételer, elle se remit en route pour Pithiviers avec l'intention, disait-elle, de gagner Nemours, soit qu'elle espérât y rencontrer Napoléon qui venait de quitter Fontainebleau, soit qu'ayant appris à Etampes que son mari, renonçant à l'attendre à Orléans, avait pris le chemin de la Suisse, elle eût décidé de modifier son itinéraire et de gagner par Fontainebleau la route de Bourgogne, qui devait la conduire à la frontière helvétique.

Le 20, dans l'après-midi, elle était à Nemours. L'empereur y ayant passé vers midi, tous les chevaux avaient été réquisitionnés pour son service. La princesse ne put en avoir pour elle qu'à la fin de la journée. Elle n'entra dans Fontainebleau qu'au milieu de la nuit, ce qui ne l'empêcha pas, tant elle avait hâte de retrouver son mari, de repartir aussitôt qu'on eut relayé.

Le 21, à sept heures et demie, elle arrivait en vue d'un village appelé Fossard où se trouvait un relai et où vingt-sept chevaux avaient été, dès la veille, commandés pour elle, lorsque sa voiture fut, à l'improviste, entourée d'une douzaine de cavaliers appartenant les uns au corps des mameluks, les autres à celui des chasseurs de la garde. A leur tête, caracolaient un colonel de hussards et un officier supérieur de la garde nationale. Sur une énergique sommation de ces deux chefs, les postillons arrêtèrent leurs chevaux. Comme la reine surprise avait mis la tête à la portière en demandant ce que cela signifiait, le colonel des hussards, un homme grand et svelte, ne paraissant pas avoir plus de trente-cinq ans, lui dit d'un ton de colère :

— Vous êtes soupçonnée, madame, d'avoir enlevé les diamants de la Couronne. Nous sommes chargés de nous saisir de vos malles et de les ramener à Paris avec vous.

— Je suis incapable d'une telle action! s'écria la reine. C'est me faire injure que de m'en soupçonner. Je ne refuse pas cependant de vous suivre à Paris. Mais, si vous êtes chargés de m'y conduire, vous devez avoir des ordres et j'ai le droit de les voir.

Le colonel tira d'une poche de son uniforme une liasse de papiers et la montra, en disant :

— Les voici.

Le chambellan comte de Furstentein voulut les

prendre pour les lire. Mais le colonel, changeant brusquement d'avis, les remit dans sa poche en déclarant que, tout réfléchi, on allait conduire à Fossard les voitures de la reine et ses bagages. Il en donna l'ordre aussitôt, bien qu'elle protestât contre la violence qui lui était faite. Puis, piquant des deux, il la devança au relai de poste dont le directeur fut averti par lui que, si la reine demandait des chevaux, il devait les refuser. Pour mieux s'assurer qu'il serait obéi, le colonel consigna ce maître de poste dans sa maison avec ses domestiques.

Il revint ensuite sur la route à la rencontre de la voiture de la reine, qui s'avançait, entourée de cavaliers le sabre au poing, suivie du chariot des bagages. Quant à celles de la suite, injonction avait été faite à leurs conducteurs de rétrograder vers Fontainebleau; elles étaient déjà loin, ramenées à grande allure par d'autres cavaliers qui ne revinrent sur leurs pas qu'après s'être assurés que les postillons se montraient dociles à la volonté du colonel et ne tourneraient pas bride ainsi que les y exhortaient, avec force gestes et cris, les gens qu'ils entraînaient ainsi dans une direction opposée à celle que venait de prendre, contrainte et forcée, la princesse Catherine.

Tout cela s'était passé si vite qu'elle n'avait pas eu le temps de montrer au colonel et à son compagnon, ses passeports et les sauf-conduits qu'elle tenait des empereurs de Russie et d'Autriche. Mais,

au moment où, à Fossard, les voitures s'arrêtaient devant une auberge, à côté du relai et comme, après lui avoir durement ordonné de descendre, le colonel venait de la faire entrer dans une grange, elle exhiba ces papiers destinés à la protéger. Le colonel sans même y regarder, les écarta dédaigneusement, observant qu'ils étaient sans valeur à ses yeux, en raison des ordres dont l'exécution lui avait été confiée. Se tournant vers l'officier de la garde nationale qui l'accompagnait et qui s'était montré disposé à souscrire à toutes ses exigences, il ajouta :

— Allons, monsieur le commissaire civil, faites décharger ces caisses. C'est vous que ce soin regarde. Moi, je ne suis ici que comme chef militaire et n'ai qu'à seconder l'exécution des ordres du roi de France.

Ces mots, entendus de la reine, accrurent son exaltation.

— Vous mentez, fit-elle. Le roi de France n'a pas donné des ordres pareils.

Mais, en homme résolu à ne tenir aucun compte de ses plaintes, le colonel s'abstint de répondre. Les cavaliers avaient mis pied à terre, déchargeaient le chariot et transportaient les caisses dans la grange. Lorsqu'elles y furent toutes, au nombre de onze, y compris celle qui contenaint les 84,000 francs en or, le colonel demanda les clés.

— Je les refuse, dit la reine.

— Vous êtes libre de me les refuser, madame.

Mais, vous nous obligerez à briser les serrures, puisque nous sommes tenus de dresser l'inventaire de ce que les caisses contiennent.

Cette menace eut raison de la résistance de la princesse Catherine. Continuant à protester, elle livra les clés au nombre de dix. Celle de la caisse n° 8 manquait. Elle fit remarquer que cette clé était restée entre les mains de son mari dont la caisse qu'elle ouvrait renfermait les bijoux. On commença à procéder à l'ouverture des autres. Toutes contenaient des diamants et des objets précieux. Après qu'on en eut ouvert trois, le comte de Furstentein observa que c'était là une opération actuellement inutile et que mieux valait la faire à Paris. Ce fut aussi l'avis du colonel et de son compagnon. Ils firent remettre les caisses sur la voiture autour de laquelle ils placèrent des gardiens.

Pendant ce temps, on avait allumé du feu dans une chambre. Le colonel invita la reine à s'y rendre. Des rafraîchissements y étaient servis à son intention. Elle déclina cette offre, préférant rester dans la grange d'où elle pouvait surveiller ses bagages. On l'y laissa avec le comte et la comtesse. Après avoir mis aux portes de l'auberge des factionnaires qui devaient en défendre l'accès à tout arrivant, le colonel et son compagnon allèrent déjeuner en emmenant avec eux le lieutenant Georges des mameluks de la garde impériale, qui commandait la troupe des cavaliers.

Lorsqu'au bout d'une heure ils revinrent, la reine était toujours à la même place, assise sur une chaise et toujours en proie à la même indignation. A ce moment, une carriole en osier, couverte d'une toile, s'arrêta devant l'auberge. Elle arrivait de Sens et amenait plusieurs voyageurs qui voulurent entrer. On leur refusa la porte. Il en résulta une discussion au cours de laquelle le colonel leur déclara, tout à coup, qu'en vertu des pouvoirs dont il était porteur, il réquisitionnait leur équipage au nom de l'Etat. Stupéfaits, ils voulurent protester. On ne le leur permit pas. Ils furent contraints de s'éloigner tandis que les caisses de la reine étaient de nouveau déplacées et de la voiture où on les avait remises, transportées dans la patache de ces voyageurs.

Brusquement, la reine qui depuis quelques instants fixait avec plus d'attention le colonel et ne cessait de le dévisager l'interpella.

— J'avais bien raison de penser que je vous ai déjà rencontré, monsieur, lui dit-elle. Vos traits ne m'étaient pas nouveaux. Mais, je ne parvenais pas à me rappeler où et quand je vous ai vu. Je me le rappelle maintenant et je vous reconnais. Vous êtes le marquis de Maubreuil. Vous avez vécu à la cour du roi mon époux. Il vous avait nommé capitaine des chevau-légers de sa garde et son écuyer. Vous lui devez la croix de la Légion d'honneur, attachée à votre uniforme... Et voilà

comme vous reconnaissez ses bontés, en arrêtant sa femme, en la dépouillant !

D'abord décontenancé par cette soudaine évocation de faits qu'il ne pouvait nier, Maubreuil se ressaisit bien vite et répondit :

— Je ne mérite pas vos reproches, madame. Je ne suis ici que le chef de la force armée. C'est à M. le commissaire civil que vous devez vous plaindre de la rigueur des mesures dont vous êtes l'objet. Lui seul a le pouvoir de les adoucir dans l'exécution.

Il désignait son compagnon, l'officier de la garde nationale, dont l'attitude démentait d'ailleurs son langage, car, cette attitude avait été jusque-là celle d'un subordonné. Néanmoins, Catherine se tourna vers ce dernier pour essayer de le fléchir. Il était impossible que le roi Louis XVIII eût ordonné de la dépouiller et de lui infliger ce traitement abominable. Elle jurait qu'elle ne l'avait pas mérité, qu'elle n'emportait rien qui ne fût son bien et qui appartînt à la Couronne de France.

Au lieu d'émouvoir le personage que Maubreuil avait appelé « M. le commissaire civil », les plaintes de la reine eurent pour effet de l'irriter.

— Vous nous prenez donc pour des voleurs ! répliqua-t-il durement.

— Vous-mêmes ne me traitez-vous pas comme une voleuse ?

— Nous obéissons à des ordres formels. Ces caisses doivent aller à Paris et elles iront.

Cette scène avait lieu pendant qu'on chargeait les bagages. Elle fut interrompue par le lieutenant des mameluks. Il tenait à la main la petite caisse où était enfermé l'or de la reine et demandait s'il fallait la laisser avec les autres. On la lui fit mettre à terre. Maubreuil et son compagnon se retirèrent pour délibérer sur la question et la caisse resta un moment à la disposition de sa propriétaire. L'aubergiste qui était présent glissa à l'oreille de Mme Furstentein qu'il se chargeait bien de cacher immédiatement cet or. Mais elle fit remarquer que « ces misérables » le réclameraient et qu'il faudrait le leur rendre. D'ailleurs, ils ne tardèrent pas à revenir, rappelèrent le lieutenant et lui ordonnèrent de charger la caisse avec le reste.

Alors, la reine éclata en sanglots. Allait-on l'abandonner ainsi sans ressources, au milieu des chemins, avec sa suite? Elle ne put en dire plus long. Il y avait déjà plusieurs heures que duraient ces violences. Les émotions l'avaient brisée; elle était à bout de forces et perdit connaissance. Les soins de sa dame d'honneur l'eurent bientôt ranimée. Alors, elle supplia Maubreuil de ne pas la priver de ses fonds dont elle ne pouvait se passer pour continuer sa route.

— Je ne suis pas le maître de rien changer aux ordres qui m'ont été donnés, madame, répéta-t-il; je n'en suis que l'exécuteur. Ils m'obligent à conduire à Paris, absolument intactes, les caisses trou-

vées en votre possession. Tout ce que je puis faire, c'est de vous remettre ce que j'ai sur moi m'appartenant. Voici ma ceinture. Elle contient cent napoléons de vingt francs.

Il l'avait détachée et l'offrit à la reine. Elle hésitait à la prendre. Mais, sur le conseil du comte de Furstentein, elle finit par l'accepter, bien loin de se douter que l'action de Maubreuil, généreuse en apparence, était une duperie et que, lorsqu'elle voudrait vérifier le contenu de la ceinture, elle y trouverait non les cent napoléons annoncés, mais seulement quarante-quatre.

Cependant, la carriole était chargée, attelée, prête à partir.

— Je désire l'accompagner jusqu'à Paris, reprit la reine; vous m'avez d'ailleurs annoncé que tels étaient vos ordres.

— Vous ne pouvez l'accompagner, lui signifia Maubreuil revenant encore une fois sur ses propos antérieurs.

La reine se récria; puis voyant que ses prières resteraient vaines, elle demanda à ce qu'une personne désignée par elle fût autorisée à suivre ses caisses et à les surveiller. Mais, cela fut refusé comme le reste. Le débat se prolongeait. Maubreuil pour y couper court fit un signe au conducteur de la carriole. Celui-ci fouetta les deux chevaux qu'on y avait attelés. Elle partit à fond de train, sous la garde des mameluks et de leur lieutenant.

Il était alors midi. On vit soudain sortir des remises la voiture de la reine à qui on enjoignit d'y monter. Elle ne voulait pas partir. Mais, elle dut céder à la force. On l'entraîna ainsi, escortée par deux chasseurs dans une direction opposée à celle que venaient de prendre ses bagages. Au moment où sa voiture s'ébranlait, elle fut avertie par Maubreuil qu'à deux lieues de là, elle retrouverait les gens de sa suite.

Ils l'attendaient en effet à Pont-sur-Yonne, sous la protection d'un détachement de cavalerie wurtembourgeoise, rencontré par hasard, dont le commandant s'empressa, sur la demande de la princesse Catherine, de faciliter son retour à Paris. Maintenant, elle avait hâte d'y revenir pour porter plainte à l'empereur de Russie de l'indigne traitement dont elle était l'objet.

Le véritable organisateur du coup de main qui vient d'être raconté et dans lequel on l'a vu jouer le principal rôle, se nommait Marie-Armand de Guerry. Il était d'origine bretonne. Son père, le marquis de Guerry de Beauregard, ayant émigré sous la Révolution, le laissa sous la tutelle du marquis d'Orvault, son oncle, et de Mme Ménardeau de Maubreuil, sa grand'mère. Ils l'élevèrent dans la haine du nouveau régime et dans le culte des idées monarchiques qu'il défendit en s'engageant, tout jeune, dans les bandes vendéennes.

Après la pacification de la Vendée et le rétablis-

sement de l'ordre, Armand de Guerry, qui avait alors vingt ans, recueillit du chef de sa mère une fortune considérable. Il s'établit à Nantes où, grâce à cette fortune et au genre d'existence qu'elle lui avait permis d'adopter, il acquit promptement, avec la réputation d'un franc mauvais sujet, une sorte de supériorité et d'autorité sur les jeunes gens de la ville.

Dans une note manuscrite du baron de Barante, relative à l'affaire et qui nous a été communiquée par son petit-fils, il est dit : « M. de La Rochejaquelein qui avait eu un duel avec Maubreuil, m'en a parlé souvent avec peu d'estime en lui reconnaissant pourtant de l'esprit et du courage... J'ai beaucoup connu son père qui avait épousé en secondes noces une demoiselle de La Rochejaquelein. C'était un homme avare et de relations difficiles. Il y eut une brouille éclatante et, je crois, procès entre le père et le fils pour des affaires d'intérêt. C'est alors que le fils, pour ne plus porter le nom de son père, se fit, du nom de sa mère, appeler de Guerry de Maubreuil, au lieu de Guerry de Beauregard. » Plus tard, après avoir hérité de son oncle, il prit à plusieurs reprises le nom de marquis d'Orvault. Mais en fait, c'est comme marquis de Maubreuil qu'il était généralement connu.

Barante nous apprend par suite de quelles circonstances Maubreuil, après que l'empereur eût constitué le royaume de Westphalie au profit de

son frère Jérôme, se trouva conduit à aller chercher fortune à la cour du nouveau roi. Ils étaient à peu près du même âge, avaient les mêmes goûts et s'étaient assez étroitement liés pendant un séjour que le prince avait fait à Nantes. Un peu plus tard, Maubreuil, voyant se précipiter sa ruine, conséquence de son inconduite, se souvint de son ami couronné et se rendit auprès de lui. Jérôme l'accueillit, le nomma capitaine dans sa garde, l'attacha à sa personne en qualité d'écuyer et en fit, comme à Nantes, son compagnon de plaisirs. Maubreuil abusa de sa situation et trompa la confiance du roi. Il séduisit sa maîtresse. Le scandaleux éclat de cette aventure le contraignit à quitter la cour de Westphalie. C'était en 1810. Il venait, sur la proposition de son souverain, d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur, après avoir pris part à la guerre d'Espagne dans le corps des chasseurs westphaliens.

Rentré en France, n'ayant ni grade ni ressources, il se lança dans les fournitures militaires. « Il s'associa à des fournisseurs, il courait les foires de Bretagne et du Poitou, achetait des bœufs et persuadait à ses anciens amis qu'il faisait d'énormes bénéfices. Souvent même, il les associait à ses opérations et tirait d'eux des avances plus ou moins fortes. »

Le comte de Sémallé dont il sera reparlé dans

la suite de ce récit, nous en dit plus long sur Maubreuil dans ses *Mémoires* récemment publiés. Il résulte de ses dires, confirmés en partie par les pièces judiciaires, que Maubreuil, vers 1811, s'était associé pour le service des vivres de l'armée de Catalogne, avec des munitionnaires généraux très connus, MM. de Vanteaux et de Geslin, mais qu'au bout de quelques mois, son caractère difficile ayant amené la rupture du contrat qui le liait à eux, il les avait quittés non sans avoir reçu en représentation de ses bénéfices une somme de 300,000 fr. Cette rupture n'alla pas sans violences de sa part en dépit des satisfactions qui lui avaient été données. Ses menaces contre de Vanteaux avaient pris un caractère tel que celui-ci ne sortait plus qu'armé de pistolets afin de le contraindre, s'il le rencontrait, à se battre en duel.

A cette époque, la situation commerciale de Maubreuil semblait irréparablement compromise par suite d'une déconvenue dont il avait été la victime. « Chargé par le ministre de la Guerre de ravitailler la place de Barcelone, raconte Sémallé, il avait souscrit dans ce but un grand nombre d'engagements, lorsque Napoléon revenant de Moscou jugea à propos d'annuler le traité. Ce coup d'autorité renversa la fortune de Maubreuil. De nombreux procès lui furent intentés, ses biens furent mis sous séquestre et ses revenus saisis. » En 1814, au moment où l'Empire allait sombrer dans les désastres de la

patrie, le brillant marquis était un homme à la mer.

Il avait toujours été cerveau brûlé, dépourvu de préjugés et de tout esprit de conduite. Ses malheurs achevèrent de détruire ce qui lui restait de raison et de moralité. Il le prouva par ses extravagances au mois de mars 1814. On le vit, dans la journée du 31, au moment où les armées alliées venaient d'entrer dans Paris et où on annonçait comme certains la chute du régime impérial et le retour des Bourbons, attacher sa croix d'honneur à la queue de son cheval. Il faillit se faire écharper par la populace. Il ne fut tiré de ce péril que par la présence d'esprit de quelques royalistes qui lui arrachèrent la croix et blâmèrent énergiquement l'outrage qu'il avait osé lui faire. Le lendemain, il figurait à la tête des énergumènes qui s'étaient attelés à la statue de l'empereur, dont était surmontée la colonne de la place Vendôme et s'efforçaient de la renverser.

Entre temps, le comte de Sémallé, agent royaliste, arrivé depuis peu à Paris, revêtu par le comte d'Artois de pouvoirs illimités, s'efforçait de préparer les voies à la royauté. Il était descendu chez de Vanteaux son ami, — royaliste comme lui quoiqu'il eût fait sa fortune sous l'Empire, — qui s'était offert pour le seconder dans ses efforts. Un jour qu'ils causaient ensemble des moyens de provoquer parmi les Parisiens un grand mouvement d'opinion

en faveur du roi, le nom de Maubreuil fut prononcé par de Vanteaux comme celui d'un homme résolu, susceptible de rendre des services.

— Malheureusement, nous sommes brouillés, ajouta-t-il.

Et il énuméra ses griefs contre son ancien associé.

— Il faut les oublier et vous réconcilier, lui répondit Sémallé. Un différend entre royalistes est particulièrement fâcheux en ce moment, alors que nous avons besoin d'union et qu'il est si nécessaire de ne songer qu'à la cause du roi.

Le lendemain de l'entrée des armées alliées, dans une réunion de royalistes tenue chez un ancien émigré, Lepelletier de Mortfontaine, à laquelle assistaient Sémallé et de Vanteaux, celui-ci désigna à son ami le marquis de Maubreuil qui était présent. Sémallé l'aborda. Avec l'autorité que lui donnait sa qualité de fondé de pouvoirs du comte d'Artois, il l'engagea à mettre fin à ses querelles avec de Vanteaux Maubreuil y consentit. Séance tenante, la réconciliation s'opéra.

Dans la même réunion, Maubreuil présenta un individu nommé Dasiez, ardent royaliste, dit-il, d'une honorable famille de Mirande, employé jadis dans les administrations des armées d'Espagne et du Nord, en dernier lieu garde-magasin aux fourrages, homme énergique et sûr, dont les services pouvaient être utilisés. Ce qu'il négligea de mentionner, c'est

que Dasiez était joueur, débauché; que son inconduite l'avait fait chasser de chez ses parents et qu'il menait l'existence d'un homme toujours aux expédients, qui se lève tous les matins sans savoir comment il mangera dans la journée. Encore à cette heure, il vivait avec une femme connue sous le nom de Mme de Saint-Charles, intrigante de bas étage, qui avait appartenu à la police.

Ainsi s'établirent entre Sémallé et ces deux personnages des relations qui, dans le premier moment, parurent devoir revêtir les apparences d'une entière confiance. Mais, à la fin de cette journée, Sémallé recueillit sur eux des renseignements qui le mirent en garde contre leur zèle. L'histoire de la croix de la Légion d'honneur, attachée par Maubreuil à la queue de son cheval, bien qu'il s'en fût ensuite excusé, avait produit un effet déplorable. Sa conduite envers de Vanteaux, certains épisodes louches de son passé, sa liaison avec Dasiez, ses propos imprudents et provocateurs contribuaient à le montrer comme un homme bon à tout, prêt à tout et dont il y avait lieu de se défier. Aussi Sémallé résolut-il de le surveiller de près et s'il était appelé à l'employer, à ne pas lui mettre la bride sur le cou.

On était alors assez inquiet parmi les royalistes au sujet d'une partie des diamants de la Couronne, emportée par Marie-Louise quand elle avait quitté Paris. Les représentants du gouvernement provisoire, envoyés derrière elle à Orléans pour les lui réclamer

en avaient obtenu la restitution. Mais en les recevant, ils s'étaient aperçus qu'il en manquait un grand nombre, le « Régent » notamment. A leurs réclamations, on avait répondu que ce qui manquait était resté aux mains du roi Joseph, d'où nouvelles démarches qui eurent pour résultat la rentrée totale des diamants et d'une somme de dix millions en or, que les princes s'étaient indûment appropriée. Mais, ce résultat, on l'ignorait encore à Paris à la mi-avril et, dans les milieux royalistes, on agitait la question de savoir s'il n'y avait pas lieu de recourir à des mesures énergiques pour empêcher que ces richesses fussent emportées hors de France.

C'est en ces circonstances que Maubreuil s'offrit à Sémallé pour aller à leur recherche. Il connaissait, assurait-il, le mameluk Roustan et se flattait d'obtenir de lui des renseignements qui faciliteraient le succès de son expédition pour laquelle il demandait des pouvoirs. Sémallé aurait pu les donner puisqu'il était encore en possession de ceux du comte d'Artois, quoique ce prince fût, à cette date, arrivé à Paris. Il affirme qu'il les refusa à Maubreuil parce qu'il doutait de sa probité et que, ne voulant ni les lui donner, ni lui avouer les motifs de son refus, il le renvoya à Monsieur qui venait de s'installer aux Tuileries.

Contrairement à ces dires, Maubreuil prétend que Sémallé, confident de ses desseins, les a encouragés et que si, l'expédition accomplie, il y a eu

brouille, c'est que lui, Maubreuil, a voulu restituer au Trésor toute sa prise tandis que Sémallé aurait voulu en avoir une part. Mais, outre que Maubreuil n'a cessé de mentir au cours des multiples débats qui eurent lieu à la suite de son coup de main, outre qu'il a été convaincu de vol et que la conduite de Sémallé, dans la suite de l'affaire, le met, non moins que l'intégrité de sa vie, au-dessus d'une telle accusation, elle s'accorde si mal avec les faits constatés qu'on ne saurait lui accorder aucun crédit.

Ce qui est plus certain, c'est que, n'ayant pu obtenir de l'agent du comte d'Artois les pouvoirs qu'il sollicitait, Maubreuil songea à les demander au gouvernement provisoire que présidait Talleyrand. Il connaissait Roux-Laborie, secrétaire général adjoint de ce gouvernement, et se flatta d'atteindre, grâce à cette relation, le but qu'il poursuivait.

Quelle était l'origine de ses rapports avec Roux-Laborie? Que se passa-t-il entre eux? Est-ce Roux-Laborie qui prit, comme le déclare Maubreuil, l'initiative de la proposition que celui-ci accepta? Est-ce lui au contraire qui alla s'offrir au gouvernement provisoire? Sémallé, qui cependant n'estimait pas Roux-Laborie, attribue dans ses *Mémoires* l'initiative à Maubreuil. Barante ne se prononce pas. Il se contente de dire « que Maubreuil n'eut de rapports directs avec aucun membre du gouvernement provisoire. Talleyrand et Pasquier confirment énergiquement cette déclaration. Barante ajoute : « Son

intermédiaire fut M. Laborie, intrigant fort étourdi, incapable de résolution forte, qui n'a rien de cruel dans le caractère et dont on ne pouvait pas faire sensément le confident d'un grand secret. »

Quelle que soit la vérité quant à ces préliminaires de l'expédition, un fait positif subsiste, c'est que le 17 avril, Maubreuil qui s'était adjoint Dasiez comme second dans son entreprise, recevait les pouvoirs qu'il avait demandés. Il y en avait cinq au nom de Maubreuil et cinq au nom de Dasiez, qui n'étaient qu'une copie des autres. Chacun d'eux portait une signature. Les signataires étaient le comte Dupont, ministre de la Guerre; le comte Anglès, préfet de police; le comte de Bourrienne, directeur général des postes; le général russe baron de Saken, gouverneur de Paris pour les alliés, et le baron de Brokenhausen, général prussien. Les ordres délivrés par les autorités françaises invitaient les commandants des corps français, les commissaires généraux et spéciaux de police et le personnel des postes, inspecteurs et maîtres des relais, à obéir à toutes les réquisitions de M. de Maubreuil « chargé d'une mission secrète de la plus haute importance pour le service de Sa Majesté Louis XVIII ». Pour le même motif, les généraux étrangers l'autorisaient à requérir les troupes des armées alliées.

Le lendemain, 18 avril, il rencontra Sémallé.

— Vous n'avez pas voulu, en me donnant une commission, assurer à notre parti l'honneur de ce

que je vais accomplir, lui dit-il; mais j'ai des pouvoirs bien plus étendus et bien mieux appuyés que les vôtres.

« Je lui répondis que j'en étais fort aise, écrit Sémallé et que j'espérais qu'il ne ferait rien qui ne fût pour le bien de la cause. » Cette réponse n'exprimait pas l'étonnement dont était saisi celui qui la faisait, en constatant que des hommes aussi peu dignes d'estime que Maubreuil et Dasiez avaient pu être revêtus de l'autorité considérable qui leur était déléguée, et dont on pouvait craindre qu'ils ne fissent le plus détestable usage.

Il serait difficile d'expliquer comment Maubreuil avait obtenu ces pouvoirs en quelque sorte illimités, si l'on ne tenait compte du trouble et du désordre qui régnaient alors dans Paris où fonctionnaient, à la fois, dans une confusion inexprimable, le gouvernement provisoire, celui du comte d'Artois et celui des étrangers maîtres de la capitale. C'est l'explication que donnent dans leurs Mémoires Talleyrand et le chancelier Pasquier. Le ministre de la Guerre et le directeur général des postes, en apprenant qu'il s'agissait de courir après les diamants de la Couronne, signèrent sans difficulté, à la demande de Roux-Laborie. Le préfet de police fut moins facile à convaincre et ne se décida à signer que parce que les deux autres l'avaient fait. Quant aux généraux russe et prussien, ils étaient accoutumés à donner, depuis quelques jours, des pouvoirs ana-

logues aux commissaires royaux, envoyés dans les départements occupés par les armées alliées. La demande qui leur était adressée ne pouvait donc leur paraître plus anormale que d'autres auxquelles ils avaient déjà fait droit.

Il est vrai qu'après sa seconde arrestation, pendant les Cent Jours, Maubreuil présenta une explication d'une autre sorte. A l'en croire, s'il avait été investi de pouvoirs aussi étendus, ce n'était pas seulement en vue de ressaisir les diamants de la Couronne. Le principal but de sa mission était tout différent. On l'avait chargé d'assassiner Napoléon et les princes de la famille impériale et, s'il avait feint d'être disposé à commettre ce crime, c'était afin de l'empêcher. Mais nous établirons plus loin que, pas plus que tant d'affirmations contradictoires, à l'aide desquelles il s'efforça de justifier l'acte de brigandage auquel il s'était livré, celle-ci ne supporte l'examen. Il est d'ailleurs remarquable qu'il ne la produisit que tardivement et lorsque preuve était faite qu'il s'était approprié partie des dépouilles de la reine. Arrêté à la fin d'avril, ce n'est qu'au mois de mars de l'année suivante qu'on voit cette affirmation figurer dans ses moyens de défense. Le retard d'un tel aveu n'est pas l'unique preuve de son mensonge.

Une fois en possession des ordres de réquisition, qu'il était parvenu à se procurer, il ne lui restait plus qu'à exécuter le plan auquel il travaillait depuis

plusieurs jours. Il savait que la reine de Westphalie se préparait à quitter Paris et c'est sur ce qu'elle possédait d'objets précieux qu'il avait jeté son dévolu. Il s'était assuré non seulement le concours de Dasiez, mais encore celui d'un ancien officier nommé Colleville, dont le rôle fut d'ailleurs secondaire. Il consista à surveiller la reine dès son arrivée à Nemours et à prévenir de ses déplacements Maubreuil et Dasiez. Colleville ne prit aucune part à l'arrestation de la princesse. Le bénéfice qu'il avait tiré de l'entreprise ne fut pas établi. Son domestique Pierre Muller, ceux de Maubreuil, Prosper Barbier, à son service depuis dix-sept ans, et Fraitur, participèrent aussi au complot, sans qu'on puisse affirmer qu'ils en connaissaient le but au moment où ils y entrèrent.

Le 18 avril, à midi, Maubreuil, Dasiez et Colleville quittaient Paris, en chaise de poste, par la route d'Orléans. Maubreuil savait que la reine était partie le même jour; il voulait suivre ses traces. Pour tromper sur ses desseins, il avait dit à ses gens qu'il allait passer quinze jours à Nantes, en chargeant en outre l'un d'eux, Barbier, de donner congé d'un appartement qu'il occupait depuis quelque temps dans un hôtel meublé de la rue Cérutti.

Durant trois jours, Maubreuil et ses compagnons voyagèrent derrière la reine, s'arrêtant là où elle s'était arrêtée, tenus au courant de ses faits et gestes et modifiant leur itinéraire au gré du sien, unique-

ment appliqués à ne pas la perdre de vue. A Montereau, où se trouvait un poste de troupes françaises, ils se présentèrent chez un chef d'escadron qui le commandait et l'ayant invité à déjeuner, ils exhibèrent leurs pouvoirs, en demandant un piquet de douze cavaliers qui leur fut aussitôt envoyé sous les ordres d'un lieutenant. Le 20, Maubreuil, Dasiez et leur escorte arrivaient à Fossard. Colleville resté à Nemours devait les prévenir au moment où la reine en partirait. Il leur envoya l'avis en temps utile. Mais, quand lui-même les rejoignit le 21, le coup était fait, ainsi que nous l'avons raconté.

II

Nous avons laissé Maubreuil et Dasiez au seuil de l'auberge de Fossard, au moment où la carriole qui emportait le fruit de leur vol s'en allait dans la direction de Paris et où l'équipage de la reine roulait vers Pont-sur-Yonne. Ils montèrent alors en voiture et eurent bientôt rejoint leur butin dont les gardiens avaient reçu l'ordre de les attendre non loin de Fossard. La carriole devant eux et toujours protégés par leur escorte de cavalerie, ils poursuivirent leur chemin. Ils traversèrent Fontainebleau sans y faire halte. Comme ils en sortaient, ils rencontrèrent Colleville qui revenait de Nemours et les cherchait.

— Nous n'avons plus besoin de vous, lui dit Maubreuil. Vous pouvez rentrer à Paris.

Colleville n'était pas homme à prendre part à une telle expédition sans avoir stipulé à l'avance le prix de son concours. Le reçut-il à ce moment? Se contenta-t-il de la promesse de le recevoir plus

tard? Nos documents sont muets sur ce point. Ils constatent seulement que Colleville déféra à l'invitation de Maubreuil et partit aussitôt pour la capitale où il arriva le lendemain. Quant à Maubreuil et Dasiez, après s'être séparés de lui, ils s'étaient rendus à Chailly, petit village des environs de Melun, sur la lisière de la forêt de Fontainebleau. Descendus à l'unique auberge de cette localité, où ils avaient décidé de passer la nuit, ils firent déposer les caisses dans une chambre, puis dans une autre, sous le prétexte que la première fermait mal, Maubreuil écrivit ensuite à son domestique Barbier de lui louer un appartement à l'hôtel de Virginie, rue Saint-Honoré.

Le lendemain, neuf des caisses seulement furent rechargées sur la carriole. Maubreuil fit mettre dans sa voiture la dixième qui était remplie de bijoux ainsi que la boîte qui contenait les 84,000 fr. Il fut formellement démontré par l'enquête judiciaire qu'à ce moment, cette boîte était intacte. Dans l'instruction, Dasiez le contesta. Il prétendit que la boîte était déjà brisée avant qu'on ne la sortît de la voiture et que les quatre sacs emplis d'or qu'elle renfermait furent retrouvés sous les coussins. Mais, son affirmation n'est qu'un moyen de défense. Il n'y a pas lieu d'en tenir compte, alors qu'existe la preuve que Maubreuil avait mis cette boîte en morceaux en cherchant à en vérifier le contenu. A son départ de Chailly avec Dasiez dans la matinée

du 22 avril, il tenait dans sa voiture les 84,000 fr. et les bijoux les plus précieux de la reine.

Arrivés à Villejuif, il appela le lieutenant Georges qui commandait l'escorte. Il lui dit que sa mission étant accomplie, il l'invitait à retourner à Montereau, et qu'il suffirait d'un maréchal des logis pour accompagner jusqu'à Paris la carriole et son chargement qui devaient être conduits chez M. de Vanteaux, banquier, rue Taitbout. Le lieutenant donna ses ordres en conséquence. Il prit congé de Maubreuil, lequel après avoir remis au maréchal des logis désigné une lettre pour M. de Vanteaux, ordonna à son cocher de le conduire à Versailles.

C'est là, dans une chambre de l'hôtel du Merle blanc, qu'eut lieu le partage de l'or renfermé dans la dixième caisse. Les deux drôles passèrent la nuit à compter les napoléons qu'ils mirent dans les boîtes neuves que Dasiez s'était procurées chez un marchand de la ville et à examiner à nouveau les bijoux dont Maubreuil se chargeait de faire argent. Ces faits ne résultent pas de leurs aveux. En dépit de l'évidence qui les accablait, ils n'en firent pas. Mais, comme on le verra plus loin, l'instruction parvint à constater qu'il y avait eu partage entre les complices sans pouvoir déterminer toutefois qu'elle était la part de chacun.

Tandis qu'à Versailles, le vol venait de se consommer, à Paris le maréchal des logis se présentait au domicile de M. de Vanteaux, rue Taitbout, avec

le convoi qu'il avait été chargé d'y conduire. C'était dans la matinée du 23 avril. Le maître de la maison déjeunait et avait à sa table plusieurs convives parmi lesquels le comte de Sémallé. Averti de l'arrivée de cette patache chargée de caisses et frappé de l'étonnement de son amphitryon qui semblait ignorer qui lui faisait cet envoi, Sémallé descendit avec lui dans la cour.

Pendant que de Vanteaux lisait la lettre que le maréchal des logis lui avait remise, lui-même interrogea ce dernier. Il apprit ainsi que Maubreuil et Dasiez se disant l'un colonel, l'autre commissaire du roi, avaient arrêté une princesse bien qu'elle leur eût exhibé des passeports au nom des puissances alliées, qu'ils lui avaient pris ses bagages et les expédiaient à M. de Vanteaux, à l'exception de deux caisses qu'ils avaient gardées. Ces détails ne figuraient pas dans la lettre de Maubreuil. Il se contentait de dire à son correspondant qu'il lui envoyait tout ce qu'il avait trouvé et supposait être les diamants de la Couronne, sans lui avouer comment il était parvenu à s'en emparer.

Le récit du maréchal des logis fut pour Sémallé un trait de lumière. Il ne douta pas que Maubreuil et Dasiez n'eussent commis quelque gredinerie. En se rappelant les ordres que leur avait délivrés le gouvernement provisoire, il fut convaincu qu'il y avait en tout cela une machination ourdie par les ennemis des Bourbons, à l'effet de les compro-

mettre auprès des souverains alliés. Il invita de Vanteaux à faire porter les caisses chez le baron de Vitrolles qui résidait aux Tuileries en qualité de secrétaire du gouvernement royal.

A sa grande surprise, de Vanteaux déclara qu'il préférait les garder chez lui jusqu'à nouvel ordre. Ce fut en vain que Sémallé lui fit remarquer qu'il s'exposait à être accusé de complicité dans le vol par recel des objets volés. Du débat qui s'engagea entre eux à cet égard résulta une brouille momentanée. Sémallé quitta la maison, irrité contre de Vanteaux, suspectant déjà sa probité. Une visite qu'il fit au général russe de Sacken accrut encore ses inquiétudes. L'empereur Alexandre avait déjà reçu la plainte de la princesse Catherine. Il venait de la transmettre au comte d'Artois, lieutenant général du royaume, demandant des explications et le châtiment des coupables.

De Vanteaux, de son côté, avait réfléchi et envisagé les suites possibles de sa conduite. Il se rendit aux Tuileries et vit le baron de Vitrolles. Celui-ci avait sous les yeux la réclamation du souverain russe. Il en était très ému. Sur son ordre, de Vanteaux s'empressa de faire porter chez lui les caisses que lui avaient envoyées Maubreuil. Il fut aisé à Vitrolles de constater qu'il en manquait deux. Il le fit remarquer à de Vanteaux, en lui déclarant que si le voleur tenait à se faire fusiller, il n'avait qu'à ne pas les rendre. En rentrant chez lui, de

Vanteaux y trouva Sémallé qui de nouveau venait l'exhorter à ne pas conserver le dépôt qui lui avait été fait.

— Je ne l'ai plus, répondit de Vanteaux. Il est chez M. de Vitrolles. Malheureusement, deux caisses manquent.

Ils étaient encore ensemble lorsque Dasiez se présenta sans être attendu. Soucieux de dégager sa responsabilité, il venait faire à de Vanteaux le récit de ce qui s'était passé, en l'arrangeant à sa guise, de manière à prouver qu'en accompagnant Maubreuil, il croyait qu'il ne s'agissait que de faire rentrer au Trésor les diamants de la Couronne et qu'il n'avait tiré aucun profit de l'expédition. Néanmoins, ses réponses furent si embarrassées que Sémallé, après avoir vainement tenté de s'emparer des ordres que Dasiez lui avait montrés pour se justifier, lui signifia qu'il le faisait son prisonnier et qu'il le garderait jusqu'à ce que les deux caisses manquantes lui eussent été rapportées. Dasiez répliqua qu'elles devaient être chez Maubreuil à l'hôtel de Virginie.

— Venez le dire vous-même au commandant de la place de Paris, reprit Sémallé.

Dasiez y consentit. Sémallé et de Vanteaux l'accompagnèrent à l'Etat-Major. En chemin, on rencontra Barbier, le domestique de Maubreuil. Il cherchait Dasiez à qui son maître désirait parler. Dasiez le renvoya sur-le-champ à Maubreuil pour

lui faire savoir à quels périls il s'exposait en détenant les bijoux et les fonds de la reine de Westphalie. Barbier, affolé, courut à l'hôtel de Virginie où Maubreuil s'était rendu en arrivant à Paris. Il y prit la caisse contenant les bijoux, et la transporta rue Taitbout où de Vanteaux et Sémallé la trouvèrent en revenant de chez le commandant de place qui, faute d'instructions et n'étant pas au courant de l'affaire, avait refusé de recevoir la déclaration de Dasiez. De Vanteaux envoya chercher sur-le-champ le commissaire de police du quartier Taitbout, lui demanda de sceller cette caisse qu'il envoya ensuite chez Vitrolles, après avoir observé à Dasiez que les 84,000 francs manquaient toujours.

— Ils rentreront comme le reste, dit Dasiez. Nous ne sommes pas des voleurs.

Il sortit ensuite pour se mettre à la recherche de Maubreuil en annonçant qu'il allait l'amener et en engageant Sémallé et de Vanteaux à l'attendre. Il ne reparut qu'à une heure avancée de la soirée. Maubreuil était avec lui. Il avait sous le bras, liés ensemble, les débris de la boîte brisée et dans ses poches quatre sacs qu'il en avait, disait-il, retirés. Il mit le tout sur un billard en disant :

— Eh bien, la voilà, cette sacrée boîte. Elle a été cassée par un paysan qui s'est assis dessus. Je ne sais même pas si elle ne contenait pas cinq sacs et si cet homme n'en a pas pris un.

Aucun de ses auditeurs ne se méprit à son langage. Pour tout le monde, il était clair qu'il ne disait pas la vérité. Sémallé lui reprocha sa conduite. Maubreuil l'interrompit, allégua qu'il avait agi loyalement, d'après des ordres formels. S'il y avait des manques, ce ne pouvait être que « l'ouvrage de la reine de Westphalie. »

— Mais vous n'aviez pas mission de la dépouiller, objecta Sémallé. Vos ordres ne concernaient que les diamants de la Couronne.

— Il y avait des ordres secrets, reprit Maubreuil. C'est un vrai gâchis. Il y a bien d'autres trésors qu'on a cachés. Je sais où ils sont. On pourra les avoir quand on voudra.

Sémallé n'en demanda pas davantage. Il se retira tandis que de Vanteaux, Maubreuil et Dasiez se rendaient chez Vitrolles pour lui remettre ce qui restait de la boîte et des sacs. Il était une heure du matin quand ils se présentèrent aux Tuileries. Vitrolles venait de se coucher. Il les reçut dans sa chambre.

— Est-ce tout? demanda-t-il à Maubreuil en voyant les objets qu'apportait celui-ci.

Pour toute réponse Maubreuil lui raconta ce qu'il avait déjà raconté à Sémallé, affectant toujours d'ignorer ce qu'avait contenu la boîte, comment elle avait été brisée et ce que renfermaient les sacs. Après cette visite, il alla coucher à l'hôtel de Virginie et Dasiez à l'hôtel de Suède rue du Bouloi.

Tous les détails qu'on vient de lire sont extraits de l'enquête de police, qui était déjà commencée. On ignorait encore s'il y avait eu vol, les caisses restituées ayant été mises aussitôt sous scellés, en attendant qu'on pût les vérifier, ainsi que le contenu des sacs. On inclinait à croire que quel qu'eût été le but des auteurs de l'attaque à main armée dont la reine de Westphalie avait été la victime, ils s'étaient ensuite effrayés et avaient rendu la totalité de leurs prises. Mais, restait l'attaque elle-même, crime prévu par les lois, et c'est à en reconstituer les incidents que la police s'attachait. Aussi sans attendre l'ouverture des caisses avait-elle envoyé au reçu des réclamations russes, un agent de confiance à Fossard, à l'effet d'y recueillir ainsi que sur la route qu'avaient parcourue les coupables, les renseignements les plus minutieux. Ceux qu'on reçut de lui quarante-huit heures après son départ, bien qu'encore très sommaires, en disaient assez pour démontrer la culpabilité des deux compères. Non seulement les faits que la reine avait exposés étaient de la plus exacte vérité, mais encore elle s'était montrée très modérée dans ses dépositions.

Un incident survenu dans la soirée du 24 décida la police à ne pas retarder plus longtemps l'arrestation de Maubreuil que la reine avait nominativement désigné et de celui ou ceux qu'on avait lieu de croire ses complices. Ce même soir, Maubreuil en sortant de l'Opéra où il avait passé la soirée,

en compagnie de Dasiez et de Colleville, alla se promener au Palais-Royal qui était à cette époque le lieu de rendez-vous des filles et des hommes de plaisir. Dans la galerie de bois, il fut rencontré par deux jeunes diplomates étrangers qui le connaissaient : M. de Boisdelandes, secrétaire de la légation de Prusse à Paris, et M. de Gessler, secrétaire de la légation russe à Cassel. Ils n'ignoraient pas quels soupçons pesaient sur lui et que son arrestation allait être demandée par la Russie. Ils furent donc très étonnés qu'il eût osé se montrer dans un endroit où sa présence ne pouvait n'être pas signalée. Ils l'abordèrent et après avoir échangé quelques mots, M. de Gessler, sous un prétexte, lui demanda son adresse. En la donnant, Maubreuil parut décontenancé, salua et se perdit dans la foule.

— Voilà un homme qui aura bientôt disparu si on tarde à l'arrêter, dit alors le diplomate russe à son collègue.

Il se hâta d'avertir de cette rencontre le préfet de police et l'arrestation de Maubreuil fut décidée.

Le lendemain, 25 avril, de Vanteaux le prévint que le baron de Vitrolles désirait causer avec lui ainsi qu'avec Dasiez et leur donnait rendez-vous à son cabinet pour le même soir. Soit qu'ils fussent encore sans défiance, soit qu'ils voulussent payer d'audace, ils se rendirent à cet appel. Arrivés aux Tuileries vers neuf heures, on les introduisit dans un salon d'attente en leur disant que M. de Vitrolles

allait les recevoir. A minuit, ils attendaient encore. Maubreuil s'était endormi. Brusquement, il fut réveillé. Douze gendarmes étaient là. Ils s'emparèrent de lui et de son complice et, malgré leurs protestations, les entraînèrent. Quelques instants après, ils étaient écroués au Dépôt de la préfecture de police et mis au secret.

De Vanteaux les y avait précédés, soupçonné d'avoir servi leurs desseins. Disons toutefois pour n'y plus revenir que sa captivité ne dura pas. Il parvint à prouver que s'il s'était rendu coupable d'imprudence en différant d'envoyer les caisses aux Tuileries, il n'avait trempé en rien dans le coup de main dont la reine de Westphalie avait été victime. Après avoir subi un interrogatoire et dissipé, par ses réponses, les charges qui pesaient sur lui, il fut remis en liberté.

Les jours suivants, on arrêta successivement Colleville et son domestique Pierre Muller dont, au cours de l'expédition, il avait pris le nom, Prosper Barbier et Fraitur, domestiques de Maubreuil, un sieur Frojer et un sieur Gaujac, lesquels avaient été à ses gages comme commis, quand il s'occupait de fournitures militaires et qui furent, d'ailleurs, promptement reconnus innocents.

Les interrogatoires commencèrent dès le lendemain 26. Au préalable, les scellés qui avaient été mis sur les caisses et sur les sacs furent levés en présence de Maubreuil et de Dasiez. On avait convoqué à

cette opération le baron de Maineville et Mme Mallet-Delarochette, attachés à la maison du roi et de la reine de Westphalie comme maître et maîtresse de la garde-robe. Les caisses ouvertes et le contenu vérifié, il fut constaté que rien ne manquait dans celles, au nombre de neuf, que Maubreuil avait expédiées à de Vanteaux. Mais, dans celle qu'il avait gardée, les manques étaient nombreux. La valeur en fut approximativement fixée à 143,000 francs. Quant aux sacs, au lieu des 84,000 francs en or, qu'ils contenaient lorsque la reine en avait été dépouillée, on y trouva 2,000 francs en pièces de 1 franc et de 50 centimes.

Quelques jours plus tard, un témoin déposa que dans la soirée du 24, à l'Opéra, parlant de ces sacs avec Maubreuil et Dasiez, ce dernier s'était écrié :

— Bah! C'est faire beaucoup de bruit pour rien. Ces sacs ne semblent contenir que des pièces de 20 sous et de 10 sous.

On lui imputa à charge de s'être érigé en prophète de la substitution qui ne devait être constatée que quarante-huit heures plus tard.

Les interrogatoires des prévenus ne dissipèrent pas les obscurités qui enveloppaient l'affaire. Naturellement, Dasiez protestait de son innocence. Il persistait à prétendre qu'il n'avait agi qu'en vertu des ordres du gouvernement provisoire; qu'il était étranger à ce qui avait pu être fait en dehors de ces ordres; qu'à Versailles, il avait laissé Maubreuil

seul dans la pièce où les caisses avaient été déposées.

— Je jure, foi de gentilhomme, devant Dieu et aux pieds du trône, que je suis innocent.

Durant sa détention, il écrivit d'innombrables lettres. Elles ont été conservées. Elles sont toutes conçues dans le même sens et témoignent du souci de ne pas charger Maubreuil. Mais, ses assurances ne tiennent pas devant un fait, c'est qu'il lui fût impossible d'expliquer d'où provenaient les sommes assez considérables qui avaient été trouvées en sa possession. C'était d'ailleurs un aventurier de la pire espèce et tel qu'il en existait en si grand nombre dans ces temps troublés, legs de la Révolution et du Directoire, contenus plus ou moins pendant la durée de l'Empire et qu'on avait vus surgir de toutes parts à la suite des armées alliées.

Colleville arrêté quelques jours plus tard, était sur un meilleur terrain pour se défendre. Il n'était pas présent au pillage accompli à Fossard. On ne put établir qu'il en eût bénéficié. Il pouvait en outre se prévaloir de sa qualité d'ancien garde du corps du comte d'Artois et de diverses missions que ce prince lui avait confiées sous le Directoire. Mais, on le soupçonnait d'en avoir révélé le secret à Fouché. Son nom figurait parmi les individus qui avaient été à la solde de la police. Ce qui prouve d'ailleurs que ces soupçons étaient fondés, c'est que peu de jours après son arrestation, il consentit à espionner Maubreuil détenu comme lui au Dépôt.

Devant le juge d'instruction il commença par refuser de répondre.

— Je ne ravalerai pas mon caractère. J'ai des comptes à rendre, me dit-on. Soit : je les rendrai aux ministres, à eux seuls ou encore à des maréchaux de France. Mais à la police et par des procédures, jamais.

Ce noble orgueil finit par désarmer. Colleville raconta qu'ayant connu trois ans auparavant « M. de Maubreuil d'une grande maison de Bretagne, » il l'avait retrouvé à Paris, le jour de l'entrée du comte d'Artois et que ce dernier l'avait engagé à l'aider « dans des mesures pour lesquelles il avait reçu des pouvoirs illimités. » Il n'en savait pas davantage, s'étant borné à surveiller les mouvements de la reine et à en aviser Maubreuil. Plus tard, après que Maubreuil eut imaginé de prétendre qu'il avait reçu la mission de s'emparer de la famille Bonaparte et de s'en défaire, Colleville ajouta que Maubreuil lui avait ultérieurement confié ce secret ainsi qu'à Dasiez et affirmé que l'affaire des diamants n'était qu'un prétexte. « J'acceptai et je me vis jeté dans une monstruosité que le plus fripon, le plus insensé des hommes n'aurait osé concevoir. »

Les pièces judiciaires ne permettent pas de décider si les dires de Colleville étaient exacts. Ce qu'il y a de plus clair, c'est que soit qu'aucune charge grave n'existât contre lui, soit que les services qu'il avait rendus à la police eussent été invo-

qués à son profit, on ne tarda pas à le laisser de côté. On le retrouve en 1817, en possession du grade de colonel chargé du commandement de la place de Grenoble, témoignage de faveur qu'il devait peut-être au comte d'Artois, plus certainement à la recommandation d'un Anglais, le général Hope et qui lui fut retiré l'année suivante, où eut lieu, à son grand déplaisir, sa mise à la retraite, avec un traitement de 1,200 francs.

Dans son interrogatoire, il avait dénoncé le banquier Hainguerlot, que Maubreuil accusa aussi « d'avoir fait partie comme de Vanteaux, Vitrolles, Sémallé, de Geslin, de la bande qui avait tout combiné ». Mais, il fut prouvé que ces propos n'étaient dictés que par le désir de se venger du banquier qui, précédemment, avait dû faire poursuivre Maubreuil et Colleville.

Le domestique de ce dernier, Pierre Muller et ceux de Maubreuil n'avaient fait qu'exécuter les ordres de leurs maîtres. Leur rôle était celui de comparses. En ce qui touchait Pierre Muller, l'enquête donna lieu à un incident assez piquant. La police s'égara sur les traces d'un certain baron Muller, habile escroc, natif de Berne que, jadis, le banquier Récamier avait incriminé comme signataire de fausses lettres de change. Le personnage s'était enfui en Illyrie avec un colonel anglais ; chassé de Londres, il avait fini par être arrêté à Gothembourg. Enfermé dans la forteresse de Magdebourg,

il s'y était lié avec un détenu westphalien Hammerstein dont Maubreuil, lorsqu'il était auprès du roi Jérôme, avait sollicité la mise en liberté.

On reconnut bientôt qu'entre ce Pierre Muller et le domestique de Colleville, il n'y avait rien de commun. Mais, si l'on se rappelle qu'au cours de l'expédition à la poursuite de la reine Catherine, Colleville avait pris le nom de Pierre Muller, que sous la Révolution et l'Empire, il avait mené une vie d'aventures, on peut, devant l'impossibilité de les reconstituer et de pénétrer le mystère de ses antécédents, se demander si lui et le baron Muller, qui d'ailleurs ne fut pas retrouvé, n'étaient pas un seul et même personnage. Quand on parle des hommes et des choses de ce temps, toutes les suppositions sont permises quelle qu'en soit l'invraisemblance.

En réalité, les prévenus dont nous venons de parler n'avaient rien dit qui révélât leur participation dans l'affaire. A peine arrêté, Maubreuil s'était répandu en invectives contre de Vanteaux et autres. Il les accusait d'avoir voulu s'approprier le contenu des caisses et abusé de la faiblesse et de l'ignorance du comte d'Artois pour le faire arrêter, afin de dissimuler le tripotage qui avait eu lieu au domicile de son ancien associé pendant que les diamants s'y trouvaient. Mais, rapidement, il devint réservé, calme, discret. Devant le magistrat instructeur, il ne

s'appliqua qu'à prouver qu'il ne voulait pas répondre.

— Je ne connais pas la police et je ne veux pas avoir affaire à vous, monsieur. Cette affaire est purement militaire. On peut me déférer à un conseil de guerre, me fusiller dans les vingt-quatre heures, me faire juger par le tribunal correctionnel. On est libre. Mais quelle que soit la juridiction qu'on chargera de prononcer sur mon sort, je ne dirai rien.

Cependant les démarches auxquelles on se livrait par ailleurs mirent en lumière quelques circonstances significatives. C'était d'abord une visite qu'en rentrant à Paris, le 22 avril, Maubreuil avait faite à un sieur Caussin de Nantes, son ami et son créancier. Quelques jours avant, il s'était déclaré hors d'état de s'acquitter envers lui et avait sollicité un délai. Or, le 22 avril, il vint lui demander un prêt nouveau sur lequel il rembourserait l'ancien, offrant des diamants en garantie.

Ce fut ensuite une lettre qu'il avait écrite à son domestique Barbier après son arrestation. Elle était ainsi conçue : « Nous sommes arrêtés, je ne sais pourquoi. Ne t'inquiète pas de cela. Songe cependant à mes intérêts en mon absence. Dis à ta femme de faire ensabler le dernier vin qu'elle a reçu. S'il venait à tourner, ce serait un grand malheur. Dis à Henri (Fraitur) de bien travailler. Je compte bien sur ta femme. Dis-le-lui et donne un reçu afin que je sache si tu as ma lettre. » Trouvée chez Barbier quand on

l'arrêta, cette lettre mystérieuse fut considérée comme un ordre donné par Maubreuil à ses gens d'enterrer les bijoux ou de les jeter dans la Seine, afin de les soustraire aux recherches de la police.

Sommé de s'expliquer, Maubreuil persista dans son silence. Ses domestiques ne purent éclaircir ou ne voulurent pas éclaircir le mystère. Ils observaient qu'ils n'étaient pas mariés et n'avaient pas compris ce que signifiait l'ordre de leur maître. Barbier insinua que la lettre était peut-être adressée au fermier des biens que Maubreuil possédait en Bretagne, lesquels, disons-le en passant, étaient grevés d'hypothèques. Deux commissaires de police de Nantes furent envoyés au château de Maubreuil et à la ferme de Sucé près de Nantes. Ils revinrent sans avoir pu rien découvrir. Néanmoins, la visite à Caussin et la lettre de Barbier accrurent les soupçons qui pesaient sur Maubreuil.

Un troisième fait vint les corroborer. Tout en procédant activement à l'interrogatoire des prévenus, on pratiquait de toutes parts des perquisitions : chez la maîtresse de Dasiez, une dame de Saint-Simon ou de Saint-Charles, chez des femmes que fréquentaient Maubreuil et Colleville et enfin dans divers hôtels où il était établi qu'ils avaient passé. Au cours de ces perquisitions, on constata que Maubreuil n'avait pas moins de quatre domiciles. Dans l'un d'eux, celui de la rue Cérutti, on trouva une enveloppe cachetée et assez volumineuse. Comme on

allait l'ouvrir, Maubreuil qui était présent, demanda très ému, qu'elle ne fût pas jointe aux objets saisis et qu'on ne prît pas connaissance de son contenu. Il s'agissait, dit-il, de l'honneur d'une femme. On l'ouvrit quand même et on en retira plusieurs lettres de cette maîtresse du roi Jérôme pour laquelle il s'était brouillé avec son protecteur. Elles étaient déjà anciennes et sans rapports avec le vol. La police en était donc pour ses frais. Mais, rue Neuve-du-Luxembourg où Maubreuil avait aussi un appartement, elle fut plus heureuse.

Entre des matelas, elle découvrit un morceau de papier renfermant trois émeraudes dont l'une montée en boucles d'oreilles, les deux autres non montées, un rubis et un brillant. Sur le papier étaient écrits ces mots : « Etat n° 21, n° 24, Pre. de 6/2 Ges. » Du fond d'une valise vide, on tira également un petit morceau d'or et les débris d'un écrin. Présentés à M. de Maineville et à Mme Mallet-Delarochette, les émeraudes et le brillant furent reconnus par eux comme appartenant à la reine de Westphalie. Ils furent moins affirmatifs pour le reste des objets trouvés. Mais, un ouvrier bijoutier se rappela que l'écrin avait été fabriqué pour le compte du roi. Ces découvertes constituaient des charges bien graves contre Maubreuil. Il s'obstinait pourtant à ne rien dire. Après deux mois d'efforts de toutes sortes, on n'était guère plus avancé qu'au début de l'instruction.

Sur ces entrefaites, Colleville révéla spontanément que Maubreuil et Dasiez avaient résolu de s'évader du Dépôt de la préfecture. On les transféra immédiatement à la Force, lui avec eux, après s'être assuré qu'il consentait à les surveiller et à tenter de leur faire avouer où étaient cachés les diamants. On le mit dans une cellule voisine de celle de Maubreuil. On favorisa sous main leurs communications. Mais Colleville ne put obtenir aucune confidence. Il écrivit : « Tous les efforts, ceux des lois, les tortures, les vœux, les sollicitudes, tout l'art des combinaisons de l'honneur, de l'esprit et du sentiment sont nuls. C'est une tête bretonne, c'est-à-dire de fer, une âme de bronze. »

Les choses en étaient encore là, au mois de juillet lorsqu'à l'improviste, le hasard vint en aide à la police qui poursuivait en vain ses recherches. Un matin, les secrétaires du roi Louis XVIII, en ouvrant les lettres adressées à Sa Majesté, en trouvèrent une d'une écriture grossière, émaillée de fautes d'orthographe et signée « Femme Charbonnier ». La signataire demandait audience au roi « afin de lui révéler, disait-elle, le nom d'une personne qui avait trouvé dans la Seine des diamants qui ne pouvaient appartenir qu'à lui ».

Le ministre de la police à qui la lettre fut aussitôt transmise, chargea l'inspecteur général Foudras de mander cette femme et de l'interroger. Elle lui raconta qu'un de ses voisins, le sieur Huet, en

pêchant dans la Seine, avait trouvé, elle le tenait de lui, des peignes et bracelets d'une rare valeur. Ayant lu les affiches qui avaient été posées dans Paris à la fin d'avril pour inviter les personnes qui pourraient fournir des renseignements sur le vol commis à Fossard, à en avertir le préfet de police, elle était convaincue que ces objets faisaient partie des diamants de la Couronne ou de ceux de la reine de Westphalie. C'était aussi l'opinion de ceux des voisins de Huet à qui il avait parlé de sa trouvaille. Elle supposait qu'il s'était empressé de la vendre, car depuis quelques jours, il avait acquitté des dettes criardes et fait un voyage à la campagne chez des parents. La femme Huet avait dit à une femme Simon « qu'ils ne craignaient rien ». Dans son quartier, on ne l'appelait plus que « l'héritière de la Couronne ».

Interrogée sur la profession du sieur Huet, la femme Charbonnier répondit qu'il était coiffeur rue Froidmanteau, mais que la rareté de ses clients lui laissant des loisirs, il cumulait cette profession avec un emploi de gardien au Dépôt de la préfecture. Il occupait cet emploi depuis dix-huit ans. Ces renseignements ayant été reconnus exacts, on dut immédiatement se demander si c'était réellement par hasard qu'il avait trouvé les bijoux dans la Seine ou s'il ne les en avait pas retirés après avoir été prévenu par Barbier, le domestique de Maubreuil, qu'on soupçonnait de les y avoir jetés et

qu'il avait pu connaître au Dépôt, parmi les détenus.

L'arrestation des époux Huet ayant été immédiatement décidée, un commissaire de police fut chargé d'y procéder et d'opérer une perquisition à leur domicile. Dans une tête du Laocoon placée sur une cheminée, il trouva deux peignes ornés de pierres et perles fines. Il en saisit un autre que portait la femme Huet et dont les diamants avaient été enlevés pour être vendus, ainsi qu'une somme de 880 francs, qui restait du produit de cette vente.

En réponse aux questions qui lui furent posées, Huet donna les mêmes détails que la femme Charbonnier. Il se livrait depuis longtemps à la pêche à la ligne et le dimanche 3 juillet, en pêchant dans la Seine sur le quai de la Conférence, en face des Invalides, il avait trouvé un peigne. Couvert d'herbe et de boue, ce peigne semblait si peu avoir une valeur qu'un soldat qui pêchait à côté de Huet lui en avait offert trois francs. Il avait refusé le marché, préférant donner l'objet à sa femme. Il avait donc été bien surpris, lorsque l'ayant nettoyé, il avait vu briller des pierres incrustées dans le métal et plus stupéfait encore, lorsqu'un de ses clients, le sieur Mouton, bijoutier, lui avait déclaré que sa trouvaille valait 5,000 francs et lui en avait offert 3,000.

Alléché par sa découverte, il était retourné à la

pêche le lendemain, accompagné de sa femme. Ce jour-là, après avoir jeté plusieurs fois sa ligne, il avait amené deux autres peignes et un bracelet collés ensemble par la vase. L'un des peignes était en or, orné de perles et de médaillons gravés d'après l'antique, l'autre en or aussi, avec des diamants. Mais, sa monture était brisée. Beaucoup de diamants manquaient. Quant au bracelet, c'était une simple gourmette en or, fermée par une pierre bleue. Il vendit également à Mouton pour 1,581 francs, cent quatorze diamants détachés du peigne trouvé le premier jour et il conserva les deux autres, en attendant l'occasion de s'en défaire à bon prix. Après avoir entendu ces déclarations, le commissaire de police ne crut pas devoir arrêter la femme Huet. Il n'emmena que le mari qui fut incarcéré au Dépôt.

Les jours suivants, Mme Mallet de la Rochette ayant reconnu les peignes comme appartenant à la reine, on jugea utile de faire des recherches là où ils avaient été trouvés. On y employa sept plongeurs. Sur les indications de Huet, ils retirèrent de l'eau quantité de bijoux. Le quai fut gardé par les gendarmes et l'opération continuée les jours suivants. On la compléta en établissant un batardeau qui permit de mettre à sec le lit du fleuve sur un espace de quelques mètres. Dans le sable du fond, on découvrit encore un collier, des pierres précieuses, des morceaux d'or et finalement la plus

grande partie des bijoux de la reine, à l'exception du peigne et du bracelet vendus par Huet, d'un rang de chaton et d'une agrafe de ceinture en brillants estimée 43,000 francs. L'inventaire de tous ces objets ainsi retrouvés fut dressé par le joaillier Baspt. Naturellement, les prévenus déclarèrent ne les avoir jamais vus. Il fut impossible de préciser qui les avait jetés dans la Seine. La justice n'en resta pas moins convaincue que c'était Prosper Barbier par ordre de Maubreuil et après l'arrestation de ce dernier.

On était alors à la fin de juillet. Quoique aucun des prévenus n'eût fait des aveux, le juge d'instruction en savait assez pour les renvoyer devant les tribunaux. Mais, une autre question se posait : celle de la compétence. Etaient-ils passibles de la juridiction civile ou de la juridiction militaire? L'étude et les débats auxquels cette question donna lieu eurent pour conséquence d'interminables lenteurs. La justice les mit à profit pour tâcher d'obtenir de Maubreuil et de Dasiez les révélations qu'ils s'obstinaient à ne pas faire. Maubreuil restait muet. Quant à Dasiez, il allait soudainement se soustraire à ses juges.

Le 14 octobre, ils avaient été tous deux extraits de la Force et conduits au palais de Justice devant le juge d'instruction. « A quatre heures et demie, est-il dit dans une pièce judiciaire, ils furent reconduits à leur prison par l'huissier Aubry. Ils deman-

dèrent qu'on les menât dans une voiture de place, ce qui leur fut accordé. Ils montèrent dans le fiacre 305 et se placèrent au fond. Aubry et un nommé Beaulieu, employé au bureau de l'huissier, se placèrent sur le devant. La voiture fut obligée d'aller au pas sous l'arcade Saint-Jean à cause des charrettes qui la précédaient. Le cocher vit à droite et à gauche plusieurs individus qui restaient immobiles.

« Tout à coup un des chevaux fut saisi par la bride par un jeune homme qui cria :

« — Arrêtez, cocher, arrêtez !

« Ce dernier s'aperçut alors que la bride du cheval était cassée et il descendit précipitamment. Pendant ce temps, un coup fut donné dans la glace de la portière du côté de Maubreuil. Elle fut cassée, et au même instant, les deux portières furent ouvertes. Dasiez et Maubreuil s'élancèrent hors de la voiture. Dasiez s'enfuit par le tourniquet Saint-Jean. Beaulieu courut après lui en criant : Au voleur ! Mais il ne put le rejoindre. L'huissier Aubry parvint à saisir Maubreuil. Ils se débattirent et l'huissier eut la figure tout égratignée. Plusieurs personnes s'en étant mêlées, on parvint à faire remonter Maubreuil en voiture et on le reconduisit à la Force. »

Là, il déclara qu'il n'avait pas cherché à se sauver. Il était tout à fait étranger à l'évasion de Dasiez; il s'étonnait que Dasiez eût pris ce parti; quant à lui, s'il était descendu de voiture, « c'était machinal et

pure curiosité »; il se défendit d'avoir maltraité l'huissier. D'après un interrogatoire ultérieur de Dasiez, cette tentative d'enlèvement avait été organisée par les amis de Maubreuil et notamment par La Rochejaquelein. C'est lui qu'ils voulaient faire évader. Ils avaient choisi, à cet effet, quelques hommes déterminés et pris les précautions nécessaires pour assurer le succès de l'entreprise. Après s'être échappé, Dasiez se cacha aux Ternes dans une maison louée pour Maubreuil par l'avocat de ce dernier, Me Couture, qui fut même poursuivi pour lui avoir donné asile. Mais, on ne connut ces détails que le 28 mars 1815, après que Dasiez eût été ressaisi dans les circonstances que nous racontons plus loin.

Nous avons trouvé aux Archives nationales une lettre de lui, adressée au chancelier Dambray, ministre de la Justice, au lendemain de son évasion et qui mérite d'être reproduite dans ce récit, parce que rapprochée des faits qui lui étaient imputés, avec raison, elle constitue un témoignage de son audace, de son impudence, et de son habileté dans l'art de mentir.

« Monseigneur, je me suis évadé hier en me rendant du palais de justice à la maison de force; j'ai profité d'une occasion favorable pour recouvrer ma liberté. Je ne sais si je dois me féliciter de ce que M. de Maubreuil n'a pas saisi la circonstance avec le même empressement. Il n'était préparé sur rien et son premier mouvement a dû être de surprise. Quant

à moi, travaillé par une affection nerveuse qui ne me laisse ni trêve ni sommeil, je n'y pouvais plus tenir, et l'idée de périr dans les fers et sous le poids d'une odieuse accusation de ce genre, irritant mon mal habituel, je passais les nuits dans les convulsions; il était donc tout naturel, que je recherchasse le moyen de sortir de ma prison.

« On n'osera jamais me soupçonner un autre intérêt; on sait que la justice peut me faire pâtir par ses formes, mais qu'il lui est impossible de me déshonorer par ses arrêts.

« J'ai, dès ma première comparution, rendu au magistrat un compte que, comme porteur d'un ordre supérieur, je ne devais régulièrement qu'aux personnes qui m'avaient chargé de cet ordre. L'instruction n'a pu que confirmer mon dire et bien que je ne la connaisse pas, je ne crains pas d'être démenti et compromis par son résultat.

« La conduite de M. le juge d'instruction Dufour m'a paru pleine de justice. Je le crois touché de mon malheur et convaincu de mon innocence. Je vous le répète, monseigneur, je ne me suis soustrait à ma détention que parce qu'elle me tuait. Mais je n'entends nullement éviter mon jugement. L'instruction est à son terme, après cent six jours de secret et six mois de captivité, on peut l'espérer. Tout y est acquis pour ou contre moi. Sans être immédiatement sous la main de l'autorité je suis à sa disposition. J'atten-

drai et s'il arrive contre toute équité, que je sois mis en accusation, je paraîtrai pour m'y défendre.

« Je ne faisais pas à M. de Maubreuil l'injure de m'en séparer; j'ai fait entre quatre murs l'expérience de son caractère et de sa loyauté. Il est plus facile de le décrier que de l'avilir, et peut-être les plus empressés à diriger sur lui les regards du public, craignent-ils fort que ces regards ne tombent sur eux-mêmes. Je m'expliquerai quand il en sera temps; je déclare au surplus à haute voix, que mon attachement pour M. de Maubreuil est grand, et que pour me faire revenir près de lui, il lui suffirait de me faire savoir que mon éloignement peut lui nuire.

« J'avais besoin, monseigneur, de vous exprimer ces divers sentiments. Je ne suis pas, je vous le jure, un lâche déserteur. L'autorité des tribunaux ne peut être pour moi que protectrice; mais quand je me vois mourir au milieu de ses lenteurs, je ne puis dire qu'elles sont saintes et salutaires. »

Tout était mensonge dans cette belle phraséologie. Délivré par surprise, ne s'attendant nullement à l'être, Dasiez était bien résolu à ne pas revenir et à laisser Maubreuil se tirer d'affaire comme il pourrait. Renvoyé avec lui devant le tribunal correctionnel, il n'y comparut pas. Sur le vu des ordres de réquisition, qui avaient été donnés à Maubreuil par le gouvernement provisoire, le tribunal se déclara incompétent. Le Conseil de guerre de la première division militaire fut saisi. Le 4 mars 1815, le géné-

ral Maison, commandant de cette division, en possession des pièces de la procédure, réclamait en vain Dasiez qui demeurait invisible. Le Conseil de guerre s'étant déclaré à son tour incompétent, ce fut le 14 avril seulement que la Cour de cassation se prononça sur le règlement de juges en renvoyant définitivement l'affaire devant les juges civils. Mais, à cette date, l'empereur Napoléon était revenu de l'île d'Elbe. L'affaire Maubreuil dont, le 3 mars, le maréchal Soult, ministre de la Guerre de Louis XVIII, répondant à la reine de Westphalie qui demandait la restitution de ses bijoux, disait qu'elle touchait à son terme, cette affaire si mystérieuse et déjà si fertile en surprises allait en produire de nouvelles non moins extraordinaires que les précédentes.

IV

Renvoyé devant la juridiction militaire, Maubreuil avait été transféré de la prison de la Force à celle de l'Abbaye. Il s'y trouvait encore le 19 mars 1815. Mais il n'était plus au secret et recevait quelques visites du dehors. Ce jour-là, il déjeunait dans sa chambre avec Colleville toujours détenu, lorsque se présenta un sieur Willaume, tenant une agence de mariages, ami de Dasiez dont il avait été le voisin de cellule alors qu'il était lui-même incarcéré pour « quelques peccadilles ». Colleville sortit aussitôt de la chambre. Maubreuil et Willaume restèrent seuls pendant environ vingt minutes. Quoiqu'on ne puisse préciser l'objet de leur entretien, il est présumable que les graves événements qui étaient en train de s'accomplir en firent tous les frais.

Débarqué au golfe Juan, accueilli sur sa route comme un triomphateur, appuyé sur ses anciens soldats ralliés à sa cause et dont le nombre se grossissait de pas en pas, l'empereur Napoléon marchait sur la capitale. On s'attendait à l'y voir entrer d'un

moment à l'autre. Le roi Louis XVIII venait d'en partir et, derrière lui, tous les royalistes que le retour de l'usurpateur menaçait dans leur liberté ou dans leur vie.

Les réflexions que devaient inspirer à Maubreuil ces péripéties inattendues, on peut les deviner sans efforts. Le coup de main de Fossard, dirigé contre la belle-sœur de Napoléon, le désignait trop clairement aux vengeances des bonapartistes pour qu'il n'eût pas tout à en redouter et sans doute, il cherchait par quels moyens il tenterait de se justifier s'il tombait au pouvoir de ces revenants victorieux. Plus tard, il affirma que Willaume était venu lui annoncer qu'il allait être mis en liberté, affirmation plus ou moins exacte mais qu'avant de la produire devant le juge d'instruction, il avait déjà soutenue en parlant à diverses personnes et que les propos dont il l'accompagna transformèrent en une charge nouvelle contre lui.

Willaume à peine parti, il fut mandé chez le directeur de l'Abbaye. Il y trouva un aide de camp du général Maison et apprit de lui que sa détention allait cesser immédiatement. Il n'avait pas eu le temps de revenir de sa surprise que, son écrou levé, il se trouvait dans la rue, maître de sa personne et de ses mouvements. A l'en croire, cédant aux pressantes sollicitations de l'aide de camp, il l'avait suivi chez le commandant de la première division militaire où l'attendait son ami Auguste de La Ro-

chejaquelein. Celui-ci se préparait à quitter Paris avec le général Maison et tous deux l'auraient instamment invité à les accompagner, ce à quoi il se serait refusé. Il n'existe aucune preuve de ces dires.

Les pièces de la procédure ne sont pas plus explicites en ce qui touche les motifs de la mesure de clémence dont il bénéficiait. Mais il est aisé de s'en rendre compte. Au milieu du désarroi qui régnait dans Paris, ceux de ses amis qui, déjà le 14 octobre précédent, avaient tenté de le faire évader songeaient à lui. L'un d'eux, Auguste de La Rochejaquelein « dont il avait, nous dit Barante, fasciné le faible esprit au point d'en faire son séide », était allé sans doute trouver le roi et lui avait fait remarquer que si Maubreuil restait plus longtemps prisonnier, c'était un homme mort. On savait l'empereur expéditif. Il y avait lieu de craindre que dans son empressement à châtier l'auteur du guet-apens de Fossard et sans attendre un jugement, il ne le fît fusiller. Il est vraisemblable que La Rochejaquelein avait en outre rappelé les services de son ami durant les guerres de Vendée et que, faisant appel aux bontés du roi, il avait obtenu l'ordre libérateur. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, à la veille de la mémorable journée du 20 mars, Maubreuil était libre.

Son premier soin fut de se mettre à la recherche de Dasiez. Il alla chez l'avocat Couture, chez une Mme de Châtillon, chez Mme de Saint-Charles,

dans divers hôtels, dans les tripots du Palais-Royal. Mais nulle part il ne trouva celui qu'il cherchait.

En revanche, il retrouva Willaume. La nuit venue, ils se rendirent ensemble chez l'avocat Couture. Sur ses indications, Maubreuil alla prendre domicile dans la maison louée par lui aux Ternes, où Dasiez, après son évasion, avait passé quelques jours. Le lendemain, 20 mars, il se présenta à l'hôtel de Virginie pour se faire rendre divers objets qu'il y avait laissés et que la police n'avait pas saisis. Mais, comme il était le débiteur du propriétaire de l'hôtel, ils lui furent refusés, à l'exception de son sabre qu'on lui rendit sur son insistance. Le même jour, il acheta chez Lepage, le célèbre armurier de la rue Richelieu une paire de pistolets « à espingole » et une paire de pistolets de poche. Il demanda aussi « à voix basse » des poignards.

L'employé qui le servait lui ayant répondu « que la maison n'en tenait pas, ces armes étant prohibées », il voulut parler en particulier à Lepage, lui-même. Il lui avoua qui il était et insista pour avoir des poignards qui lui furent de nouveau refusés. Comme il insistait, Willaume qui l'accompagnait lui dit :

— Viens, Dupont, puisque cela ne se peut pas, il ne faut pas insister. Allons-nous-en.

Ils partirent. Mais, leurs allures avaient éveillé

les soupçons de l'armurier. Il s'empressa d'en porter le détail au commissaire de police du quartier.

C'est au lendemain de ces incidents que Dasiez revint à la maison des Ternes et y rencontra Maubreuil. Il lui confia qu'il arrivait d'un voyage. Il lui en fit connaître les causes et les circonstances. En apprenant le débarquement de l'empereur et sa marche rapide sur Paris, il avait spontanément résolu d'aller au-devant de lui afin de disposer en sa faveur le peuple et les troupes. Un commissaire des guerres, le sieur Favières, et un sieur Montillier, ex-garde-magasin, qui partageaient ses sentiments se joignirent à lui. Le premier se procura une feuille de route sur laquelle Dasiez fut inscrit comme domestique, encore qu'il eût déclaré se charger de tous les frais de l'expédition. Il acheta, moyennant 500 francs, une voiture, remit 1,000 fr. à chacun de ses compagnons. Chez un tailleur militaire qu'il connaissait, il se commanda un uniforme de chef d'escadron de hussards. L'ayant payé, il pria le tailleur, un sieur Pradières, de lui garder en dépôt une somme de 14,000 francs qu'il lui remit en napoléons de 20 francs.

Partis de Paris le 15 mars, Dasiez, Favières et Montillier étaient à Auxerre le 17. L'empereur venait d'y entrer. Dasiez lui écrivit pour demander audience, alléguant d'importantes révélations qu'il voulait lui faire. Sa lettre restant sans réponse, il se présenta,

revêtu de son uniforme, chez le général Bertrand, grand-maréchal du palais, qui consentit à le recevoir. Il lui présenta un rapport préparé à l'avance sur l'affaire de Fossard, les ordres en date d'avril 1814 que lui avait remis le gouvernement provisoire et cinq lettres — des imprimés et non les originaux qui ne furent jamais produits — écrites à la même époque par Laborie à Maubreuil.

Le grand-maréchal qui déposa plus tard que ces lettres, simples et brèves réponses à des demandes de rendez-vous, étaient sans importance et qu'il les avait détruites ou égarées, prit les papiers des mains de Dasiez et les garda sans même y jeter les yeux. Accablé d'occupations et de soucis, il n'écouta son visiteur que distraitement. Celui-ci lui ayant dit qu'il arrivait de Paris, il l'interrompit pour lui demander si quand il était parti, on y avait connaissance de la proclamation par laquelle le prince de la Moskowa s'était rallié à l'empereur. Comme il répondait négativement et le général Bertrand s'étant écrié qu'il serait nécessaire que cette proclamation fût promptement connue, Dasiez offrit de partir sur-le-champ pour la répandre et la faire afficher.

— Entendu, lui dit le grand-maréchal. Revenez tout à l'heure pour prendre mes ordres.

Mais, lorsqu'il revint, on lui déclara qu'on n'avait pas besoin de ses services, « la mission ayant été confiée à un Lyonnais ». Alors il quitta Auxerre et

se rendit à Sens. Le colonel Girard qui commandait dans cette ville s'étant opposé devant lui à ce qu'on procurât des chevaux à un courrier de Napoléon, il le fit arrêter par des gardes nationaux auxquels il donna 20 francs. On le voit ensuite haranguer le peuple et la garde nationale, inviter le maire à substituer le drapeau tricolore au drapeau blanc, à faire sonner les cloches sur le passage de l'empereur et à se porter à sa rencontre avec les autorités pour lui présenter les clés de la ville. Lui-même se joint à ce cortège avec l'espoir qu'il pourra aborder l'empereur. Mais, lorsqu'il veut s'approcher, le colonel du 13e dragons l'empêche de passer et l'oblige à rebrousser chemin.

Il n'est pas douteux qu'en faisant montre de ce zèle, Dasiez avait voulu dissiper les soupçons qui pesaient sur Maubreuil et sur lui. Il revint désolé de n'avoir pas eu la bonne fortune d'approcher Napoléon. Son complice, quand ils se retrouvèrent, partagea ses regrets. Leur position devenait, en effet, terriblement embarrassante. Leur conduite, en 1814, les exposait à des périls redoutables et ils ne savaient comment obtenir leur grâce. Dans cet embarras, Maubreuil conseilla à Dasiez de se rendre chez Réal installé à la préfecture de police au lieu et place d'Anglès et de lui dire « tout ce qu'il savait dans l'intérêt de l'empereur ».

Dasiez eut l'audace de se présenter, le 24 mars, chez ce haut fonctionnaire qui sur le vu de son

nom, donna l'ordre de l'arrêter. On le fouilla et on trouva sur lui un pistolet de poche chargé et amorcé. Une perquisition eut lieu à son domicile, tandis que la police se lançait à la recherche de Maubreuil et l'arrêtait à Saint-Germain, se préparant à s'enfuir, porteur d'un passeport au nom de Dupont, de 161 napoléons contenus dans sa ceinture, d'une paire de pistolets « carabinés » et de balles du même calibre.

Revenant à son précédent système, Maubreuil refusa de répondre, si ce n'est en ce qui touchait l'argent trouvé sur lui.

— C'est ce qui me reste d'une somme de 12,000 francs que j'ai reçue de mon notaire Royer, de Nantes, à valoir sur la vente de mes biens.

Il mentait comme le prouva la déclaration du notaire aussitôt interrogé en vertu d'une commission rogatoire. Depuis deux ans, il n'avait pas envoyé d'argent à Maubreuil dont les biens étaient saisis. Ainsi, de plus en plus, la vérité l'écrasait. Les découvertes faites au domicile de Dasiez la rendirent plus écrasante encore. Parmi les papiers mis sous scellés, se trouvait une lettre de Maubreuil l'exhortant à dire comme lui « que l'argent provenait d'un envoi de Royer. » Dasiez n'avait pas suivi ce conseil. Lorsque le tailleur Pradières vint révéler à l'instruction le dépôt de 14,000 francs que son client lui avait fait, Dasiez déclara que cette somme provenait de ses bénéfices au jeu, al-

légation dont il fut impossible de vérifier l'exactitude. Mais, la saisie simultanée d'une note au crayon de l'écriture de Maubreuil, vint imprimer à l'affaire une physionomie toute nouvelle et faire passer au second rang le délit du vol pour lequel les prévenus étaient poursuivis.

Dans cette note, il était question de se procurer « des ceintures, un schako de colonel polonais, des pistolets et un stylet ou poignard ». En la rapprochant de la déclaration de l'armurier Lepage, on en conclut qu'au moment de leur arrestation, Maubreuil et Dasiez complotaient d'attenter aux jours de l'empereur. Ils protestèrent énergiquement contre le nouveau grief qui leur était imputé, mais sans se mettre d'accord dans leurs réponses. Dasiez affirmait que la note incriminée lui était parvenue quelques jours avant, et qu'en l'écrivant, Maubreuil avait en vue un déguisement qui leur eût été nécessaire s'ils avaient été obligés de s'enfuir. Maubreuil laissait entendre qu'elle datait de l'année précédente et avait été écrite à la veille de l'affaire de Fossard. Napoléon, ajouta-t-il, n'avait pas de plus ardent défenseur que lui depuis qu'il avait tant à se plaindre des Bourbons. Il les haïssait, à preuve qu'il avait refusé de les suivre le 19 mars avec le général Maison et Auguste de La Rochejaquelein « qui l'en avaient fortement prié ».

Enfin, poussé à bout, par des questions plus pressantes, et tout en maintenant ses premiers dires,

il avoua qu'il avait été chargé par Talleyrand, prince de Bénévent, d'assassiner l'empereur. Mais, cette mission remontait au mois d'avril 1814. S'il l'avait acceptée ce n'était qu'avec la ferme volonté de ne pas l'accomplir et de sauver Napoléon. Il l'aurait enlevé et transporté en Espagne. C'est là ce qu'il avait voulu dire en tenant au propriétaire de l'hôtel de Virginie ce propos qu'on relevait à sa charge :

— Si j'avais été libre, Napoléon ne serait pas ici.

On remarquera qu'il faisait cet aveu pour la première fois. Nous n'avons pas trouvé trace de revélations antérieures permettant de le prévoir et si l'on se rappelle que depuis l'ouverture de l'instruction, il s'était fait une loi du silence, on en devra conclure ou que l'idée de mettre au compte du parti royaliste le projet d'assassiner Napoléon ne lui vint que tardivement ou que s'il l'avait conçue plus tôt, il trouvait bon de réserver cette révélation sensationnelle pour les débats publics, le jour où s'engagerait son procès.

Du reste, il importait peu au gouvernement impérial que Maubreuil eût menti ou eût dit la vérité. Désormais son aveu existait et fournissait à l'empereur un argument très propre à justifier la violation de l'engagement qu'il avait pris en 1814 en abdiquant. Partout, dans son entourage, on répétait que s'il était rentré en France c'était parce qu'il avait appris qu'au Congrès de Vienne, les puissances

avaient résolu de l'éloigner d'Europe où sa présence leur portait ombrage. Son retour n'avait eu d'autre motif que le souci de sa sécurité. Mais combien plus naturelle et plus légitime paraîtrait sa résolution, s'il pouvait démontrer qu'on projetait de l'assassiner. L'aveu de Maubreuil servait donc ses desseins. Aussi, négligeant de rechercher si ce grand menteur n'avait pas menti de nouveau, on s'empressa de prendre acte de ses paroles et de leur donner du retentissement. On était alors au mois d'avril. La Cour de cassation venait de se prononcer quant au règlement de juges et sur un réquisitoire de Merlin, de Douai, de renvoyer l'affaire devant les tribunaux civils. On en profita pour recommencer l'instruction.

Jusqu'à ce jour, elle n'avait porté que sur la question de savoir si Maubreuil et Dasiez investis d'un mandat que les ordres produits par eux ne permettaient pas de contester en avaient ou non abusé. Le juge d'instruction s'était prononcé pour l'affirmative et les incriminait d'abus de confiance. Maintenant, il s'agissait d'établir si le mandat précité constituait l'unique objet de la mission et s'il n'avait pas été accompagné de celui de « détruire l'empereur et les princes de sa famille ». C'est dans ce sens que l'enquête nouvelle devait être dirigée.

A ce moment, Maubreuil, convaincu de vol, en dépit de ses dénégations, se sentait perdu. Il comprenait qu'il n'avait d'autre moyen de détourner de sa tête une condamnation infamante ou tout au

moins d'en atténuer l'effet, que celui de changer de rôle et de se montrer non plus comme chargé d'une simple mission de police que des gendarmes auraient pu remplir aussi bien que lui, mais comme l'instrument des haines du parti royaliste ameutées contre Napoléon. En feignant de se résoudre tout à coup à des révélations inattendues, il pouvait nourrir l'espoir de voir l'accusation qui le déshonorait, étouffée sous une accusation d'ordre purement politique, laquelle lui permettrait de se dire victime des brûlants conflits qui mettaient les factions aux prises, de son dévouement aux Bourbons et de sa confiance dans leurs agents. Il n'est pas douteux que sa nouvelle attitude était la conséquence de ces calculs et qu'ils lui suggérèrent les étranges aveux qui figurent dans les pièces de la procédure et que nous devons maintenant reproduire en les résumant.

Le 2 avril 1814, Maubreuil, — c'est lui qui parle, — après avoir employé toute la journée à parcourir la ville avec des jeunes gens en distribuant des proclamations et des « belles paroles », rentra chez lui à sept heures du soir. Il y trouva cinq ou six lettres de Roux-Laborie qu'il connaissait depuis longtemps, conçues à peu près ainsi : « Venez donc ! Pourquoi ne venez-vous ? Comment est-il possible de se faire attendre ainsi ! Vous me désespérez, en vérité. Je vous attends d'heure en heure chez le prince. » Il s'y rendit en toute hâte. Roux-Laborie le fit entrer dans le cabinet du prince, « s'informa s'il avait

mangé et sur sa réponse négative ne voulut rien lui dire avant qu'il se fût restauré ». Maubreuil lui dit que ce à quoi il tenait avant tout, c'était de prendre la place qu'il occupait avant la Révolution; que tel était le but unique de toutes ses actions et de toutes ses pensées, et tout cela, fût-ce au péril de sa vie.

— Je suis fils unique, je possède une grande fortune, et je ne vois pas sans douleur mon nom et mon existence pour ainsi dire anéantis.

Après cette déclaration, il sortit, alla prendre un bouillon chez Riche, sur les boulevards, et retourna chez le prince à huit heures. Roux-Laborie était au conseil; averti du retour de Maubreuil, il accourut, le prit par la main, le conduisit dans le propre cabinet de Talleyrand, le fit asseoir dans le fauteuil du prince et lui adressa ces mots :

— Vous êtes un homme d'un grand caractère; vous avez une grande ambition; elle sera satisfaite par delà vos désirs, si vous réussissez. Tous les biens, toutes les dignités vous attendent; on vous donnera 200,000 livres de rente; on vous fera duc, lieutenant général et gouverneur d'une province. Mais vous aurez à courir un grand danger. Pouvez-vous d'ici à demain soir, cinq heures, vous assurer de cent hommes déterminés? Quand vous les aurez réunis, vous irez au quartier général du prince de Schwartzenberg. On vous donnera argent, chevaux, tout ce que vous voudrez.

Maubreuil demande ce qu'il doit faire. Roux-La-

borie lui répond qu'il s'agit de débarrasser la France de l'empereur. L'empereur parti de France, l'armée appartient aux Bourbons. Il continue ainsi :

— Allons, est-ce que vous manqueriez de courage et de résolution? Voyons, parlez!

— S'il s'agit d'un assassinat, répond Maubreuil, je ne puis convenir. Mais, sans doute, ce n'est pas là ce que vous voulez me proposer?...

— Cela vous regarde; faites comme vous voudrez; débarrassez-nous-en. Mais dépêchez-vous. Rendez-vous au quartier général; il doit y avoir une grande bataille. Que ce soit avant, pendant ou après, peu importe! tout ce qu'il nous faut est d'en être débarrassés.

— Tout cela est pourtant très différent, dit alors Maubreuil; je ne veux point commettre d'assassinat, et j'appelle un assassinat un coup de fusil tiré sur une grande route par un homme caché, un coup de poignard donné comme les Clément et les Ravaillac, et, ce qui est plus abominable encore, le poison ou la mort procurée par un traître que l'empereur croirait de son parti au milieu de son camp. Jamais, mon cher, jamais, je ne jouerai un pareil rôle et je le voudrais que je ne le pourrais pas. Ce n'est pas d'ailleurs à un homme comme moi qu'il peut convenir. Pour ce qui est d'aller à Napoléon avec des soldats, dans une bataille, à mes risques et périls, franchement, je suis votre homme. Je ne vois là ni trahison, ni lâcheté. Fondre sur son quartier général ou son

escorte, à main armée, tous les officiers peuvent le faire un jour de combat. Cette action ne peut être mal jugée.

— Alors, dit Roux-Laborie, vous vous en chargez, n'est-ce pas? Je n'ai jamais douté de vous; j'ai dit au prince que vous étiez le seul homme à qui une telle mission puisse être confiée. Que vous faut-il? Vous aurez la fameuse monture de Rapatel, aide de camp de Moreau, et de l'empereur Alexandre. Le prince l'a retenue pour vous.

— Ecoutez-moi donc, interrompt Maubreuil; l ne s'agit pas de chevaux mais d'hommes. Il est impossible d'en trouver cent dans aussi peu de temps. Ce n'est pas sur le boulevard qu'il faut les recruter, mais dans l'armée même, soit parmi les Français, soit parmi les troupes alliées. Et puis, cent hommes, c'est beaucoup trop. Il m'en faut douze qui seront revêtus de l'uniforme de la garde, et dont je serai sûr. Il faut que vous me donniez la faculté d'avancer de deux ou trois grades ceux qui me serviront bien. Il faut aussi des récompenses pécuniaires.

— Vous aurez tout ce que vous voudrez, reprend Laborie. Faites. Que nous importe dix ou douze colonels et quelques officiers de plus ou moins! Voulez-vous attendre le prince? Il est au Sénat; il vous répétera tout ce que je vous ai dit; le voulez-vous? mais c'est inutile.

— Mon Dieu, reprend Maubreuil, ce sera comme vous voudrez; mais, c'est inutile; je m'en rapporte

à vous; je vais m'occuper de rassembler une douzaine d'hommes.

L'entretien terminé, les interlocuteurs se séparent en se donnant deux rendez-vous pour le lendemain, l'un à cinq heures du matin chez Roux-Laborie, l'autre à huit heures chez Talleyrand. Maubreuil se rend chez de Vanteaux, rue Taitbout. Il y trouve une nombreuse assemblée, une espèce de club présidé par de Sémallé et composé d'environ cent personnes, chouans, émigrés, et mécontents. Il prend de Vanteaux à part, et pour masquer sa mission (ce fut toujours son premier soin), il lui dit qu'il est chargé de former un régiment et de trouver vingt-cinq officiers qui seraient envoyés au quartier général et serviraient de guides à des corps alliés, pour une affaire périlleuse, dans la grande bataille qu'on prévoit; qu'il lui faut des hommes sûrs, ambitieux, et d'une bravoure à toute épreuve. De Vanteaux lui en promet trois qui agissaient pour les Bourbons depuis deux mois, d'après ses ordres et ceux de Sémallé et ont donné les plus grandes preuves de dévouement.

Maubreuil s'adressant alors à l'assemblée lui répète ce qu'il vient de dire en secret à de Vanteaux. Il ajoute qu'il a été mandé par Talleyrand, qu'il a reçu dans le cabinet de ce prince les ordres du gouvernement et qu'il a le droit de conférer aux personnes qui le suivront le grade de lieutenant-colonel et même de colonel. On entoure Maubreuil, plu-

sieurs s'offrent, entre autres Dasiez, MM. de Ruault, de Brosses, de Montbadon, et de Saint-Firmin. Ils conviennent de plusieurs rendez-vous dans la nuit et se quittent pour aller chercher des hommes, des chevaux, des habillements, etc.

Le 3 avril, à cinq heures du matin, Maubreuil se rend chez Roux-Laborie qui n'est pas encore rentré. A neuf heures, il le trouve au second rendez-vous, chez le prince de Bénévent. Laborie ne lui dit que ces mots :

— Vous avez encore la journée pour vous préparer; à cinq heures mon ami, à cinq heures !

— En vérité, lui dit Maubreuil, je suis enchanté, car tout étant sens dessus dessous dans Paris, il a été impossible de rien préparer pendant la nuit.

Maubreuil va rejoindre ses affidés qui devaient se rassembler à dix heures. Dasiez, de Brosses et de Sémallé étant seuls présents, il indique une autre réunion à deux heures chez de Vanteaux. Personne n'y manque. Montbadon offre à Maubreuil « trois Matadors fameux »; mais il veut savoir précisément de quoi il s'agit. Maubreuil lui répond qu'il ne peut satisfaire sa curiosité, qu'il promet seulement de ne point exposer ses compagnons avant de leur avoir donné connaissance des périls et des avantages de l'entreprise.

Cette réponse évasive et ambiguë refroidit le zèle de l'assemblée. Tout le monde garde le silence. Dasiez seul se décide.

— Monsieur de Maubreuil, dit-il, je respecte votre secret, j'ai en vous toute confiance; je vous suivrai partout; disposez de moi.

— Voilà des hommes, comme il m'en faut! s'écrie Maubreuil. Venez ici, demain, monsieur Dasiez, pour fixer le jour du départ.

Le soir, à cinq heures, Maubreuil retourne chez Roux-Laborie, qui lui dit :

— A neuf heures, mon bon ami. Il y a de grandes nouvelles. Préparez-vous toujours; venez à neuf heures.

Maubreuil emploie cet intervalle à chercher des hommes et des chevaux. Il est à neuf heures chez le prince et Roux-Laborie commence en ces termes :

— Nous avons de grandes nouvelles; nous avons déterminé Marmont à passer à nous avec son corps d'armée. Il paraît que toute l'armée suivra son exemple.

Maubreuil demande si l'événement dérangera sa mission.

— Non, assurément, répond Roux-Laborie; tenez-vous prêt; mais attendons à demain.

Alors, entre lui et Maubreuil, s'engage une longue conversation où apparaissent les intrigues de ces heures troublées.

— Savez-vous, dit Maubreuil, que royalistes, bonapartistes, constitutionnels, tous crient contre le prince de Talleyrand? On se demande où il veut

en venir, et si c'est pour les Bourbons qu'il travaille?

— Voilà bien Paris! s'écrie son interlocuteur. Voilà deux jours à peine qu'il est délivré et il se plaint. Ah! mon Dieu, qu'on est injuste! Tenez mon ami, à la place où vous êtes, depuis midi jusqu'à quatre heures, j'ai tremblé pour les Bourbons. Cette maison a été jouée à croix ou à pile. M. de Caulaincourt a pensé trois fois l'emporter près de l'empereur Alexandre. Que d'efforts il a fallu faire pour déjouer ces plans! Ajoutez la régence, l'Autriche d'un autre côté et l'empereur de Russie si incertain et si fatigué qu'il a laissé pour ainsi dire prendre l'initiative à M. de Nesselrode. Jugez si la maison de Bourbon a d'obligations à M. de Talleyrand. La déchéance sera prononcée ce soir et les Bourbons rappelés demain par le Sénat.

Du 4 au 13 avril, s'il faut en croire Maubreuil, on le tient ainsi en haleine et il n'a pu partir encore lorsque arrive à Paris la nouvelle de l'abdication de l'empereur.

A l'instruction, on objecta à Maubreuil que si, dans une certaine mesure, le projet d'assassinat pouvait se comprendre à la date où Roux-Laborie lui en avait parlé pour la première fois, il devenait inexplicable alors qu'en déposant la couronne, Napoléon s'était désarmé. Il le reconnut; mais il allégua que cet événement n'avait pas modifié les dispositions de Talleyrand « qui souhai-

tait l'entière destruction de la famille impériale », et que lui-même, sous peine d'encourir le ressentiment de ce puissant personnage et celui du comte d'Artois « qu'il croyait au courant de tout, n'avait pu se récuser en recevant l'ordre d'agir. Du reste, il était bien résolu à ne pas commettre le crime ». Il cherchait « un *mezzo termine* » qui lui permît de sauver Napoléon et de satisfaire le gouvernement provisoire.

Le 15 avril, Roux-Laborie l'envoya chez le ministre de la Guerre où ses pouvoirs l'attendaient. Il lui dit en le congédiant :

— Faites ce que vous voudrez des effets de tous les Bonaparte. Vous avez carte blanche. Le prince a une entière confiance en vous.

— Je ferai de mon mieux, je vous le jure! répondit Maubreuil.

Dans la soirée, il se présentait chez le comte Dupont. Dasiez l'accompagnait. Le ministre leur remit les pouvoirs préparés à l'avance. Il les autorisa à prendre l'un l'uniforme de colonel de hussards, l'autre celui de lieutenant-colonel de la garde nationale. Il recommanda à Dasiez d'obéir en tout à son compagnon. Son dernier mot fut :

— Vous penserez aussi à faire rentrer les trésors et diamants que cette canaille emporte et principalement les caisses numérotées.

V

Que valent les aveux qui viennent d'être résumés? Constituent-ils la vérité, ou seulement un fragment de vérité? Ne sont-ils, au contraire, qu'un mensonge forgé de toutes pièces par Maubreuil pour imprimer une couleur politique à un acte de brigandage, qui n'est à vrai dire qu'un crime de droit commun et qu'il a commis à la faveur d'ordres donnés dans un tout autre but? On savait que Marie-Louise ou le roi Joseph emportait les diamants de la Couronne. Maubreuil s'est offert pour en obtenir de gré ou de force la restitution. A lui, comme à d'autres, pouvoir a été donné à cet effet. N'en a-t-il pas simplement profité pour opérer un coup de main à son profit ? Quoi qu'il dise pour sa défense, il est bien difficile d'interpréter autrement sa conduite.

C'est l'opinion formelle de Barante dans la note manuscrite que j'ai déjà citée. « Muni d'un billet de Laborie, écrit-il, il alla d'abord chez le comte Dupont, ministre de la Guerre, faire viser un passeport qui portait invitation aux autorités civiles et

militaires de déférer à sa réquisition. Le général Dupont signa un tel ordre sans difficulté. De là, M. de Maubreuil le porta chez M. Anglès, alors chargé de la police. M. Anglès trouva cette formule étrange. Il était mis en défiance par la recommandation de Laborie qu'il connaissait comme un brouillon assez incapable. Il refusa d'abord de viser le passeport. Un chef de bureau qui le présentait à sa signature insista, alléguant qu'il n'y avait nul risque à mettre son nom après le ministre de la Guerre. M. Anglès céda avec répugnance, ainsi qu'il me l'a raconté souvent. Mais il ne vit pas Maubreuil. Quelle que soit la commission dont celui-ci était chargé et quels que fussent ceux qui la donnèrent, ce qui n'est pas douteux, c'est qu'il n'avait pour son compte d'autre projet que de voler les diamants de la reine de Westphalie. »

Barante, on le voit, n'ose nier absolument que Maubreuil ait reçu le mandat d'assassiner l'empereur. Il estime que Vitrolles était homme à concevoir cette idée monstrueuse, qu'elle avait pu venir aussi à certains personnages de la maison du comte d'Artois. Mais il est convaincu que tout ceci ne fut pour Maubreuil que prétexte à dissimuler le vol qu'il préparait.

Talleyrand, dans ses *Mémoires*, est plus affirmatif encore. Après avoir rappelé le passé louche de Maubreuil, il explique comment des ordres pour *mission secrète* ont pu être donnés à un individu

aussi notoirement taré. En avril 1814, le gouvernement provisoire, tenu d'envoyer des émissaires sur tous les points de la France pour y annoncer la chute de Napoléon et le retour de Louis XVIII, dut choisir un peu au hasard, ceux qu'on chargeait de ces missions. Une haine hautement affichée contre Napoléon a pu être, en un tel moment, un titre de recommandation. On n'avait pas trop le temps de s'informer de la moralité de ceux qu'on envoyait ainsi en courrier. Un homme se présentant sous le nom du marquis de Maubreuil et comme victime des persécutions de l'empereur aura été agréé sans plus de recherches.

« Je ne vois pas d'autre explication possible au fait des passeports et des ordres réguliers dont Maubreuil était porteur au moment de son arrestation. Quant au fond même de la question, à l'idée que je pourrais avoir conçue de faire assassiner l'empereur Napoléon, laissant pour un moment de côté ce qu'une pareille idée aurait de révoltant, je demanderai aussi quel intérêt je pouvais avoir à me charger d'un crime odieux que rien ne commandait. Avant son abdication, l'empereur était à Fontainebleau entouré du glorieux débris de ses armées et il ne serait entré, je suppose, dans l'esprit de personne d'aller l'y chercher pour l'assassiner. Après l'abdication, c'était un ennemi battu dont l'existence n'offrait plus un danger pour personne. Puis, enfin, qui pourra jamais admettre qu'on

irait offrir un titre de duc, un gouvernement de province à un lâche assassin et que M. de Maubreuil ait pu croire à des offres de ce genre? Mais, j'en ai déjà trop dit pour repousser une accusation encore plus absurde, si c'est possible, qu'infâme. Aussi répéterai-je en finissant qu'elle ne peut avoir été inventée que par un fou ou un maniaque. »

Il ne semble pas que des objections fondées puissent être faites à ces dires. Ils sont, à mon avis, plus que suffisants pour laver Talleyrand du grief que Maubreuil lui impute après coup, alors que tombé aux mains de la police impériale, il a tant d'intérêt, pour se justifier d'avoir commis un vol, à faire peser sur les royalistes l'odieux d'une tentative de meurtre et à prouver qu'en leur promettant de frapper l'empereur, il était résolu à ne pas tenir sa promesse.

L'ordre que, contrairement à la vérité, il dit avoir reçu de Talleyrand, l'a-t-il reçu d'avantage de Vitrolles comme le suppose hypothétiquement Barante? Je ne le crois pas. Mon opinion se fonde sur ce fait que c'est Vitrolles qui, peu de jours après le coup de main de Fossard, a fait arrêter Maubreuil et Dasiez. Eût-il osé les arrêter s'il eût été leur complice et n'est-il pas évident qu'ils auraient aussitôt dénoncé sa participation au crime pour lequel ils étaient poursuivis? Or, ils ne l'ont accusé ni à ce moment ni plus tard. Lorsque Maubreuil, pendant les Cent-Jours, a imaginé de rejeter sur

les royalistes la responsabilité de sa conduite, c'est Talleyrand et Roux-Laborie qu'il met en cause et non Vitrolles auquel il ne reproche que de s'être approprié une part des fonds de la princesse.

On ne saurait contester cependant que l'hypothèse d'un meurtre qui délivrerait l'Europe des inquiétudes et des terreurs que lui causait Napoléon, a, vers ce temps, hanté quelques cervelles. Mais, ce n'est pas en avril 1814, au moment où il vient d'abdiquer; c'est l'année suivante, en mars 1815, alors qu'on apprend à Paris qu'il a débarqué au golfe Juan et que l'aigle a pris son vol vers les tours de Notre-Dame.

J'ai sous les yeux une pièce lacérée et toute jaunie, dont trois lignes ont été détruites à coup de ciseaux et qui, telle qu'elle nous est restée, demeure ainsi conçue :

« . . . . . .
. . je promets à M. Frédéric-Henri de Woolmar
. . . . . .
. . . . . million tournois argent comptant et sur-le-champ et qu'il passera ensuite au service de France avec le rang de colonel.

« En foi de quoi, je lui ai donné la présente, signée de ma main.

« *A Paris, ce 14 mars 1815.*

BLACAS D'AULPS,

« *Ministre de la maison du roi.* »

Les lignes figurées par des points sont celles qui ont disparu de ce document original et authentique. A en croire le sieur Woolmar, l'ordre d'assassiner l'empereur y était formellement stipulé tel qu'il l'avait reçu. Il n'en a laissé subsister que la récompense qui lui avait été promise s'il tuait Napoléon. Il explique cette mutilation, opérée pendant les Cent-Jours, par la crainte d'être arrêté porteur d'une pièce aussi compromettante que cependant il ne voulait pas détruire. A la date du 15 juin 1815, il en envoie de Londres un *fac-simile* au gouvernement royal restauré, en l'accompagnant d'une demande d'argent. Si l'on consent à lui compter la somme dont il a besoin, il s'empressera de restituer l'original qu'il conserve pour sa sûreté.

L'affaire, en dépit de sa physionomie de chantage, paraît assez sérieuse pour que le ministre de la police n'hésite pas à faire partir aussitôt pour Londres un agent de confiance à l'effet de négocier la restitution de ce document dont ni la signature ni l'objet ne sont contestés par personne, pas même par Blacas qui vient d'être nommé ambassadeur à Naples. La négociation ne laisse pas d'être laborieuse. Elle se dénoue, au bout de plusieurs jours, par le versement à Woolmar, lequel est d'ailleurs un assez triste sire, type achevé d'aventurier, d'une somme de 80,000 francs contre laquelle il rend ce papier accusateur conservé depuis dans des archives de police.

Il n'est donc pas douteux qu'en 1815, on ait rêvé de se délivrer de l'audacieux évadé de l'île d'Elbe en l'assassinant. Mais Maubreuil n'est pour rien dans cette entreprise. Tout porte à croire que ce n'est pas pour une entreprise pareille qu'en 1814, il a été pourvu des pouvoirs à l'aide desquels, après son arrestation, pendant les Cent-Jours, il a essayé de se justifier en alléguant à sa décharge que s'il s'est engagé à commettre le crime, c'était avec la volonté formelle de ne pas souiller ses mains du sang des Bonaparte. Ces pouvoirs, il les a extorqués, en quelque sorte, à la faveur du trouble qui a suivi la chute de l'empereur et le retour des Bourbons. Il s'en est servi pour s'emparer des trésors de la reine Catherine, qu'il s'est ensuite appropriés. Telle est la conclusion que tout esprit impartial tirera de la conduite de Maubreuil et des aveux mensongers à l'aide desquels il a tenté de se donner un beau rôle, alors qu'il n'avait joué que celui d'un coupe-jarrets.

Nous l'avons laissé aux prises avec l'instruction judiciaire ouverte contre lui et contre Dasiez à la suite de leur arrestation opérée par ordre de Fouché, le 24 mars. Le 14 avril, cette instruction durait encore. Sans attendre qu'elle fût close, le gouvernement impérial, feignant de prendre au sérieux les révélations de Maubreuil dont le caractère mensonger n'avait pu cependant lui échapper, en faisait l'objet d'une note destinée à la publicité et qui devait convaincre tous ceux qui la liraient qu'en 1814,

la mort de l'empereur avait été résolue par les puissances alliées. Cette note parut dans le *Journal des Débats* à cette date du 14 avril. Elle ne figure que là; on ne la voit commentée ni discutée nulle part et il ne semble pas qu'elle ait produit sur l'opinion alarmée par tant d'autres faits d'un ordre plus général l'effet qu'on en attendait.

On ne se pressait pas d'ailleurs de déférer les prévenus aux tribunaux. Ils attendaient toujours au Dépôt de la préfecture de police où ils avaient été incarcérés qu'on prît à leur égard une décision définitive. Elle était retardée par la difficulté d'ouvrir un procès criminel dont les faits demeuraient obscurs et confus. S'il ne s'était agi que de demander compte à Maubreuil et à ses complices du vol commis à Fossard, les questions de procédure eussent été faciles à résoudre. Mais il n'en était pas de même dès qu'on les incriminait de complot contre la vie de l'empereur.

Quels principes de droit public invoquerait-on pour justifier l'application de la loi pénale? En dehors des coupables qu'on tenait et qu'on ne pouvait considérer que comme des comparses, quels fonctionnaires et quels individus pourraient être réputés avoir provoqué, préparé le complot et assuré son exécution? Enfin, comment préciser l'époque à laquelle il avait été formé? Les déclarations de Maubreuil, si visiblement fausses et intéressées, suffiraient-elles pour servir de base à des

poursuites contre des personnages qu'il était seul à accuser et que leur absence ne permettait pas d'interroger? A la date où nous sommes arrivés, ces difficultés tenaient tout en suspens. On eût pu croire que Maubreuil était oublié. Lui-même, d'ordinaire si turbulent, si bavard, si peu disposé à rester tranquille, évitait à dessein de faire parler de lui.

On eût bientôt la raison de son silence. S'il s'était appliqué à ne pas attirer l'attention, c'est qu'il nourrissait le plus audacieux projet, celui de s'évader. Au Dépôt, où il était détenu, il occupait, au troisième étage, une chambre éclairée par une fenêtre donnant sur la rue. Sous cette fenêtre, il y avait un réverbère dont les ferrures pouvaient être utilisées par un prisonnier qui aurait voulu s'enfuir, et lui servir de point d'appui pour descendre. Mais, cette fenêtre était revêtue de barreaux solides. Il y avait en face un corps de garde, occupé par des gendarmes, au seuil duquel une sentinelle restait en permanence. Il ne semblait donc pas qu'une évasion fût possible par cette voie, alors surtout que la chambre affectée à Maubreuil n'était séparée que par une cloison de la chambre voisine où un gardien était installé. Ce fut donc avec une véritable stupéfaction que, dans la matinée du 19 avril, un geôlier étant entré dans le logement du prisonnier constata qu'il était vide.

On accourut à ses cris. On se mit à la recherche

de Maubreuil. Mais il avait disparu. On s'aperçut alors qu'un des barreaux de la fenêtre avait été scié. Au réverbère pendait une corde qui descendait jusqu'à sept pieds du sol. L'idée qu'il avait pu s'enfuir par ce chemin au risque de se casser le cou et d'être vu par la sentinelle fut bien vite abandonnée. On resta convaincu qu'il était sorti par la porte, avec la complicité de quelque gardien. Mais les enquêtes auxquelles on se livra sur-le-champ n'apportèrent aucune preuve à cette supposition. Les pièces qui sont sous nos yeux n'éclaircissent pas le mystère de cette évasion sur laquelle Maubreuil ne s'est jamais expliqué. Le seul fait qui fût indéniable, c'est qu'il n'était plus là pour répondre de ses actes. Vainement, des ordres accompagnés de son signalement furent expédiés de tous côtés; on ne le trouva pas. On ne tarda pas à savoir qu'il avait passé en Belgique.

Ce pays offrait alors un vaste champ à un fauteur d'intrigues tel que lui. Le roi de France s'y était réfugié en quittant Paris. Installé à Gand où l'avaient rejoint son frère, ses neveux, ses ministres et nombre de ses partisans, il y attendait, d'accord avec les puissances alliées, le résultat de leurs efforts pour abattre l'usurpateur dont l'audace et l'énergie venaient de révolutionner l'Europe au moment où elle croyait en avoir fini avec les maux déchaînés par son ambition.

Tout est mystère dans les projets qui avaient con-

duit Maubreuil en Belgique. A l'en croire, il voulait offrir ses services à Louis XVIII, obtenir son agrément pour se rendre en Vendée où les populations soulevées en faveur de la cause royale attendaient des chefs. A cette allégation, le comte de Sémallé qui va maintenant rentrer en scène en oppose, dans ses Mémoires, une très différente. Il affirme qu'en cette circonstance, Maubreuil ne fut que l'instrument de la police de Bonaparte et que soudoyé par elle, il avait accepté d'assassiner le duc de Berry. Mais cette affirmation n'est appuyée d'aucune preuve ni même d'aucun commencement de preuve. Elle repose sur les dires d'un personnage que Sémallé ne nomme pas et dont les confidences auraient formé son opinion.

Lui-même résidait alors à Bruxelles. Chargé par le roi de France, conjointement avec la police des Pays-Bas, de surveiller les Français qui entraient en Belgique, il ne semble pas avoir déployé dans ce poste la discrétion, la modération, la réserve que lui commandait sa qualité de fonctionnaire exerçant ses pouvoirs en territoire étranger et grâce à la tolérance bienveillante des autorités indigènes. Soupçonneux autant que loyal, convaincu que les Bourbons étaient entourés d'ennemis, se défiant de la plupart des hommes que le roi honorait de sa confiance, il voyait des conspirateurs partout. Les ministres eux-mêmes n'échappaient pas à ses soupçons. Les excès de son zèle avaient été et devaient

être encore une source d'embarras pour les princes auxquels il était dévoué jusqu'à leur offrir sa fortune et sa vie si la défense de leur cause eût exigé ce sacrifice.

Il n'était donc que trop disposé à ouvrir l'oreille aux prétendues révélations d'un voyageur arrêté sur la frontière et amené devant lui. Cet individu lui déclara qu'il était parti de Paris avec Maubreuil et un jeune officier de cavalerie en non activité, le marquis de Brosses et que ceux-ci devaient fondre sur le duc de Berry, les armes à la main, pendant la parade à Alost. Comme preuve de leurs intentions criminelles, il ajouta qu'on trouverait à l'hôtel d'Espagne à Bruxelles où ils étaient descendus, deux caisses contenant des uniformes et des armes.

La seconde partie de ses propos constituait tout au moins un mensonge. Il n'y avait à l'hôtel d'Espagne ni des uniformes ni des armes. En revanche, Sémallé y découvrit Maubreuil dans une chambre, étendu, à peine remis d'une blessure provenant d'un coup de pied de cheval, reçu au cours de son voyage. Son compagnon le marquis de Brosses était auprès de lui.

Sémallé était encore en proie à l'indignation que lui avait causée la lecture, dans le *Journal des Débats*, de la note dont il a été parlé plus haut. Considérant cet article comme injurieux pour les Bourbons, il accusait Maubreuil d'en avoir, par ses

dénonciations calomnieuses, fourni les éléments à la police impériale. Sous le coup de sa colère, il oublia qu'il était en territoire étranger et s'arrogea des droits qui ne lui appartenaient pas. Après avoir fait partir le marquis de Brosses dont il connaissait la famille et qu'il voulait, vu son jeune âge, sauver malgré lui, il arrêta Maubreuil sans même prendre l'avis des autorités locales. Il lui déclara qu'il allait le conduire à Gand où le roi prononcerait sur son sort.

Maubreuil naturellement protesta; il menaça de résister même à la force. Mais, redoutant d'être traité comme un malfaiteur, il s'adoucit et se résigna à suivre Sémallé. Ils partirent ensemble pour Gand, dans une chaise de poste escortée de deux gendarmes, Maubreuil pestant, jurant, récriminant, Sémallé très fier de sa capture et bien résolu à ne point la lâcher.

Dans ses mémoires, il passe brièvement sur l'accueil qu'il reçut à Gand lorsqu'il y arriva avec son prisonnier. Sa conduite, confesse-t-il, y fut désapprouvée par Louis XVIII, « comme illégale en pays étranger » et donna lieu à l'ordre suivant qu'il reconnaît lui-même être un désaveu. « Le sieur de Maubreuil, Français, ne pouvant être arrêté ou détenu par l'autorité militaire française sur le territoire des Pays-Bas, il est ordonné de la part du roi à M. le comte de Sémallé de remettre le sieur de Maubreuil entre les mains du baron d'Eckstein,

commissaire extraordinaire de police de S. M. le roi des Pays-Bas et d'en tirer un reçu. » Cet ordre devait être exécuté sur-le-champ.

Ce qu'en le citant, Sémallé néglige de dire, c'est qu'il avait failli expier son excès de zèle. En apprenant qu'il s'était permis de procéder à une arrestation pour l'exécution de laquelle il était sans droits, le roi des Pays-Bas, irrité, ordonna de l'arrêter lui-même et de le ramener à Bruxelles avec Maubreuil sous bonne escorte. Il fallut que Louis XVIII intervînt pour épargner cette humiliation à son fidèle serviteur, coupable d'un acte arbitraire. Sémallé contraint d'obéir le fit avec mauvaise grâce. Il remit Maubreuil aux mains du baron d'Eckstein, mais après avoir décidé celui-ci à livrer le prisonnier aux autorités prussiennes. Dans une de ses innombrables notes manuscrites, Maubreuil déclare que c'est miracle s'il n'alla pas « périr sous le bâton prussien à Spandau et, de là, aux mines de Sibérie. » Peut-être exagère-t-il. Cependant, il dut, en cette circonstance, considérer sa situation comme désespérée puisque, d'après le récit de Sémallé, il tenta de se suicider en s'ouvrant les veines. On soigna ses blessures et, quand il fut rétabli, un ordre du roi des Pays-Bas l'expédia à la citadelle de Wesel.

Sémallé ajoute : « Je reçus l'ordre de le recevoir à son passage à Bruxelles et de le faire escorter jusqu'à Tirlemont. Mais Maubreuil, à qui je don-

nai deux gendarmes sûrs pour l'accompagner, fut délivré à une lieue de Tirlemont par des personnes masquées et armées qui mirent les gendarmes en fuite. Depuis, j'ai appris qu'il était à l'armée de Grouchy lors de la bataille de Waterloo. » Nous n'avons rien trouvé dans les papiers relatifs à Maubreuil qui permette de démentir ni de confirmer les dires de Sémallé dont il n'est fait d'ailleurs mention que dans ses Mémoires.

Il nous est également impossible de préciser ce que devint Maubreuil pendant les derniers mois de 1815. Quoique le 28 juillet de cette année, après le second retour des Bourbons, l'affaire du vol des diamants eût été renvoyée devant la cour d'assises, aucune suite n'avait été donnée à cette décision. Maubreuil était en liberté; on ne savait où le prendre. Sans doute aussi, ne déployait-on pas une grande activité à le retrouver, dans la crainte que devant les jurés il ne persistât à prétendre qu'il avait été chargé d'assassiner l'empereur. Le 14 janvier 1816, son absence se continuant, la cour royale de Paris, sur le réquisitoire du procureur général Bellart et sans tenir compte du renvoi en cour d'assises prononcé le 28 juillet précédent par la chambre des mises en accusation, ordonna la mise en liberté de Dasiez et des autres prévenus, Maubreuil excepté. Celui-ci allait désormais rester seul en cause. Le même arrêt le déférait à la police correctionnelle « attendu qu'il ne peut être prévenu que

d'abus de confiance, puisqu'il n'a agi qu'en vertu d'ordres » :

Pour quelles causes, Dasiez qui avait encouru au même degré que lui l'accusation formulée en ces termes en fut-il libéré, le silence des documents ne permet pas de l'expliquer. Ils disent seulement que Dasiez reconnut s'être laissé entraîner, par suite d'une confiance trop aveugle et d'un mouvement irréfléchi, « dans une entreprise dont les résultats avaient été aussi honteux et funestes qu'on les lui avait présentés brillants et avantageux. » C'était s'en tirer à bon compte. Désormais, on n'entendra qu'accidentellement parler de lui. Son rôle avait pris fin. Réfugié à Londres, il y participe à d'obscures intrigues auxquelles il n'est fait allusion que dans des rapports de police sans importance.

Maubreuil n'était pas homme à abandonner avec la même facilité le théâtre de ses exploits. N'y eût-il pas été retenu par l'arrêt de la cour royale qui l'envoyait en police correctionnelle, son goût pour l'intrigue, son incessant besoin d'agitation l'auraient empêché de le déserter. Nous l'y retrouvons, dès les premières semaines de 1816, ourdissant une nouvelle conspiration dont il est difficile de parler avec certitude tant tout y est confus et contradictoire.

Un document officiel expose les faits comme suit. Maubreuil était parvenu à réunir autour de

lui quelques habitants de la ville d'Angers, connus par leur attachement à la cause impériale, mais qui auraient vécu soumis sans les séductions dont il les avait entourés. On remarquait dans le nombre un parfumeur nommé Brunet, un sieur Poulain, ex-employé de l'Etat, destitué, une demoiselle Picot et une femme Beaujère. Maubreuil qui prenait à Angers le nom de Guerry se donnait pour un grand personnage chargé d'organiser un parti pour la défense des droits du Roi de Rome. Il montrait des listes d'affiliés, de prétendues instructions de l'ex-impératrice Marie-Louise, des projets de proclamation.

— Mon plan embrasse toute la France, disait-il. On serait bien surpris si l'on savait qui je suis.

A Paris, il s'était assuré le concours d'un aubergiste de la barrière du Roule, un sieur Lecomte. Cet individu s'était chargé de porter dans les départements d'Eure-et-Loir, de la Sarthe et de l'Orne des lettres adressées à des révolutionnaires connus, que Maubreuil invitait à se liguer en faveur de Napoléon II. Dans la première quinzaine d'avril, il décidait les femmes Picot et Beaujère à se rendre à Vienne pour soumettre ses plans à Marie-Louise. Au moment de partir, l'une d'elles la demoiselle Picot prit peur, se ravisa et après avoir écrit au cardinal, évêque de Bayonne lequel était originaire d'Angers pour lui demander audience à l'effet de

lui révéler d'importants secrets, ne recevant pas de réponse, elle porta ses dénonciations au préfet de Maine-et-Loire. Ce fonctionnaire prévint son collègue de la Sarthe, en lui faisant connaître que Maubreuil, à cette heure, résidait au Mans, au retour d'une course à Paris. Quelques jours plus tard, tous les personnages dénoncés par la demoiselle Picot étaient arrêtés. Le 22 avril, Maubreuil tombait à son tour aux mains de la police. Ordre était déjà donné de le transférer à Paris aussitôt après son arrestation.

Le capitaine de gendarmerie Noirot de la légion de la Sarthe fut chargé de l'y conduire, en prenant toutes les mesures de précaution que commandait l'indomptable audace dont le prisonnier avait déjà donné maintes preuves. Au départ du Mans, le capitaine put comprendre que les recommandations qui lui avaient été faites n'étaient pas superflues. Un gendarme vint lui raconter que Maubreuil avait tenté de le séduire, lui promettant une magnifique récompense s'il le laissait s'évader. Il commença donc par exercer une surveillance rigoureuse pour conjurer toute nouvelle tentative du même genre. Mais, en route, il se laissa prendre lui-même à la bonne grâce de Maubreuil, à ses propos, à ses vantardises. En approchant de Paris, il ne le traitait plus avec la même rigueur.

Ils y arrivèrent en chaise de poste dans la soirée du 24 avril. Les instructions de Noirot lui en-

joignaient de conduire Maubreuil au dépôt de la préfecture de police.

— Il est bien tard, lui fit remarquer Maubreuil; que n'attendez-vous à demain?

Si singulière que fût cette sollicitation, le capitaine y accéda. Il consentit à descendre à l'hôtel d'Autriche, rue Traversière, que son prisonnier lui désignait. Installé dans une chambre, Maubreuil écrivit à ses amis MM. de la Rochejaquelein et de Brosses et leur fit porter sa lettre. Ils accoururent aussitôt, remercièrent Noirot des égards que, durant le voyage, il avait témoignés à leur ami. Noirot les quitta en disant qu'il allait revenir et laissa un gendarme à sa place. A peine il fut parti que le gendarme s'éloigna à son tour, attiré au dehors par le désir « de voir le roi » à la sortie d'un théâtre. Quand Noirot revint, il ne trouva plus personne. Maubreuil avait disparu en emportant ses papiers et la clé de la chambre.

Le lendemain, dès l'aube, le capitaine se présentait au ministère de la police et y racontait sa déconvenue. L'aventure révélait si visiblement sa négligence ou sa complicité qu'il fut déféré à la justice militaire. Mais, avant qu'il y comparût, Maubreuil était repris et l'instruction n'ayant pu établir qu'une connivence eût existé entre lui et le capitaine, les poursuites contre ce dernier furent abandonnées.

A dater de ce moment, les actes judiciaires se succèdent en ce qui concerne Maubreuil et si nombreux, si contradictoires qu'on ne peut que les mentionner, alors surtout qu'ils tiennent toujours en suspens une solution définitive. On a vu que le 14 janvier 1816, Maubreuil avait été renvoyé en police correctionnelle. Mais, le 22 avril 1817, cette juridiction se déclara incompétente. Le 23 mai, son jugement fut cassé par la cour royale de Paris. Elle déclarait le tribunal correctionnel compétent, sous la réserve que les juges qui s'étaient récusés ne jugeraient pas.

Devant le tribunal correctionnel d'abord et devant la cour royale ensuite, Maubreuil avait été appelé à s'expliquer. Ce sont les seules circonstances où on le voie assister aux débats dont il est l'objet. Il y fait montre de son habituelle audace. Il y manifeste agitation et fureurs. On dirait d'un homme en convulsion. Il crie, proteste, fulmine, n'écoute personne, accuse tout le monde et quoique la seule question de compétence doive être discutée, il parle de tout, de l'ingratitude des Bourbons à son égard, de la perfidie de ses complices, des ordres qu'il a reçus, des persécutions dont il se dit la victime. Il affirme que s'il est poursuivi, c'est qu'il n'a pas voulu attenter à la vie de Napoléon. C'est son refus qu'on châtie en l'incriminant du vol des diamants. Mais, ce refus, il l'opposerait encore à des ordres abominables si c'était à refaire.

Puis, tout à coup, il passe à un autre sujet. Sans rime ni raison, il s'écrie :

— Français, si le duc d'Enghien eût été remis dans mes mains, il vivrait encore et des monstres sanguinaires n'auraient pas taché une des pages de l'histoire d'un grand homme.

Enfin, parlant de sa conduite en mars 1814, il s'excuse d'avoir attaché la croix d'honneur à la queue de son cheval.

— Inconséquence funeste, gémit-il, méprise affreuse ! Ce n'est pas la croix que je voulais insulter, mais, l'effigie seulement. Je me trompais. Français, je fais devant vous amende honorable de cette faute. Soyez assez généreux pour me la pardonner.

Lorsqu'à l'issue de ces violents débats, il est ramené dans sa prison, il verse dans des lettres extravagantes tout ce que lui suggère sa fureur qu'il n'a pas épuisée. Il écrit au ministre de la police : « Je vous demande comme une faveur de m'envoyer du poison ». Il prend à partie Pozzo di Borgo, l'ambassadeur de Russie à Paris. Il le range parmi ceux qui lui ont donné l'ordre d'assassiner Napoléon, son fils et ses frères. Dans la lettre véhémente qu'il lui adresse, il l'apostrophe en ces termes : « Laisserez-vous accuser votre empereur de cette horreur politique, de cette violation du traité de Fontainebleau ? Ne craignez-vous pas que les Russes vous disent : L'Italien que nous avions alors à Paris pour ambas-

sadeur, étranger à notre nation, fort peu occupé de notre gloire nationale se moquait bien de tout ce qui pouvait l'intéresser. Occupé de sa fortune politique, les intérêts de son maître et le soin de son honneur lui ont été très indifférents. »

Tandis que Maubreuil s'abandonne ainsi à toutes les folies de son imagination, la procédure qui le concerne suit son cours.

Le 26 mai, le procureur général se pourvoit en cassation contre l'arrêt de la cour royale de Paris qui, le 23, a déclaré la police correctionnelle compétente. Cet arrêt est cassé le 11 juin par la cour suprême. Elle renvoie toute l'affaire devant la cour d'appel de Rouen « afin qu'il soit là, s'il se peut, statué sur la compétence ». Cette cour juge comme celle de Paris. Le 25 juillet, elle défère le prévenu au tribunal correctionnel de Rouen. Le 27, nouveau pourvoi du procureur général contre cet arrêt. Le 26 août, la cour de cassation, toutes chambres réunies sous la présidence du garde des sceaux, annule la décision de la cour d'appel de Rouen et saisit celle de Douai.

La sentence entraîne le transfert du prévenu dans cette ville. On l'extrait de la Force, où il est détenu, et on l'expédie à ses nouveaux juges en entourant son voyage de toutes les mesures de sûreté que commandent son énergie et sa témérité. On veut prévenir les tentatives d'évasion ou d'enlèvement. Il

est mis sous la garde d'un adjudant-major de gendarmerie, d'un sous-officier et de quatre gendarmes. La voiture est conduite en poste, escorte devant, escorte derrière, précédée d'un courrier à cheval chargé de pourvoir aux frais de poste et d'auberge. « L'officier, disent les instructions du ministre de la police, ne devra pas perdre un instant de vue son prisonnier et pourra, s'il le juge nécessaire, requérir la force armée. »

Grâce à ces précautions, le prisonnier arrive sans encombre à Douai. Il y est aussitôt incarcéré et, pendant près de trois mois, tenu au secret, ce qui ne l'empêche pas d'intenter à Sémallé un procès en calomnie qui donne lieu, lui aussi, à un extraordinaire déploiement d'actes judiciaires, ni de faire présenter à la Chambre des députés une pétition ayant pour but de mettre un terme à sa longue captivité, pétition qui reste sans effet, bien que la Chambre l'ait renvoyée au ministre de la justice.

Le 22 décembre, la cour de Douai, après examen de la question dont elle est saisie, attribue l'affaire à la juridiction correctionnelle et la retient pour la juger elle-même correctionnellement. Le 24, Maubreuil se pourvoit contre cet arrêt. Mais, il néglige de consigner la somme de 500 francs qui doit être versée à la suite de tout pourvoi, circonstance que le 30 janvier suivant, la Cour de cassation invoquera pour le déclarer déchu de celui qu'il a formé. Du

reste à cette date, Maubreuil n'est déjà plus au pouvoir de la justice. Le 1er janvier, il est parvenu à s'ouvrir les portes de sa prison, vers cinq heures de l'après-midi.

C'était sa troisième évasion. Elle ne parut pas aussi inexplicable que les deux précédentes. Il fut démontré qu'il l'avait préparée de longue main et que ce ne pouvait être qu'avec la complicité de ses gardiens. On arrêta le concierge de la prison et son fils, ainsi qu'un guichetier. Après une instruction minutieuse, le concierge fut seul retenu, mis en jugement, frappé par le tribunal correctionnel de la peine de deux mois de prison, que la cour, sur l'appel *a minima* du procureur du roi, éleva à deux ans. Mais cette condamnation rigoureuse ne ramena pas Maubreuil qu'on croyait passé en Belgique. Toutes les recherches pour le retrouver furent vaines.

C'est donc en son absence que la justice suivit son cours. Le 6 mai, les conseillers de Douai, transformés pour la circonstance en juges correctionnels, le condamnèrent, par défaut, pour le vol de Fossard, à cinq années d'emprisonnement, cinq cents francs d'amende, à dix ans d'interdiction de ses droits et autant sous la surveillance de la haute police, à tous les frais et dépens. Notons, en passant, que la princesse de Wurtemberg qu'il avait arrêtée et dépouillée ne se porta pas partie civile et que d'autre part, on

renonça à le poursuivre pour le complot d'Angers qu'on n'avait pu reconstituer, faute de preuves formelles et décisives. Les individus arrêtés antérieurement sous l'accusation d'y avoir participé, étaient déjà libérés.

VI

Ayant, une fois de plus, recouvré sa liberté, Maubreuil s'était empressé de passer la frontière. De Douai, il lui avait été assez aisé de gagner la Belgique. Il n'y fit qu'une courte halte. Peu de jours après son évasion, il partait pour Londres.

La capitale de l'Angleterre était alors le rendez-vous d'un grand nombre de Français, anciens émigrés des temps de la Révolution, qui n'avaient pu se résoudre à rentrer, ou personnages politiques, régicides ou bonapartistes, qui s'étaient compromis pendant les Cent-Jours et que le retour des Bourbons avaient obligés de sortir de France. A ce personnel divisé en de multiples coteries se mêlaient divers individus notoirement tarés, honte et rebut de leur parti, véritables épaves, qui vivaient d'expédients et d'intrigues.

Parmi eux, nous retrouvons Dasiez. Il était venu en Angleterre à la suite de son acquittement par les tribunaux français, en compagnie de sa maîtresse, cette Madame de Saint-Charles dont nous avons

déjà parlé, qui paraît l'avoir suivi avec le consentement de son mari et qu'il utilisait non sans habileté dans les entreprises ténébreuses auxquelles il se livrait à l'effet de se procurer des moyens d'existence.

A Londres, en y arrivant sous le nom du marquis d'Asiez, il avait commencé à écrire le récit des aventures de Maubreuil et des siennes; un éditeur était prêt à publier l'ouvrage, dès qu'il serait achevé. Mais, c'est moins en vue de le publier que d'effrayer en le faisant annoncer, de toutes parts, le gouvernement français et de le contraindre à lui acheter à un prix élevé son manuscrit que Dasiez s'était improvisé écrivain. Indirectement, il l'avait offert au marquis d'Osmond ambassadeur de France.

— Dédommagez-moi de mes peines, lui avait-il dit, et je renonce à le publier. Il vous appartiendra.

Le marquis d'Osmond, familiarisé avec les sollicitations de ce genre, émanant des réfugiés politiques en résidence à Londres ne se hâtait pas de répondre. Dasiez criblé de dettes, dépourvu de ressources, faisait des dupes et portait aux journaux anglais des articles virulents contre le gouvernement français, tirait de l'argent du duc de Bourbon, le père du duc d'Enghien, qui n'avait pas encore quitté l'Angleterre, après y avoir résidé pendant toute la durée de l'Empire.

Mme de Saint-Charles secondait son amant dans

ces honnêtes besognes. Elle se disait chargée par le gouvernement de Louis XVIII de surveiller les réfugiés français, ce qui était un mensonge. Cette surveillance avait été confiée par la police de Paris à un certain comte de Beaumont-Brivazac, personnage qui ne valait guère mieux que ceux qu'il était chargé de surveiller et dont les rapports nous initient à la vie turbulente et agitée qu'ils menaient à Londres.

Les journalistes Peltier et Châteauneuf, un sieur de Montbadon qu'on avait vu à Paris, en 1814 à l'entrée des Alliés, travailler au renversement de la colonne Vendôme, le général Danican, l'artisan maladroit et incapable du soulèvement des sections parisiennes en vendémiaire, Fauche-Borel le plus brouillon des agents royalistes, d'autres encore formaient la société habituelle de Dasiez, l'aidaient plus ou moins dans ses entreprises, tantôt dupes et tantôt complices. Pour lui, désireux de gagner la faveur du crédule duc de Bourbon, il se posait en ultra-royaliste. A ce titre, il vilipendait publiquement le roi de France, ses ministres et l'un d'eux notamment, le comte Decazes qui détenait le portefeuille de l'Intérieur après avoir eu longtemps celui de la police et que, à l'exemple de Maubreuil, il accusait d'être l'instigateur des poursuites dont il avait été l'objet.

Il était assez naturel que Maubreuil en quittant la France eût songé à chercher un asile à Londres.

Dès qu'on sut qu'il s'était évadé, on fut convaincu que c'était à Londres qu'il se rendait. Le 10 janvier, Saint-Charles, le mari de la maîtresse de Dasiez, écrivait au général Danican : « Le pauvre diable, M. de Maubreuil, est sûrement à Londres. Il s'est échappé de sa prison, disent tous les journaux, le 1er janvier. Voilà de bonnes étrennes pour lui. On est convaincu ici que l'ordre de son évasion vient d'un personnage du plus haut rang. M. le marquis tire par là une fière épine du pied à M. Dasiez qui certainement, s'il était repris, ne s'en tirerait pas si bien que la première fois. Sans doute, M. de Maubreuil fera imprimer sa justification à Londres. Vous m'obligerez de m'en procurer les premiers exemplaires. Tâchez de le voir. J'aurais des renseignements bien curieux à lui donner pour sa justification. Il a bien souffert. »

Presqu'à la même date, le 16, l'agent Beaumont-Brivazac, dans un des rapports secrets qu'il adressait à la police française, disait : « M. de Maubreuil viendra à Londres. Si cet individu savait ce qu'offre M. Murray pour avoir ses notes ou ses contes et les livrer ensuite au public, il n'y a pas de doute qu'il ne vînt sous un nom supposé même, livrer ces documents à l'éditeur du manuscrit de Sainte-Hélène. L'Allien-office veille. Mais, on me demande son signalement de suite. Murray offre mille livres sterling du manuscrit de M. de Maubreuil. S'il vient ici, n'importe comment, on trouvera

ses traces à la suite de M. Dasiez. Je suis déjà tout en mesure. »

Maubreuil ne tarda pas à paraître. A peine débarqué sur le pavé de Londres, il s'y fit remarquer par son agitation, ses propos violents, ses démarches auprès des journaux anglais, à l'effet d'obtenir qu'ils insérassent ses diatribes. Le directeur de l'une de ces feuilles, subventionnée par le gouvernement français, envoyait le 3 mars au ministre de la police les informations suivantes auxquelles il convient de maintenir les fautes grammaticales dont elles sont émaillées.

« J'ai eu la visite de M. de Maubreuil qui me sollicite de mettre son affaire dans mon journal. Il prétend d'avoir les instructions signées par MM. de Talleyrand, Anglès, Dupont, Bourrienne, de Vitrolles, les généraux Sacken et Brockhausen pour faire assassiner Bonaparte, son fils, ses frères et d'emporter leur trésor et aussi ceux de la reine de Westphalie. Je compte de le voir ce soir. Il veut publier ici son affaire entière. J'ai parlé hier avec M. d'Osmond relativement à cet objet. Mais, il me paraît embarrassé. J'en ai parlé aussi à M. D*** pour le prier d'obtenir une réponse de vous comment je devais m'y prendre. Je vois seulement un inconvénient en tout cela et c'est que M. Anglès est trainé dans l'affaire. Au reste, je vous dirai davantage après avoir examiné ses pièces, son manuscrit et de

savoir son but et ses intentions. Il m'a dit qu'il a déjà vu M. de Brivazac. »

Le 10 mars, le correspondant ministériel ajoute

« M. de Maubreuil a passé une journée avec moi. Mais, je vous avoue que je le regarde comme un homme nul. Il n'a pas ni plans, ni but. Il ne sait pas ce qu'il veut. J'ai cru qu'il a des pièces importantes à me montrer autre ceux qui ont été publiés dans le mémoire de son avocat. Mais, je me suis trompé à cet égard; il n'a pas un chiffon plus qui a été déjà imprimé. Il m'a parlé de vous et dit à tout le monde que vous avez voulu faire un instrument de lui et que vous l'avez engagé à dénoncer Monsieur (le comte d'Artois)... Il m'a donné un article pour mettre dans mon journal. Mais je l'ai trouvé si fade, si bête et si faible que je n'ai pas voulu l'insérer... Entre dix mille sottises qu'il débite, il dit que vous travaillez pour Napoléon II. »

Trop longue est la correspondance à laquelle nous faisons ces emprunts pour être citée tout entière. Mais, elle nous montre Maubreuil cherchant à tirer parti de sa situation afin de se créer les ressources qui lui manquaient, et vivant dans un milieu où chacun le poussait aux menaces et aux violences avec l'espoir de participer aux profits qu'il en obtiendrait.

— Le gouvernement français ne vous laissera

pas aller jusqu'au bout, lui disait-on. Quand il vous verra résolu à ne pas vous laisser intimider et à tout révéler, il transigera.

C'était là son espoir et celui de la clique qui l'entourait. Dasiez lui avait soumis son manuscrit. Mais, Maubreuil n'en avait pas été satisfait. C'était un travail à refaire. Il cherchait un écrivain qui s'en chargerait. Son choix tomba sur le journaliste Chateauneuf, français réfugié à Londres, dont la plume vénale était prête à toutes les tâches. On affirmait que le marquis d'Osmond donnerait mille livres sterling pour empêcher l'ouvrage de paraître. Des gens s'offraient de toutes parts à l'effet de décider l'ambassadeur à verser cette somme sur laquelle ils comptaient avoir une commission.

Il est du reste bien difficile d'y voir clair dans ce déchaînement de basses intrigues. Maubreuil y apparaît, selon le mot de Talleyrand, comme un maniaque ou comme un fou. Les rapports de l'agent Beaumont-Brivazac nous dépeignent notre personnage comme plus remuant, plus agité, plus brouillon que jamais. Aux membres du Congrès qui va se réunir à Aix-la-Chapelle, il adresse un mémoire où il prétend que l'attentat de 1814 lui a été ordonné par la Russie et la France. Au comte d'Artois, il expédie des lettres injurieuses. Il recourt à mille moyens pour les lui faire parvenir. Il assiège l'ambassade de France et s'irrite de ce que l'ambassadeur a fait répondre à ses menaces « qu'il peut

bien imprimer ce qu'il voudra ». Il s'efforce de mettre dans son jeu les ministres anglais; il se brouille peu à peu avec toutes les personnes à qui il a affaire; il se livre à des escroqueries, se fait arrêter, menant en un mot la vie la plus crapuleuse.

Le 28 juillet Brivazac mande à Paris :

« Cet homme est décidément fou. Il m'a menacé d'imprimer contre moi après avoir longtemps balancé de me chercher querelle d'une autre manière. Mais, M. de Maubreuil tombera mal à cet égard, car je saurai me garantir de son mauvais caractère par les moyens que la loi me donne dans ce pays. Il n'est pas d'horreurs et de sottises qui ne soient sorties de sa bouche contre le roi et la famille royale. C'est en pleine rue qu'il fait ses harangues. Il est presque impossible que M. d'Osmond ne prenne incessamment un parti pour faire cesser le scandale de la conduite et du discours de cet enragé. Est-il permis de traîner un souverain dans la boue, à haute et intelligible voix dans les rues d'une grande capitale et rassembler autour de soi les passants s'informant du nom de ce nouvel Oreste? C'est en vérité trop de scandale. »

Ce qu'il y a de plus piquant dans ces plaintes indignées, c'est que celui qui les formulait avait commencé par lier partie avec Maubreuil. Il avait multiplié les démarches auprès du marquis d'Osmond

pour le décider à acheter le silence de « cet enragé ». Puis, les démarches n'ayant pas abouti, les deux bons apôtres en étaient venus aux mains. Maubreuil débitait sur Beaumont-Brivazac les propos les plus insultants et celui-ci s'efforçait de le faire expulser d'Angleterre. Dans cette lutte, l'avantage devait rester à Maubreuil qui se décidant enfin à publier un premier pamphlet, y insérait contre Brivazac des attaques que la conduite louche de celui-ci ne justifiait que trop, mais qui avaient pour base des papiers que Maubreuil avait trouvé moyen de lui soustraire en fracturant un de ses tiroirs.

Un dernier trait achèvera de fixer la moralité de cet homme. En arrivant à Londres, il y avait trouvé un de ses amis, le sieur de Montbadon, dont il a été question ci-dessus et qui avait, paraît-il, refusé en 1814, de participer au coup de main de Fossard. Leurs anciennes relations s'étaient renouées assez étroitement pour que Montbadon, ayant été emprisonné pour dettes, eût recouru à Maubreuil et sollicité de lui l'escompte d'un billet de vingt louis souscrit à son ordre par un débiteur solvable. Maubreuil étant venu le voir dans sa prison, se déclara disposé à lui rendre ce service. Il emporta le billet en promettant d'envoyer les fonds. Le lendemain, il écrivait à Montbadon : « Vous me devez quelque chose depuis deux ans. Je prends votre traite en payement. »

Montbadon protesta, affirmant qu'il ne devait

rien. Etant parvenu à payer le créancier qui l'avait fait emprisonner, il fut mis en liberté. Il s'empressa de former contre Maubreuil une plainte en escroquerie. Arrêté à son tour, Maubreuil dut rembourser ce qu'il s'était indûment approprié. Grâce à ce remboursement, l'affaire n'eut pas de suites.

Il se déroba avec le même bonheur aux conséquences d'une plainte déposée contre lui pour menaces par Beaumont-Brivazac en vertu de la loi « to keap the peace ». Mais, il lui en coûta deux cents louis, exigés comme caution, pour ne pas aller en prison. « Il tire l'argent je ne sais d'où, écrivait à ce propos le plaignant. Les coquins sont plus heureux que les braves gens. » Le bruit courait alors que Maubreuil avait de puissants protecteurs.

« Il est à Londres la honte de la France. Encore que la police anglaise soit tout entière contre lui,il est soutenu par une main invisible ou par des raisons politiques qui ne font pas honneur à ceux qui les admettent. Un des agents les plus en faveur m'a dit confidentiellement :

« — Il y a des raisons pour laisser cet homme en Angleterre, malgré que votre ambassadeur ait parlé. »

Quelles étaient ces raisons? Il nous a été impossible de les découvrir. Tout au plus, peut-on supposer que le cabinet britannique qui tolérait la présence à Londres de tant d'ennemis des Bourbons, n'était pas fâché d'y garder, dans la personne de

Maubreuil, un des plus agressifs et des plus dangereux dont les propos, ne pouvaient qu'ajouter aux embarras du gouvernement français. En 1819, il s'y trouvait encore, empêché de rentrer en France par suite de la condamnation prononcée contre lui par la cour de Douai. Il n'avait pas relevé le défaut et il attendait que sa peine fût prescrite. Mais, il s'était enfin résigné au silence; il évitait de faire parler de lui, comme s'il eût souhaité qu'on l'oubliât.

En réalité, il craignait d'être chassé d'Angleterre. Les ambassadeurs des gouvernements français, russe et prussien, attaqués avec véhémence dans ses libelles et dans les articles qu'il donnait aux journaux s'étaient plaints. Le cabinet anglais leur avait répondu que les colonnes des feuilles anglaises étaient ouvertes à tout le monde. Mais, il avait menacé Maubreuil de l'expulser s'il ne mettait un terme à ses diatribes. Maubreuil se l'était tenu pour dit et n'écrivait plus pour le public. Il réservait ses indignations et ses menaces pour la correspondance qu'il entretenait avec ses hommes d'affaires, ses amis, ses parents.

J'ai eu la bonne fortune de mettre la main sur quelques-unes de ses lettres. Elles décèlent les fureurs qu'il dissimulait sous un calme voulu et les projets de vengeance qu'il ne cessait de nourrir contre ceux, disait-il, qui l'avaient renié, trahi, spolié. Le 19 mars, il écrivait à Paris, à l'un de

ses avocats : « Vous m'apprenez une nouvelle horreur de la justice française : la vente aux quatre cinquièmes de moins que leur valeur des objets pillés chez moi par les espions et le partage du produit de cette spoliation entre une bande de vautours. J'attends l'arrivée du général La Tour Maubourg (1) pour me plaindre plus ou moins fort selon son apathie. Il entre aussi dans mes projets d'imprimer une note particulière relative seulement au brigandage organisé dont je suis victime depuis le commencement de ma persécution. Personne ne sera ménagé, chacun sera nommé. N'est-il pas atroce que l'un me retienne mes papiers, que l'autre les vende, que celui-ci déchire des actes qu'il a en dépôt, enfin qu'une foule de gens infâmes, pour qui je me suis sacrifié, me poursuivent en tous lieux et s'acharnent à consommer ma perte? La justice a beau leur donner l'exemple de la friponnerie et les ministres celui de la spoliation, ils ne le feront pas impunément sans cesse. Il paraît que M. V... a acheté mes malheureux portraits de famille. Qu'en fera-t-il? Je désirerais savoir le prix qu'il y mettrait. Je tiens beaucoup à ces portraits. Je vous serai obligé de me dire où logent maintenant MM. de Brosses, Fourcart, Auguste de La Rochejaquelein; j'ai besoin de leur écrire. »

On croit rêver en lisant ces tirades. Elles sont

(1) Il venait d'être nommé ambassadeur à Londres à la place du marquis d'Osmond.

le langage d'un innocent. Et cependant, cet homme est coupable; il est coupable d'un vol commis à main armée sur un grand chemin. Eût-il reçu comme il le prétend mensongèrement l'ordre d'assassiner l'empereur, cet ordre, loin de le justifier, aggraverait sa culpabilité puisqu'il en a abusé et n'y a trouvé prétexte qu'à un acte de violence contre la reine de Westphalie. Mais on l'a vu, il avait toutes les audaces. Ses protestations d'innocence ne contribuent pas moins que sa conduite antérieure à le démontrer.

On lit dans une autre lettre de lui, datée comme la précédente de mars 1819 et adressée à son cousin M. de Cornulier à Nantes : « Tu me marques que tu crois que je peux compter sur quarante et quelques mille francs. Je suis bien décidé à placer cette somme comme tu me le recommandes, et, dans quelque temps, c'est-à-dire aussitôt que mes affaires me le permettront je quitterai Londres, pays ruineux, pour aller vivre avec économie à la campagne. C'est probablement à Jersey que je me retirerai et là, j'attendrai les événements. »

Nous ne savons s'il réalisa ce projet, sa vie à cette époque étant obscure et difficile à suivre. Ce qui est moins douteux c'est que l'espoir qu'il avait conçu de trouver dans les débris de sa fortune des moyens d'existence était illusoire. Il ne tarda pas à devenir si misérable que, sans attendre que sa peine fût prescrite, il rentrait à Paris. On

commença par feindre d'ignorer sa présence et on le laissa en liberté. Mais bientôt après, une maladie l'ayant contraint à se faire transporter à l'hôpital Saint-Louis, il était écroué à la Conciergerie. Ce n'est pas qu'on tînt à l'y garder. On n'avait voulu que l'effrayer et le décider à quitter la France. Il y consentit et alla vivre durant quelques mois en Belgique, pourvu par le gouvernement royal de France d'une petite pension sans laquelle il serait mort de faim.

A quel titre lui fut-elle assurée? Désirait-on l'empêcher de reparler de l'événement de 1814? Nous retombons ici dans un mystère que les documents qui sont sous nos yeux n'éclaircissent pas. Du reste, son séjour en Belgique fut de courte durée. Le 30 mars 1825, on l'arrêtait de nouveau dans les rues de Paris. Il arrivait de Lunéville. Mais, cette fois, on ne pouvait ni le garder ni le faire partir. Sa peine était prescrite; il avait le droit de rester en France. Il fallut donc le relâcher. Il se rendit en Bretagne et revint ensuite à Paris.

On est stupéfait quand on le voit, à cette époque, réclamer au gouvernement les sommes qu'il aurait dû toucher comme membre de cette Légion d'honneur dont, en 1814, il avait souillé et outragé les insignes en attachant la croix à la queue de son cheval et demander à participer à la distribution du milliard des émigrés. Il ne fut tenu aucun compte de ses réclamations et peut-être est-ce là le

point de départ du réveil de ses anciennes colères. Villèle qui était alors ministre contribua encore à les exciter en ne répondant pas à une lettre qu'il lui avait envoyée contre le sieur Caussin qu'il accusait de détenir indûment sa terre de Maubreuil.

De nouveau, il se répandait en menaces.

En 1828, la police le signale comme un homme exalté, dangereux, qu'il faut surveiller. En 1827, il vend moyennant cinq cents francs ses manuscrits à Gardeville et Tenon, éditeurs de la rue Hautefeuille, qui se disposent à les publier. Il était donc impossible de mettre en doute ses intentions belliqueuses. Il allait les manifester sous la forme la plus inattendue et dans les circonstances les plus extraordinaires.

Le 20 février de cette année, en l'église de Saint-Denis, l'homme qu'il considérait comme son plus implacable ennemi, Talleyrand, prince de Bénévent, assistait, en sa qualité de grand chambellan, à un service commémoratif de la mort de Louis XVI. Le duc d'Angoulême, dauphin de France, la dauphine, la duchesse de Berry, le duc d'Orléans, le duc de Chartres et tous les hauts personnages de la cour étaient présents. La cérémonie terminée, Talleyrand allait sortir de l'église, à la suite des princes et mêlé à leur cortège, lorsque de la foule des assistants qui les regardaient défiler un homme s'élança sur lui et d'un coup de poing porté en plein visage le renversa, en criant aussitôt après :

— Je suis content. J'ai fait ce que je voulais faire.

Tandis qu'on s'empressait autour du grand chambellan pour l'aider à se relever et s'assurer qu'il n'était pas blessé, un garde du corps, M. de Tolnay, se précipita sur l'agresseur et l'arrêta. MM. de Luxembourg et de Boisgelin s'approchant interrogèrent cet homme. Il déclara se nommer le marquis de Maubreuil. C'était lui en effet, venu là pour provoquer un scandale que depuis longtemps il préméditait. Porteur d'une invitation pour la cérémonie, qu'il était parvenu à se procurer, il avait obtenu d'un maréchal des logis la permission de rester sur le passage du cortège, en se recommandant de son parent Auguste de La Rochejaquelein. Vêtu de deuil, décoré de la Légion d'honneur, il ne pouvait inspirer ni soupçon ni défiance.

Aux questions qu'on lui posa, il répondit qu'il avait souffleté M. de Talleyrand d'abord pour venger l'honneur de sa famille, ensuite pour l'obliger à une explication publique et enfin parce que, les juges et les Chambres refusant de lui rendre justice contre son persécuteur, il avait pensé qu'il n'en serait plus ainsi lorsqu'il l'aurait déshonoré. Acte pris de ses réponses, on l'écroua à la Force. Le mois suivant, le 24 février, il était traduit en police correctionnelle. Après des débats qui lui fournirent l'occasion de raconter son passé et qui figurent au recueil des Causes célèbres, il s'enten-

dait condamner à cinq années d'emprisonnement et à dix ans de surveillance de la haute police. Il interjeta appel de ce jugement. Après diverses remises, l'affaire fut jugée le 11 mai par la chambre des appels correctionnels.

Maubreuil avait assigné comme témoins la presque totalité des hommes qui avaient joué un rôle en 1814. Il prétendait prouver, à l'aide de leurs témoignages, que Talleyrand était le véritable auteur de tous ses maux.

« Je suis un homme déchu, plaida-t-il. Pourquoi? Parce qu'il a plu à M. de Talleyrand de m'appeler près de lui le 2 avril 1814. » C'était faux. Celui qu'il accusait ainsi ne l'avait jamais appelé ni vu. Les témoins sur lesquels comptait Maubreuil pour prouver la vérité de ses dires ne se présentèrent pas, Talleyrand pas davantage et la cour confirma purement et simplement la sentence des premiers juges. Ce fut la dernière fois où Maubreuil parut en justice comme accusé. Il s'y répandit en accusations, en violences et en affirmations pour la plupart mensongères. Mais, au silence de ses auditeurs comme à la sévérité de ses juges, il put comprendre que ses propos ne tromperaient plus personne et que son rôle était fini. Il n'avait plus qu'à se résigner à purger sa peine. Il venait d'atteindre sa quarante-deuxième année.

Emprisonné dans la maison centrale de Poissy aussitôt après sa condamnation, il obtint sa grâce

au bout de deux ans. Le 31 avril 1829, il était mis en liberté. Mais, il n'en avait pas fini avec les aventures. Poursuivi pour dettes, il s'efforce de faire croire, au mépris de la vérité, que les siennes ont pour cause les événements de 1814. C'est la thèse qu'il ne cesse de soutenir et qu'il défend dans un mémoire qu'au lendemain de la révolution de 1830 il adresse aux puissances afin qu'elles interviennent à l'effet de lui obtenir du roi Louis-Philippe une pension viagère, destinée à pourvoir à ses besoins.

Cette pension lui fut accordée et fixée à 5,000 fr. Mais en 1840, après son avènement au ministère, Guizot la supprima. Maubreuil n'eut alors pour vivre que les libéralités et les secours de La Rochejaquelein. Il en fut ainsi jusqu'en 1852. A cette date, Napoléon III lui accorda un secours annuel de 2,500 francs. Assuré de ne pas manquer de pain, il ne chercha dès ce moment qu'à se faire oublier.

Jusqu'en 1868, on n'entend plus parler de lui. Au mois de janvier de cette année, un procès criminel dont le héros était un jeune homme, Jean-Nicolas Schumaker, poursuivi pour tentative de meurtre sur sa sœur, vient révéler que cette sœur longtemps connue dans le monde de la galanterie sous le nom de Mme de Labruyère se nomme maintenant la marquise d'Orvault et qu'elle est la femme légitime de Maubreuil. Peu de mois avant, à l'âge de quatre-vingts ans, il l'a épousée quoique enrichie par de

nombreux amants. Moyennant la promesse d'une rente viagère, il lui a vendu son titre et son nom, en faveur d'un enfant qu'elle a, dit-elle, adopté. Ce trait achève de peindre le personnage.

D'ailleurs, son action déshonorante ne lui avait pas donné ce qu'il en espérait. Peu de temps après ce singulier mariage, il avait dû se séparer de sa femme en raison du traitement dont il était l'objet. Le procès Schumaker l'avait mis accidentellement en lumière. Après la condamnation de l'accusé, il retomba dans l'oubli et, cette fois, ce fut définitif. La mort le guettait. Au mois de juin suivant, elle mettait un terme à sa vie aventureuse.

Dans la note du baron de Barante à laquelle nous avons fait divers emprunts nous lisons ce qui suit :

« Un jour qu'aux Tuileries il était question de Maubreuil, le roi Charles X dit à M. Royer-Collard, alors président de la Chambre des députés :

« — De pareilles gens sont embarrassants. Ce sont des brigands et des canailles et, par malheur, on a eu des rapports avec eux. Quand on conspire, on est exposé à se mettre en mauvaise compagnie, n'est-ce pas, monsieur Royer-Collard? Vous devez avoir éprouvé cela, vous qui avez conspiré.

« — Sire, répondit M. Royer-Collard, je n'ai jamais conspiré qu'avec d'honnêtes gens. »

Royer-Collard se vantait. Il y a eu parmi les fauteurs de complots, si nombreux sous la Révo-

lution et l'Empire, des hommes loyaux et probes. Mais on ne saurait en dire autant de la plupart de ceux dont ils se firent des instruments, gens de sac et de corde, jetés hors de la discipline et du devoir par le malheur des temps et si complètement démoralisés qu'ils ne se rendaient même plus compte de ce que présentait d'odieux leur conduite. Royer-Collard, quoi qu'il en dise, a eu plus d'une fois des coquins pour complices.

C'est le propre des périodes révolutionnaires d'engendrer de tels hommes. Ils constituent l'écume sociale et apparaissent, dans les temps troublés, pareils à ces détritus qui remontent à la surface des eaux quand l'orage les a remués. Maubreuil, bien qu'aucun de ses émules ne l'ait dépassé en canaillerie, n'est pas le seul de son espèce. Mais, ce qui le caractérise, c'est qu'il réunit au plus haut degré dans sa personne les signes indélébiles de l'aventurier. On ne saurait le juger autrement, encore qu'il soit certain que les qualités qu'il déploya dans le mal l'eussent porté haut s'il les eût employés à une tâche plus honnête.

Les Conspirateurs au Théâtre

1817

I

Durant les années qui suivent le second retour des Bourbons, Paris présente une physionomie que les expressions les plus propres à marquer l'extraordinaire et l'inattendu ne suffiraient pas à caractériser. Les étrangers qu'on y a vus entrer en conquérants s'y sont établis comme à demeure. Après que leurs soldats victorieux en sont sortis pour aller, conformément aux traités que la France a dû subir, tenir garnison sur divers points du territoire, leurs diplomates et leurs généraux y sont restés.

A la faveur des pouvoirs qu'ils y exercent, s'y sont fixés avec eux les représentants les plus illustres des aristocraties européennes, nobles seigneurs

et grandes dames, et à leur suite tout un monde exotique — banquiers, spéculateurs, savants, artistes — autour duquel évolue une légion de pêcheurs en eau trouble, aventuriers et jolies filles, attirés par l'espoir d'avoir part au festin que la capitale de la France sert à ses visiteurs. Des princes appartenant aux familles régnantes viennent y chercher les plaisirs, pareils à des collégiens échappés, heureux d'avoir secoué pour un temps le joug de la discipline quotidienne et de s'être dérobés à leur ordinaire train d'existence pour se livrer sans mesure à tous leurs caprices.

Les souverains eux-mêmes y apparaissent à plusieurs reprises, relevant par leur présence l'éclat social de ces jours « de ballade » qui sont pour eux des jours de dédommagement et de revanche, succédant à tant d'autres jours qu'avait ensanglantés la guerre et dont la période tragique vient de se clore dans le bruit sinistre et glorieux des défaites et des victoires. Arrivés en vainqueurs sous les murs de Paris, c'est en amis qu'ils y ont été reçus par tout ce qui tient aux Bourbons. Pour le parti royaliste, ils sont des libérateurs.

En 1817, alors que depuis deux ans leurs drapeaux restent sur notre sol, plantés en face des nôtres, le sentiment de gratitude que leur ont voué les hautes classes demeure tel qu'au premier jour, quelque onéreuse et humiliante qu'ait été pour nous leur occupation. Si le patriotisme est atteint et

blessé, ce n'est pas parmi elles. C'est parmi le peuple et dans l'armée ou, tout au moins, dans ce qui reste de l'ancienne armée au milieu de la nouvelle et surtout parmi ces milliers d'officiers à demi-solde, qui toujours indignés, toujours frémissants, toujours disposés à la révolte, vivent dans l'attente du miracle qui ramènera de Sainte-Hélène l'Empereur adoré ou, à défaut de lui, ouvrira à son fils l'accès du trône.

Mais le peuple se tait, l'armée obéit; l'impatience exaspérée des officiers de tous grades, réduits à l'inaction et à la misère ne se manifeste que par des complots sans lendemain aussi promptement déjoués et châtiés qu'imprudemment conçus, ou par des rixes qui éclatent à tout instant entre les « demi-soldes » et les gardes du corps, troupe privilégiée qui ne prétend à rien moins qu'à monopoliser le royalisme et ne cessera de trouver des encouragements dans le parti de la cour jusqu'au jour où le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, ministre de la Guerre, en faisant voter la loi du recrutement, commencera à rétablir l'égalité dans l'armée.

Paris, grâce aux étrangers, n'est pas seulement la capitale de la France; c'est aussi la capitale de l'Europe. Ils y sont comme chez eux. Leurs diplomates exercent sur nos affaires un incessant contrôle. Ils examinent et jugent les actes du Gouvernement; ils les discutent entre eux, les critiquent ou les approuvent, portent leurs observations aux mi-

nistres ou même au roi, se plaignent des ardeurs de la presse, sollicitent des poursuites contre les publicistes trop audacieux et, tout en se défendant de vouloir influencer les décisions officielles, ils se mêlent de tout, encourageant par leur attitude les mécontents tels que Chateaubriand, Talleyrand, Vitrolles, qui voudraient qu'ils demandassent à Louis XVIII de renvoyer ses ministres.

En même temps que les étrangers prennent à nos affaires cette active part, leurs salons où ils reçoivent la noblesse de France rivalisent avec les nôtres où ils sont reçus cordialement. Leurs grandes dames font avec les grandes dames françaises assaut de luxe et d'élégance. Tout ce qui parmi eux compte par l'esprit ou la naissance trouve auprès de nos belles patriciennes l'accueil le plus flatteur, à la faveur duquel naissent dans un mystère que la curiosité a bien vite pénétré des liaisons dont les nœuds sont formés tantôt par l'amitié et tantôt par l'amour.

Le duc de Wellington, le prince de Metternich, le comte de Goltz, Sir Charles Stuart, lord Castlereagh, lord Lowther, le comte Potocki, le général Tchernitchef, les trois princes Orlof, le duc de Fernand-Nunez, le comte de Nesselrode, Alexandre de Humboldt, Canning sont aussi à la mode chez nous que s'ils s'appelaient Chateaubriand, Montmorency, Noailles, Mouchy, d'Aumont. On les rencontre chez Mme Récamier, chez Mme de Staël, chez

la duchesse de Duras, chez la marquise de Montcalm, voire chez des femmes de la Cour impériale, dont le prestige a survécu à l'Empire. Ils sont de toutes les fêtes et de tous les plaisirs : dîners, soupers fins, bals, parties de campagne, représentations théâtrales et, avec eux, la fine fleur des étrangères en renom, la duchesse de Courlande, la princesse Bagration, la comtesse de Goltz, lady Mansfield, miss Rodney et tant d'autres que leur beauté, leur élégance, leur luxe ou même ce qu'on raconte des aventures de quelques-unes d'entre elles, de la facilité de leurs mœurs ont mises à la mode. Des princes de sang impérial ou royal, étrangers eux aussi, ne dédaignent pas de se montrer dans ces cercles aristocratiques. On sait que le prince Auguste de Prusse y vient pour Mme Récamier, le duc de Glocester pour la duchesse de Dino et que le grand-duc Constantin, lassé d'y chercher en vain bague à son doigt, est allé quérir bonne fortune en des milieux moins brillants.

Qu'au moment où vient de se clore la période des grandes guerres succédant aux tragédies de la Révolution, alors que l'Europe a subi tour à tour le contre-coup de la Terreur et la violence des entreprises napoléonniennes, cette société cosmopolite se soit ruée sur Paris pour s'y divertir après l'avoir conquis, ce n'est pas là le plus étonnant. L'extraordinaire, c'est qu'elle y ait été si favorablement accueillie. On ne saurait l'expliquer sans ressentir

quelque humiliation, quoiqu'il soit juste de constater en même temps que venus avec des arrière-pensées peu bienveillantes tous ces étrangers ont été bien vite désarmés par l'urbanité française, la grâce des femmes, la courtoisie des gentilshommes, le génie des écrivains et des artistes, le raffinement des élégances intellectuelles et matérielles de Paris.

Tout, chez nous, les a charmés.

Si, comme le farouche Blücher, ils ne songeaient, à leur entrée, qu'à nous dépouiller, qu'à nous garder en servage, leur courroux et leur désir de représailles, après s'être militairement et pécuniairement assouvis, n'ont pas résisté aux agréments de ce Paris qui était pour eux la Terre promise, non plus qu'à l'opinion qu'ils ont pu se faire de notre force vitale en voyant avec quel entrain nous nous relevions de nos revers. A notre frottement, ils se sont calmés, humanisés, assimilés. La victoire pacifique que nous avons alors remportée sur eux a eu pour effet, durant ces étourdissantes années, de laisser aux mains de notre commerce de luxe une abondante moisson de marks, de florins, de roubles et de guinées.

La compensation est mince par rapport à tout ce qu'ils nous ont pris ou se sont fait restituer. Mais, du moins, ont-ils pu comprendre qu'on n'en finit pas avec un grand peuple comme avec un corps d'armée et que la force, quelque écrasante qu'elle soit,

ne saurait, en quelques semaines, avoir raison du génie d'une race. Et puis, c'est bien quelque chose que tout ce que les guerres de la Révolution et de l'Empire avaient versé de ressentiments et de haines entre la France et les nations rivales se soit fondu si rapidement en un immense désir de plaire, dont sont également animés les hôtes à qui le dieu des combats a ouvert nos portes et ceux qui se sont chargés de leur faire les honneurs de la capitale. Tel est le tableau que présente Paris de 1815 à 1817 et qui ne se modifiera que dans les derniers mois de l'année suivante, lorsque le Congrès d'Aix-la-Chapelle aura rendu la France aux Français.

II

Mais ce n'est pas tout; sous l'œil des étrangers qui s'amusent, la capitale est remplie de mécontents et de conspirateurs. Dès 1815, un édit de proscription a éloigné du territoire ceux qu'on croyait les plus dangereux : régicides, hommes des Cent-Jours, partisans de Napoléon. Ceux qui restent sont contenus, mais ils n'ont pas désarmé. Les arrestations fréquentes opérées parmi eux ne les découragent pas, n'affaiblissent pas leurs espérances. Ce qu'ils souhaitent, ce qu'ils espèrent, c'est le renversement des Bourbons. Tandis que Louis XVIII voit monter autour de lui les défiances des ultras qui lui reprochent son attachement à la Charte, le traitent de jacobin et voudraient le remplacer par son frère, il est l'objet de l'animadversion de tout ce qui a servi la Révolution et l'Empire. L'opposition bonapartiste a mis sa main dans la main de l'opposition libérale. Le roi et ses ministres sont enveloppés dans les mêmes ressentiments et les mêmes menaces. Napoléon, le roi de Rome, le duc d'Orléans, le

prince d'Orange, le duc d'York sont considérés comme des candidats possibles à la couronne de France. Pour la faire passer sur la tête de l'un d'eux, les oppositions cherchent des complices jusque parmi ces étrangers dont cependant la présence sur notre sol offense leur patriotisme.

Ces intrigues se déroulent dans l'ombre. La presse française ose à peine y faire allusion. C'est seulement dans des journaux ou des pamphlets publiés en Angleterre ou dans les Pays-Bas qu'on en peut trouver la preuve, ou dans les conspirations si fréquentes à cette époque. Elles n'en ont pas moins pour effet d'entretenir entre les citoyens des rivalités qui se traduisent en défis, en bravades, en duels et même en échauffourées dont maintes fois des représentations théâtrales sont le prétexte et des salles de spectacle l'arène tumultueuse.

C'est ainsi que la première représentation à la Comédie-Française de *Germanicus*, tragédie d'Arnault, secrétaire général de l'Université pendant les Cent-Jours, membre de la Chambre des représentants, donne lieu à des troubles d'une exceptionnelle gravité. L'auteur étant proscrit, ses amis et les leaders de l'opposition se sont donné rendez-vous à cette solennité littéraire où doivent figurer Talma, Saint-Prix, Michelet, Dumilâtre, Firmin, Mmes Duchesnois et Georges. De leur côté, des officiers de la garde royale, des gardes du corps, l'élite des ultras, y sont venus. Autour du théâtre, des attroupe-

ments se sont formés. Ils couvrent de huées les gens qui se présentent à la porte pour assister à la représentation. Mlle Leverd, sociétaire de la Comédie, est fort malmenée. La foule veut briser sa voiture, jette à bas du siège son cocher. Mlle Bourgoin, sa camarade, qui doit jouer dans l'*Epreuve sensible* qu'on donne en lever de rideau, est l'objet d'avanies analogues. On sait les deux actrices favorites des royalistes. La police a le plus grand mal à les protéger.

Naturellement, la salle est comble. Depuis plusieurs jours, toutes les places étaient retenues. Le corps diplomatique, les hauts dignitaires de la cour, les ministres, les sommités de la colonie étrangère, le faubourg Saint-Germain, le « Tout-Paris » de l'époque occupent les loges et l'orchestre. La pièce est représentée sans autre incident que les applaudissements enthousiastes des amis d'Arnault. Mais lorsque le rideau tombe sur le dernier acte, ils demandent l'auteur, des protestations éclatent parmi les gardes du corps et les officiers de la garde royale. On en vient aux mains sans qu'on puisse établir qui a porté les premiers coups. En cinq minutes, l'orchestre et le parterre sont un champ de bataille. De toutes parts, dans un bruit de vociférations, pleuvent giffles et coups de canne, volent chapeaux et cartes. Des sabres sortent du fourreau. L'entrée de la force armée dans la salle met seule fin à ce combat, qui a duré une demi-heure.

Le rideau se relève et Talma vient annoncer que l'auteur désire garder l'anonyme.

— Il eût mieux fait de garder sa pièce en portefeuille, lui répond-on.

La salle est enfin évacuée au milieu des clameurs, des applaudissements, des huées. Mais les rixes se continuent jusque dans la rue. Elles se renouvellent le lendemain au Palais-Royal et aux Tuileries, où les officiers de la garde royale se sont réunis pour provoquer les « demi-soldes ». Armés de gourdins, ils arrachent aux bonapartistes les bouquets de violettes que portent ceux-ci à leur boutonnière. Les coups recommencent. La police arrête plusieurs des manifestants, et parmi eux les colonels Moncey et Jacqueminot.

Ce même jour, le comte de Goltz, ministre de Prusse, écrit au prince de Hardenberg :

« Une scène fort tumultueuse a eu lieu, hier soir, au Théâtre-Français. Déjà depuis huit jours, on parlait partout de la nouvelle tragédie de *Germanicus* qui devait y être représentée. L'auteur de cette pièce, M. Arnault, étant un bonapartiste exilé, le parti ultra-royaliste s'était proposé d'avance de la siffler impitoyablement pendant que le parti contraire était résolu de la soutenir à toute outrance pour la porter aux nues. Il était facile de prévoir, d'après de telles dispositions, qu'un combat aurait lieu dans la salle de spectacle. La police, avec sa vigilance accoutumée, avait par conséquent pris

des mesures pour le maintien de l'ordre en plaçant des piquets nombreux en dehors et en dedans de la salle.

« Tout se passa assez tranquillement jusqu'à la fin de la tragédie, parce que celle-ci est intéressante, fort bien jouée, fort bien écrite, et n'offrait aucune allusion quelconque dont la malveillance pût profiter. Suivant un usage constant dans les théâtres de Paris, le succès de la pièce n'étant plus douteux, on demanda l'auteur. C'est alors que s'est manifestée toute l'irritation du parti opposé. Le parterre se leva en masse, en un clin d'œil, et en vint aux coups de canne et aux coups de poing. Plusieurs militaires que l'on croyait simples spectateurs se trouvèrent armés, tirèrent leurs sabres à un signal convenu et portèrent le désordre à son comble. Tous ceux qui ne voulurent pas prendre part au combat se hâtèrent d'escalader le théâtre. Ce vacarme dura fort longtemps et ne cessa que par l'arrestation de plusieurs des perturbateurs.

« Les torts paraissent être réciproques pour les deux partis. Cependant, la pièce ayant été constamment applaudie, les opposants auraient dû montrer plus de résignation. Malheureusement, cette circonstance a prouvé que les passions étaient plutôt assoupies que calmées et même que la faction buonapartiste est encore plus formidable qu'on ne le pensait communément. Aujourd'hui, chacun blâme le ministre de la police d'avoir permis la re-

présentation de cet ouvrage. Mais l'on ignore ou l'on feint d'ignorer que le roi lui-même y avait donné son consentement. »

L'impartialité connue du comte de Goltz donne à son récit l'autorité d'un jugement équitable. Lorsque, quoique ennemi déclaré des bonapartistes, il attribue les premiers torts à leurs adversaires, on peut affirmer qu'en la circonstance ceux-ci ont été les provocateurs. Tel est aussi l'avis d'Alexandre de Humboldt, qui assistait à la représentation.

« Il donne tous les torts à la garde royale et aux ultra-royalistes, est-il dit dans une note de police. Suivant lui, les soutiens de la pièce n'avaient pour but, en obtenant un succès, que de rouvrir les portes de la France à son auteur malheureux. Il affirme que chez Mme de Duras, où Talma a fait lecture de son rôle, pas un ultra-royaliste n'a fait la moindre observation et n'a manifesté le moins du monde que la pièce ne fût pas jouée. Il ajoute que MM. de Duras, de la Châtre et d'Aumont avaient dit à qui voulait les entendre qu'il fallait laisser jouer la pièce lors même qu'elle aurait été pernicieuse, parce qu'elle avait offert une belle occasion à l'esprit royaliste de se montrer pour étouffer l'esprit buonapartiste.

« — Je sais bien, déclare encore M. de Humboldt, qu'il en a été tout autrement. Mais pourquoi les gentilshommes de la chambre ont-ils la vue si courte ? »

C'est encore par un rapport de police que nous sommes mis au courant de l'émotion qu'ont causée ces incidents dans le corps diplomatique et notamment à l'ambassade d'Angleterre.

« Sarra, l'huissier de l'ambassade anglaise, qui est bon observateur et qui nous sert indirectement, rend compte des détails qui suivent :

« Le représentation de *Germanicus* et les scènes d'hier au Palais-Royal et aux Tuileries occupent vivement les Anglais. Sir Charles Stuart est sorti plusieurs fois hier pour juger de l'état des choses et a abordé aux Tuileries les ambassadeurs, ses collègues, avec lesquels il s'est entretenu avec beaucoup de chaleur. Ses agents tels que Darby, Marsall, Coucanon, ont envoyé dans la journée différents rapports pressés.

« Le général Fagel, ministre des Bays-Bas, est venu hier à l'ambassade. Sarra, qui s'est trouvé un moment présent, a entendu que sir Charles Stuart lui parlait avec mépris de la conduite de la garde royale. Les secrétaires de l'ambassade ont dit le soir à Sarra que les Français sentaient bien la Pologne, qu'il était évident que les divisions les plus fortes existaient parmi eux, qu'il n'y avait pas une famille où il n'y eût un ultra, un constitutionnel et un bonapartiste, et que tout cela finirait mal.

« L'ambassadeur a reçu aussi l'acteur Talma. Leur entretien a duré plus d'une heure. Il paraît que ce

comédien veut quitter le Théâtre-Français pour se rendre en Angleterre.

« L'ambassadeur d'Autriche, qui n'expédie ses courriers pour Vienne par Colmar qu'une fois la semaine, le mercredi, en a fait partir un directement, rendant compte de la représentation de *Germanicus* ».

L'agitation des esprits dont témoignent ces documents fut longue à s'apaiser. Il y eut plusieurs duels. Le journaliste Martainville, frappé en pleine rue par le fils d'Arnault, le traduisit devant le tribunal correctionnel et, après l'avoir fait condamner, lui envoya ses témoins. Deux balles furent échangées sans résultat. Une rencontre entre un officier à demi-solde et le fils du général Baraguay-d'Hilliers eut une issue plus tragique : ce jeune homme tua son adversaire.

« On s'attendait à des tumultes dans d'autres théâtres, mandait encore de Goltz à sa cour. Mais ils n'ont point eu lieu parce que la police s'est montrée extrêmement vigilante sur tous les points, et comme le maréchal Victor, homme faible et indolent, sera remplacé demain dans ses fonctions par le maréchal Macdonald, il est à espérer que ce changement produira également du bien pour tenir dans un service discipliné les différents corps de garde royale. »

III

L'espoir qu'exprimait le comte de Goltz ne se réalisa pas. Un mois s'était à peine écoulé, que se reproduisaient au théâtre de Lille, avec plus de violence encore, des scènes analogues à celles qui s'étaient passées au Théâtre-Français. Talma y était venu en représentations. Accueilli avec enthousiasme par les Lillois, il avait pu constater la malveillance d'un régiment de la garde dit des Chasseurs vendéens, en garnison dans la ville et que commandait le comte de Vaudreuil. L'état-major de ce régiment était formé en grande partie d'anciens officiers chouans ou ayant servi dans l'armée de Condé. On y professait un royalisme trop exalté pour ne pas considérer comme un adversaire l'illustre comédien que Napoléon avait honoré de sa faveur et traité comme Louis XIV traita Molière. Chacun des spectacles qu'il donna fut troublé par les chuts que les Vendéens opposaient aux applaudissements de l'immense majorité des spectateurs.

A l'avant-dernier, ceux-ci firent circuler dans la

salle, en manière de protestation, une feuille imprimée tirée à quelques centaines d'exemplaires, sur laquelle on lisait les vers suivants :

En vain, des ennemis de tes nobles succès
Mèlent quelques clameurs aux bravos du parterre,
Nous désavouons tous cette audace étrangère.
Leur goût n'est pas lillois, leur cœur n'est pas français.

Pris au dépourvu, les Chasseurs vendéens, parmi lesquels se trouvaient un parent de Charette et un fils du général Malet, fusillé sous l'empire, dévorèrent en silence l'affront qui leur était fait et remirent au lendemain la vengeance qu'ils en voulaient tirer. Le lendemain, Talma jouait l'*Hamlet* de Ducis. La représentation finie, les spectateurs lillois l'acclament et le rappellent. A leurs cris, les « chouans » répondent par des sifflets; les têtes se montent et la bataille s'engage entre la bourgeoisie et les officiers. Ceux-ci vont avoir le dessous, lorsque des sous-officiers, introduits dans la salle au nombre d'une centaine, viennent à leurs secours, le sabre au poing, et mettent les bourgeois en fuite. Réunis ensuite en bataillon carré, ils rentrent à la caserne en chantant : « La victoire est à nous ! »

Sur leur route, ils rencontrent la nourrice du plus jeune enfant de Talma, qu'elle tient dans ses bras.

— Cet enfant n'est-il pas à Talma? demandent-ils menaçants.

Avec beaucoup de présence d'esprit, la nourrice répond :

— Non, il est à l'hôtesse chez qui je suis logée.

— A la bonne heure, répliquent les manifestants « en proférant des jurements qui renferment l'expression d'une espérance trompée ».

Le jour suivant, dès six heures du matin, tout ce que la bourgeoisie de Lille compte de jeune et de vaillant se répand dans les rues, « une épée sous la redingote ». Tous les officiers qu'on rencontre sont provoqués et contraints de dégainer. Ici où là, dix combats singuliers s'engagent à la fois, et la victoire, presque partout, reste aux bourgeois. Ayant aperçu une escouade de sept officiers, ils se présentent en nombre égal pour se battre avec eux. Mais ceux-ci déclarent qu'on ne se mesurera plus « que cinquante contre cinquante ». Les bourgeois acceptent, et rendez-vous est pris pour trois heures de l'après-midi.

Ce n'est pas cinquante hommes qui s'y trouvent, mais cinq cents, tous appartenant à la population de Lille, attendant leurs adversaires qui ne paraissent pas. Le préfet du Nord, M. de Rémusat, est intervenu. D'accord avec le général qui commande la division, les troupes ont été consignées et les officiers mis aux arrêts forcés. A cette nouvelle, les manifestants se portent sur la caserne. Comme, pour y arriver, il faut traverser toute la ville, leurs rangs se grossissent en chemin d'une foule bruyante.

Elle trouve les portes de la caserne fermées. On ne les ouvre que devant un délégué, un capitaine des canonniers de la garde nationale, désigné pour négocier avec le colonel. « Tout le monde avait perdu la tête. M. de Vaudreuil était dans le délire; il avait fait distribuer des cartouches et monter à cheval. »

— Prenez garde, colonel, lui dit le délégué. Si vous sortez en ce moment, vous êtes perdus. Nous avons quatre pièces de canon et des fusils. On vous mitraillera dans les rues et on vous fusillera par les fenêtres. Laissez entrer un nombre de Lillois égal à celui des officiers et sous-officiers dont nous avons à nous plaindre, et vidons notre différend.

Indécis, ne sachant que résoudre, le colonel n'a pas encore répondu lorsque arrive M. de Rémusat suivi des autorités civiles et militaires. Il adjure les manifestants de se retirer, leur promet satisfaction pour le lendemain. Il leur fait remarquer que tout à l'heure, la fermeture des ateliers va remplir les rues d'ouvriers dont on peut tout craindre, et il les supplie de lui épargner le douloureux devoir de sévir contre une émeute populaire. Après une résistance qui se prolonge, les Lillois finissent par céder. Ils se dispersent, mais pour revenir en grand nombre, vers dix heures du soir, rôder autour de la caserne, le bruit s'étant répandu que le régiment va partir. Il part en effet dans la nuit, « sous la protection d'une escorte de gendarmerie » qui a plus de mal à contenir les officiers exaspérés qu'à réprimer

les cris de haine poussés par les curieux qui les regardent défiler.

En rendant compte au prince de Hardenberg de ces tumultueux incidents, le comte de Goltz citait le propos que lui avait tenu le duc de Richelieu qu'indignait la conduite des officiers de la garnison de Lille :

— Les malheureux qui s'imaginent servir le roi, s'était écrié le président du conseil, ont presque déjà réussi à débourbonniser même Lille, une des villes qui s'est le mieux montrée. On sera donc bien obligé d'en faire quelques-uns d'exemples.

On avait déjà donné un premier avertissement aux gardes du corps en licenciant la compagnie de Noailles et en traduisant trois d'entre eux devant un conseil de guerre. On résolut d'agir avec la même rigueur en ce qui touchait les officiers les plus compromis dans les troubles de Lille. A propos de cette décision, qu'il approuvait, le diplomate prussien disait avoir raison :

« Des scènes scandaleuses de cette nature n'auraient très vraisemblablement plus lieu si le duc de Feltre, ministre de la guerre, pour conserver les bonnes grâces de Monsieur et l'amitié de quelques courtisans, n'avait pas l'extrême faiblesse de ne point sévir comme il le devrait contre les militaires qui agissent dans le sens de la réaction ultra-royaliste et qui, par cette malheureuse conduite, renforcent le parti des jacobins. Ceux-ci, bien plus dan-

gereux encore dans d'autres pays, ne le seraient plus du tout en France, où tous les essais constitutionnels ont été faits et où les intérêts de la masse du peuple trouvent, après tant de bouleversements, une garantie suffisante dans la Charte que le roi a donnée, si l'exagération du parti opposé qui semble menacer ces intérêts ne leur fournissait encore des moyens pour acquérir de l'influence sur l'opinion publique. »

Les condamnations prononcées en ces circonstances n'eurent pas les résultats qu'on en attendait. Les gardes du corps et les officiers de la garde royale persévérèrent dans leur système de violence, choisissant de préférence pour les exercer les lieux publics et les salles de théâtre.

Équipées de Comédiennes

1817-1818

I

Alors qu'un vent de révolte soufflait avec cette violence jusque sur les scènes de théâtre, il eût été surprenant qu'il n'exerçât pas aussi ses ravages parmi les comédiens. Tout était alors à l'indiscipline, dans les théâtres comme ailleurs. La Comédie-Française elle-même donnait l'exemple; des ferments d'opposition y germaient d'une manière incessante et, quoique le surintendant royal s'efforçât de contenir les indépendants, ses efforts étaient constamment déjoués par des incidents de toute nature, qui mettaient aux prises, en les envenimant de préoccupations politiques, les rivalités professionnelles.

Déjà, en 1814, l'enterrement de La Raucourt avait fourni à la Comédie l'occasion de pactiser avec le peuple de Paris. Depuis, et après les Cent-Jours, ces passions avaient paru se calmer ou tout au moins désarmer momentanément, devant les manifestations auxquelles se livraient contre les artistes qui leur déplaisaient les gardes du corps et les officiers de la garde royale, habitués des représentations. Mlle Mars, restée au fond du cœur bonapartiste, avait failli expier durement ses imprudentes bravades et s'était vue contrainte de modérer son zèle en faveur d'une cause perdue.

Mais, si quelque calme s'était fait en apparence, si certains membres de la troupe s'étaient décidés à passer au royalisme — les uns par conviction, les autres par intérêt — quelques-uns avaient conservé, jusque dans leur résignation apparente, une attitude frondeuse qui se manifestait à tout instant, à propos de tout, par des refus de jouer ou d'accepter tel ou tel rôle, par des accès d'indépendance, des manquements aux règles intérieures de la Maison.

Ce n'était pas du côté des hommes que ces actes de rébellion se produisaient. Soucieux de la prospérité du théâtre, de sa bonne tenue, ils avaient sacrifié, à la nécessité de maintenir la discipline, leurs sentiments personnels. Talma lui-même, bien qu'il n'ignorât pas que les royalistes le tenaient en suspicion, et qu'en différentes circonstances, il eût souffert des ressentiments qu'ils gardaient contre

lui, avait fini par feindre de ne pas s'en apercevoir et de n'être préoccupé que des intérêts de sa fortune et de sa gloire.

Du côté des femmes il en était tout autrement. Soit qu'elles voulussent comme Mlle Georges rester fidèles au passé, soit que comme Mlle Bourgoin, elles eussent jugé utile et habile de l'oublier et de se vouer au royalisme, elles puisaient les unes dans ce passé, les autres dans leur conversion même, une disposition particulière à n'en vouloir faire jamais qu'à leur guise. Leurs prétentions engendraient à toute heure des difficultés, et si l'on se rappelle qu'en 1817, les sociétaires femmes étaient toutes ou presque toutes des comédiennes illustres — Mars, Duchesnois, Contat, Bourgoin, Leverd, Georges, — on comprend sans peine quelle main ferme eût été nécessaire pour les contenir.

A cette époque la plus capricieuse et la plus agitée d'entre elles était la charmante Bourgoin, « la déesse de la joie et des plaisirs » comme on l'appelait, entrée au théâtre en 1801, sociétaire en 1802 et depuis — à Paris, à Saint-Pétersbourg, à Dresde — accoutumée à tous les succès, succès d'actrice et succès de jolie femme. Sous l'Empire, elle était impérialiste; en 1814, elle était devenue royaliste, ramenée aux Bourbons par le duc de Berry. Neutre pendant les Cent-Jours, elle avait été des premières à reprendre la cocarde blanche à la seconde Restauration, bien que le prince eût refusé de recommen-

cer leur liaison. En ces diverses phases de sa vie, elle avait toujours été fantaisiste, intéressée, personnelle, irritable et, pour tout dire, mauvaise camarade.

Au milieu des agitations et des troubles de l'éphémère retour de l'Empereur, une de ses frasques attira un moment l'attention. On en trouve la trace dans le *Journal de Paris*.

Il publiait, le 29 avril 1815 une lettre d'elle où elle se plaint « de ce que, rentrée dans la coulisse pour la seconde fois, elle a éprouvé une scène qu'il est inutile de rappeler et qui l'a empêchée de continuer son rôle ».

Tout naturellement, le Comité répondit :

« Le Comité, vu la lettre de Mlle Bourgoin, insérée au *Journal de Paris*, numéro de ce jour, arrête que la note ci-jointe sera envoyée, avec prière de publier : « Mlle Bourgoin a adressé à MM. les « rédacteurs du *Journal de Paris* une lettre où elle « prétend qu'elle a éprouvé une scène. Mlle Bour- « goin se trompe; elle n'a pas éprouvé une scène; « elle en a fait une. »

En outre, le Comité, en « considérant qu'elle s'est trop souvent rendue coupable de torts graves depuis qu'elle est au théâtre » demanda au grand chambellan, comte de Montesquiou, intendant des spectacles, qu'on lui fît application de l'article 78 du décret de Moscou, et qu'elle fût expulsée.

Le comte de Montesquiou eut l'esprit de ne pas

faire droit à cette sollicitation, Mlle Bourgoin fut maintenue et en triompha, ce qui n'améliora pas ses rapports avec ses camarades.

En 1817, elle était ce qu'elle avait toujours été, se croyant tout permis depuis surtout qu'elle avait fait, grâce à son charme, ses beaux yeux, sa rouerie féminine, la conquête la plus brillante et la plus fructueuse.

Parmi les étrangers accourus à Paris en 1816, sur les traces des alliés, un des plus promptement en vue avait été un grand seigneur anglais, lord L... fils aîné d'un pair d'Angleterre. Il n'avait pas trente ans. Riche, spirituel, grand amateur de théâtre — et plus encore de comédiennes quand elles étaient jolies — il s'éprit de la Bourgoin. Pendant assez longtemps, l'aventure resta quasi secrète; on en parla peu. Mais lorsque lord L... était à Londres, il écrivait à son amie; celle-ci lui répondait, et leur correspondance n'échappa pas aux investigations du « Cabinet noir ». Au mois de mars 1817, les employés préposés à l'ouverture des correspondances lurent une lettre arrivée de Londres à l'adresse de la comédienne et signée L...

Elle était ainsi conçue :

« Mademoiselle, j'ai reçu la lettre de M. Corroy pour qui vous avez montré tant d'intérêt et, en conséquence, je me suis empressé de parler des tableaux à Son Altesse Royale. Mais, elle m'a répondu qu'elle avait tant de tableaux — ce que je sais être vrai —

qu'elle ne désirait nullement en augmenter le nombre. Quand le prince enverra quelqu'un à Paris, il le chargera d'examiner la collection que je crois être d'un grand prix. J'espère que, l'été prochain, vous me présenterez au collecteur lui-même. »

Bien banale et bien insignifiante cette lettre. Elle semblait n'être qu'un témoignage de pure courtoisie adressé à une belle et célèbre artiste par un grand seigneur, ami des arts. Mais les employés du Cabinet noir qui l'avaient lue en découvrirent immédiatement une autre portant la même date, la même adresse, la même signature, et qui leur révéla ce que la première ne leur permettait pas de supposer.

« Je t'envoie, ma très chère amie, une lettre officielle pour ton parent. Je crois que c'est ce que tu avais désiré. Le prince reçoit des lettres de toutes les parties de l'Europe pour lui offrir les meilleurs tableaux du monde. Il a déjà une collection immense, et comme M. Corroy est ton parent, je ferai ce que je ne ferais pas pour un autre : je donnerai son adresse au premier agent du prince qui ira à Paris?

« Mlle Anaïs a joué hier soir pour la dernière fois et elle se prépare à retourner à Paris. Elle a joué assez bien. Elle te dira ce qu'elle pense de l'Angleterre; mais elle ne veut pas que nous nous connaissions. Je vois par ta lettre, ce qui me fait beaucoup de chagrin, que tu crois qu'elle a une place dans mon cœur. Comment cela se pourrait-il, puisque tu

le remplis en entier et le rempliras toujours... Ton voyage en Angleterre me charme et je regarde avec impatience le jour de ton arrivée. Je t'embrasse de tout mon cœur, mille et mille fois, comme je t'aime. »

Comme si ce n'était pas assez, mensonge ou vérité, de le lui dire avec cette fougue juvénile, lord L... le lui faisait répéter par une Anglaise, amie commune, admiratrice du talent et de la grâce de la sociétaire du Théâtre-Français et dont le Cabinet noir surprenait également les propos : « Combien cela me fera plaisir de vous voir, de renouveler votre connaissance. Et Mylord, croyez-vous qu'il ne sera pas parfaitement heureux? Oui, oui, il vous aime, vous adore. Sans vous, point de bonheur pour lui; vous seule êtes tout pour lui, absolument tout. »

Voilà donc qui ne laissait aucun doute sur le caractère des rapports de lord L... avec Mlle Bourgoin, et messieurs du Cabinet noir furent édifiés sur l'existence d'une liaison qu'on avait à peine soupçonnée. Dès lors, ce ne fut plus un mystère pour personne, et comme le protecteur de la comédienne, jeune et charmant, occupait dans son pays un haut rang social, remplissait d'importantes fonctions publiques et était devenu l'ami de plusieurs ministres français, elle ne manqua pas d'en tirer vanité autant qu'elle espérait en tirer argent et influence, bien résolue à défendre, contre les rivales qu'elle croyait

disposées à le lui disputer, l'oiseau bleu qu'elle avait mis en cage.

On a vu par la lettre de lord L... que Mlle Bourgoin lui reprochait de lui avoir préféré Mlle Anaïs, pensionnaire du Théâtre-Français, qui y avait débuté l'année précédente, à l'âge de quinze ans. Cette jeune artiste, très protégée par la Cour, ayant obtenu, le 25 février 1816, un congé d'un mois en avait profité pour aller donner quelques représentations à Londres. Son succès y avait été très vif à en juger du moins par la lettre suivante que Mlle Sophie, sa parente, qui l'accompagnait et tenait auprès d'elle le rôle de mère d'actrice, écrivait le 14 mars à une brave meunière des environs d'Orléans. Messieurs du Cabinet noir trouvèrent cette lettre assez intéressante pour en insérer la copie dans le dossier qu'ils envoyaient au Roi tous les jours :

« Eh bien ! me voilà à Londres, et mes jolis rêves sont réalisés en partie. C'est devant la plus brillante société de l'Europe que Mlle Anaïs, jeune actrice du Théâtre-Français, a joué et a obtenu le plus grand succès. Le grand duc Nicolas, frère de l'empereur de Russie, la duchesse d'York et les princes et princesses du sang de la Cour d'Angleterre formaient cette réunion brillante. Le voyage payé, 600 francs par représentation, voilà pour les affaires d'intérêt; mais, des hommages ! mais, des compliments ! mais des louanges ! mais, des articles dans les journaux, rien n'y manque ! c'est une

féerie. Malheureusement, il faut quitter tout cela et venir reprendre le collier à Paris, travailler pour la gloire; ce n'est rien que cela, tandis que dans ce pays, on travaille pour la gloire et pour la guinée. Mais un engagement est une chose sacrée et le 7 du mois prochain, il faut être de retour dans la capitale. Mgr le duc de Duras ne veut pas prolonger l'absence de la jeune protégée plus longtemps. Quoi qu'il en soit, nous nous en retournerons fort contentes des Anglais et de l'Angleterre; nous ne leur dirons pas adieu pour toujours. C'est dans cet espoir que nous quitterons un pays où nous avons été traitées de manière à ne jamais oublier le peu de moments que nous y avons passés.

« Je ne vous donnerai pas de détails sur la ville... Les théâtres sont superbes, d'une grande propreté et d'une recherche de goût, qui nous laisse bien en arrière. On y joue la tragédie dans la perfection; mais les Anglais n'entendent rien à la comédie. Point d'ensemble, point d'unité de lieu. Ils sont bien loin pour cela de notre belle scène française. Leurs pantomimes sont des chefs-d'œuvre pour les changements. Nous ne nous doutons pas des effets qu'ils produisent et des tableaux variés que l'on voit à ces sortes de spectacles. La vue est tout à la fois étonnée et enchantée. Leurs acteurs tragiques effrayent par la vérité qu'ils mettent dans les personnages qu'ils représentent. J'ai vu à Covent-Garden, *Richard III*, un tyran. J'avoue que j'ai cru plus

d'une fois que l'acteur était possédé du démon du monstre qu'il représentait. Il faut qu'il ait des poumons de fer pour être continuellement en fureur, et les expressions fortes qui lui sortaient du corps me faisaient craindre, à chaque instant, qu'il ne rendît l'âme. »

Au lecteur de décider si l'enthousiasme que révèle cette lettre était dû uniquement aux succès de comédienne remportés par Mlle Anaïs ou s'il ne s'inspirait pas quelque peu de succès d'un autre genre dont il n'est pas sûre que sa jeunesse l'eût préservée. Quoiqu'elle eût à peine seize ans, elle était déjà femme par la coquetterie, l'aplomb et cette expérience dont la précocité chez les personnes de théâtre n'a jamais été considérée comme une exception. Quelle que fût la vérité à cet égard, il semble bien que Mlle Bourgoin prît alarme de ce qu'on lui racontait touchant les rapports de sa camarade avec lord L... et cette circonstance la décida à hâter son départ.

Au mois d'avril, elle était en Angleterre. Un des agents secrets que la police y entretenait mandait à Paris : « L'arrivée de Mlle Bourgoin à Londres fait autant de bruit que celle d'un envoyé extraordinaire. Elle a été se loger dans le même hôtel que M. de La Jobardière, nom si plaisant que j'ai voulu aller moi-même m'assurer qu'un soi-disant M. de La Jobardière était logé sous le même toit que la Roxelane française. Ce monsieur est un ultra-décidé qui n'appelle le Roi que le Jacobin, tandis que

Mlle Bourgoin, sans avoir ouvert la bouche, a été jugée comme envoyée de la police pour approfondir la politique de quelques lords anglais. Elle sait qu'elle passe pour un agent secret et en a conçu un dépit de tous les diables. » Malgré la réputation qui lui était injustement et accidentellement faite, elle fut reçue avec tous les honneurs dus à son renom de talent et de beauté. Le prince régent qui était allé l'applaudir à Covent-Garden voulut la recevoir en audience privée : « L'entrevue a été fort gaie », écrivait lord L... à un ami. Tous les salons s'ouvrirent devant elle; on l'accabla d'invitations et des procédés les plus propres à flatter son orgueil.

Elle revint en France « enchanté de son voyage et si bien convaincue que Mlle Anaïs et lord L... avaient été abominablement calomniés que moins d'une semaine après son retour à Paris, elle écrivait à son amant resté à Londres : « Mes occupations aussi m'empêchent de t'écrire aussi souvent que je le désirerais. Mais nos cœurs s'entendent sans se rien dire.

« Je suis bien aise d'apprendre que Talma à l'espoir d'avoir l'Opéra. Je désire qu'il réussisse dans toutes ses espérances. Je t'avouerai cependant que je suis un peu contrariée que cette affaire n'ait pas eu lieu quand j'étais là.

« Mlle Lombard a été ramenée en triomphe, par les deux aspirants. Craignant de faire de la peine

à l'un ou à l'autre, elle les a pris tous deux. Ils sont en chef et en partage. Elle dit qu'on fait de meilleures affaires à Paris qu'à Londres.

« Il vient de se passer un scandale épouvantable à la Comédie. Mlle Anaïs est arrivée couverte de coups de canif, donnés, dit-elle, par sa mère qui voulait la *(ici deux mots illisibles)* par un ci-devant jeune homme bien libertin. Elle est allée se réfugier chez un amoureux qui lui plaît davantage et ne veut plus retourner chez sa mère. L'affaire fait du bruit et pourrait bien finir par la faire renvoyer.

« Mlle Mars est partie. J'espère jouer quelques-uns de ses bons rôles, quoiqu'elle mette opposition presque sur tous. J'ai joué hier Palmyre dans *Mahomet* et les *Trois Sultanes*. Jamais, je n'ai été plus applaudie.

« Je me nourris toujours de l'espoir que tu seras ici dans le courant de juillet; c'est le seul plaisir que j'aie, car depuis notre séparation, j'éprouve un vide insupportable. Je n'aspire qu'au bonheur de te voir dans mes bras et de te dire combien je t'aime avec une véritable passion. Adieu, je t'embrasse un milion de fois. »

Ces brûlants propos exprimaient-ils la vérité? La question reste au moins douteuse en présence de ce qui se disait entre habitués du foyer de la Comédie-Française.

« L'actrice Bourgoin, depuis qu'elle est revenue de Londres, a pris un ton plus impertinent que

jamais. Il paraît qu'elle s'est un peu fatiguée en Angleterrre. Elle ne se loue guère de lord L..., non seulement sous le rapport du tempérament, mais encore sous le rapport de la galanterie. Elle a fait des parties avec d'autres lords bien moins riches, mais bien plus généreux que lui. Elle fait un tableau singulièrement licencieux de la Cour du Régent. Elle dit que cette Cour l'emporte en dissolution sur la fameuse régence du duc d'Orléans. »

Au moment où Mlle Bourgoin rentrait de cette triomphale excursion, une autre sociétaire et non des moindres, Mlle Georges, songeait elle aussi à aller récolter en Angleterrre des applaudissements et des guinées. Celle-là encore était, comme la Bourgoin, mais pour d'autres causes, une révoltée.

Belle à miracle quoiqu'elle ne fût plus toute jeune et que sa beauté sculpturale, que nous a conservée le pinceau de Gérard, menaçât de naufrager dans l'obésité, elle regrettait l'Empire et l'Empereur. Dans le Titan foudroyé qui expiait sa gloire et ses fautes sur le rocher de Sainte-Hélène, elle voyait toujours le premier Consul, « le Corse aux cheveux plats » qui, en 1802, au moment où elle venait de débuter avec éclat à la Comédie-Française dans le rôle de Clytemnestre d'*Iphigénie en Aulide*, avait, durant près de deux années, ajouté à la réputation qu'elle commençait à conquérir, le prestige de sa faveur.

Fière de l'avoir fixé si longtemps, ayant maintes

fois bénéficié, même lorsque leur liaison eut pris fin, du souvenir qu'il conservait d'elle, elle n'oubliait pas ses bienfaits à qui elle devait de s'être toujours tirée des positions les plus critiques, tantôt lorsqu'elle allait être saisie par ses créanciers, tantôt lorsque le Comité refusait d'augmenter sa part de gain ou encore lorsqu'en 1813 — rentrée de Russie où cinq ans avant elle s'était rendue sans autorisation, quittant Paris en fugitive avec le danseur Duport déguisé en femme — elle avait voulu forcer les portes de la Comédie qui refusait de les lui ouvrir.

L'Empereur était alors intervenu; il lui avait pardonné sa fugue, l'avait fait réintégrer dans tous ses droits de sociétaire et avait ordonné qu'on lui versât les sommes qu'elle eût reçues, si au lieu de déserter son poste, elle y fût demeurée.

Cette haute protection dont elle se vantait trop complaisamment, avait fait d'elle, à la Comédie-Française et ailleurs, un objet d'envie et lui avait attiré bien des haines. Contenues jusqu'à la fin de l'Empire, elles éclatèrent au retour des Bourbons, firent trêve pendant les Cent-Jours et se réveillèrent après la chute définitive de l'impérial protecteur de Mlle Georges.

Loin de rien faire pour les désarmer, elle ne parut s'appliquer qu'à les rendre plus ardentes. Les propos qu'elle tenait publiquement, ses relations, qu'elle ne prenait pas la peine de cacher, avec divers

personnages notoirement hostiles aux Bourbons, témoignaient de sa volonté de ne pas désarmer. On la soupçonnait, en outre, d'entretenir des relations avec les bannis réfugiés à Bruxelles, et l'on croyait avoir la certitude qu'entre elle et l'un d'eux, existait un lien de cœur que la communauté de leurs opinions politiques avait contribué à resserrer.

Il se nommait Harel et avait vingt-neuf ans. Neveu d'un homme de lettres connu, Luce de Lancival, il était sous l'Empire, auditeur au Conseil d'Etat. En 1811, alors que l'Empereur venait de décréter la création des commissaires généraux de police, il avait sollicité un de ces emplois. « Je désire beaucoup être attaché à la police générale, écrivait-il au duc de Rovigo, parce que là, plus qu'ailleurs, on peut donner à Sa Majesté des preuves de son zèle et de son attachement. » Satisfaction ne lui ayant pas été immédiatement donnée, il était encore à Paris lorsqu'en 1813, Mlle Georges y rentra après cinq ans d'absence, passés en Russie et en Allemagne.

Ce voyage ne lui avait rien donné de ce quelle espérait en l'entreprenant. Elle se flattait alors de se faire épouser par le comte de Benkendorf, un de ses anciens amants, frère de la comtesse de Lieven, femme de l'ambassadeur de Russie à Londres, résolue en cas d'insuccès, à chercher fortune à la Cour moscovite et ne désespérant pas de la devoir au tsar Alexandre lui-même.

Ces visées ambitieuses avaient été déjouées. Elle n'avait conquis ni le mari souhaité, ni le protecteur rêvé. A son retour en France, lasse de tant de vaines intrigues, écrasée sous le poids de ses déceptions, elle avait été bien heureuse, en reprenant sa place à la Comédie-Française, de rencontrer ce jeune Harel. Eperdument épris, il lui offrait de lui consacrer toute sa vie. Elle ouvrit à ses promesses une oreille complaisante et leur destinée réciproque fut fixée.

Pendant la première Restauration, Harel, tout aux délices de la lune de miel, se fit oublier. Mais, aux Cent-Jours, il fut nommé préfet des Landes. Dans ce poste, il donne à Napoléon les gages du plus ardent dévouement. Il lève dans son département une légion de volontaires. Au lendemain de Waterloo, bien que la cause impériale soit irrévocablement perdue, il tente un dernier effort pour la défendre. Il se fait livrer de vive force, par le receveur général de Mont-de-Marsan, les sommes nécessaires à l'entretien des troupes à l'aide desquelles il projette de faire du département des Landes le dernier boulevard de l'impérialisme vaincu. Quand il ne peut plus tenir, il prend la fuite avec la complicité des gendarmes. Mais, à la frontière espagnole, il est arrêté. On l'interne d'abord à Auxerre. Puis, comme il ne cesse d'y conspirer, on le condamne au bannissement.

Tel est le désordre qui règne encore à cette heure dans toutes les administrations, qu'il ne peut obte-

nir un passeport pour passer en Belgique. Il est banni et est empêché de partir. Les autorités d'Auxerre menacent de l'emprisonner. Il s'adresse alors à Mlle Georges pour hâter l'envoi de son passeport. Trop mal en Cour pour rien solliciter, elle recourt à son amie la Duchesnois. L'illustre tragédienne se met en campagne aussitôt. La trace de ses démarches est aux Archives nationales. C'est la lettre qu'elle écrivit au ministre de la police après avoir vainement tenté de le voir et en marge de laquelle il a tracé cet ordre : « Mander au préfet de l'Yonne de délivrer le passeport et prévenir Mlle Duchesnois. »

Le 14 février 1816, Harel partait pour Liège; le 15 mars, il était à Bruxelles. Un peu plus tard, sur l'enveloppe d'une lettre saisie à Paris, une dame Rouget reconnut son écriture. La police apprit que l'ami de Mlle Georges, devenu rédacteur du *Nain Jaune*, journal des bannis dans les Pays-Bas, s'y livrait contre le gouvernement royal aux plus violentes diatribes. Partisan tantôt du duc d'Orléans, tantôt du roi de Rome, il conseillait aux Français d'user « de l'esprit de vin d'Orléans ou du jalap de Vienne ».

Son attitude n'était pas pour arranger les affaires de sa maîtresse à Paris. La plus vive irritation régnait contre elle parmi les royalistes. Au théâtre, où on ne lui pardonnait pas d'avoir touché, en 1813, cinq années de traitement, on n'était que trop dis-

posé à seconder les intentions du duc de Duras qui voulait la contraindre à quitter la Comédie à force de mauvais procédés. A cette époque, on la traitait en ennemie. On lui refusait les rôles auxquels elle prétendait avoir droit; on l'obligeait à jouer ceux qui lui déplaisaient. Entre elle et ses camarades, ce n'était que querelles, aigres propos, conflits.

Mais elle n'avait pas pris encore le parti de se démettre et n'ignorant pas qu'on l'attendait à sa première frasque, elle ne s'appliquait qu'à ne pas se mettre dans le cas de se faire expulser. C'est ainsi qu'elle s'était résignée à jouer dans *Germanicus* un rôle qu'elle avait d'abord refusé après avoir dit au fils de l'auteur « que c'était pour des raisons étrangères à la pièce ». En réalité, elle espérait partir pour Londres et répugnait à retarder son départ.

Les représentations de la tragédie d'Arnault ayant été interdites à la suite des troubles survenus à la première, elle revint à son projet. Il lui tenait d'autant plus à cœur que, d'une part, il n'était bruit à la Comédie que des succès de tous genres remportés en Angleterre par Mlles Anaïs et Bourgoin, et que, d'autre part, Talma, qui n'avait jamais cessé d'être bienveillant pour elle, voulait aller donner des représentations à Londres, et lui offrait de l'emmener en qualité de partner et d'associée. Mais, pour partir, il lui fallait un congé. Elle avait tout lieu de craindre qu'il ne lui fût refusé. Elle venait d'en prendre un qu'elle avait employé à une tour-

née théâtrale dans les départements du Midi. En l'obtenant, elle avait épuisé son droit. Un autre ne pouvait lui être accordé qu'à titre de faveur, et, sous cette forme, elle ne pouvait l'espérer.

La rareté des documents relatifs à cette affaire et leur caractère contradictoire ne permettent pas d'établir si, lorsqu'elle partit au mois de mai, elle l'avait obtenu ou si elle s'était décidée à s'en passer. Ce qui est positif, c'est qu'aussitôt après son départ, elle fut considérée comme ne faisant plus partie de la Comédie-Française. Selon les uns, elle était démissionnaire, selon les autres, elle était expulsée. Le rapport suivant résume quelques-unes des rumeurs qui se donnaient carrière à son sujet :

« Il circule dans plusieurs sociétés, à propos de Mlle Georges, quelques mauvaises plaisanteries sur son compte et qui paraissent plus particulièrement dirigées contre S. A. R. Monsieur. Les ultra-libéraux, avec la plus indécente ironie, débitent que Son Altesse avait jeté un regard de convoitise sur les charmes de cette reine de théâtre, que des propositions ayant été faites à cette actrice de la part du prince, elle a osé les rejeter avec dédain, en disant qu'elle ne voulait pas flétrir ses premières amours. On annonce que Monseigneur a été courroucé de l'impudence de la rebelle et qu'Elle a, dans un accès de dépit, ordonné qu'elle soit expulsée du Théâtre-Français et même du royaume. On prétend même que Mlle Georges, avant de quitter la capitale, s'est

vantée assez hautement d'avoir dédaigné d'accorder sa faveur à un Bourbon et qu'elle s'est permis contre les princes quelques épigrammes non moins injurieuses que déplacées. »

Tout était calomnieux dans ce récit, calomnieux pour le comte d'Artois qui, depuis la mort de Mme de Polastron, tenait rigoureusement la promesse qu'il lui avait faite « de revenir à Dieu » et s'adonnait, sans en faire mystère, aux pratiques de la dévotion la plus exaltée; calomnieux aussi pour la comédienne qui s'était fait un tout autre thème pour expliquer son départ et les difficultés qu'on lui annonçait pour son retour.

A l'en croire, mandée un jour à l'ambassade d'Angleterre, elle aurait appris par l'ambassadeur que le prince régent souhaitait vivement de la voir jouer à Londres avec Talma. Ayant objecté qu'elle n'osait demander un congé, sir Charles Stuart lui aurait spontanément offert de faire lui-même la démarche à la suite de laquelle, en même temps qu'on la prévenait qu'elle était autorisée à partir, elle aurait reçu du duc de Duras ce billet laconique et significatif : « Mademoiselle, vous avez voulu être libre, vous l'êtes. »

Il est au moins douteux que ce récit fût plus exact que le précédent. On verra bientôt le prince régent lui-même déclarer qu'il n'était vrai en aucune de ses parties. Mlle Georges n'en contribua pas moins à le répandre au moment où elle quittait

Paris. Elle le répéta à plusieurs personnes pendant son voyage et notamment à divers fonctionnaires de Calais, durant le court séjour qu'elle fit dans cette ville avant de s'embarquer. Talma qui voyageait avec elle ne la démentit pas et ce qui put faire supposer qu'elle disait la vérité, c'est qu'à l'appui de ses dires, elle montrait des lettres de recommandation que lui avait remises un personnage officiel considérable pour le marquis d'Osmond, ambassadeur de France à Londres et pour lord L..., ce fidèle ami des artistes français en général et de Mlle Bourgoin en particulier.

Elle tint d'ailleurs beaucoup d'autres propos non moins imprudents. Elle s'attendait à être reçue comme une souveraine par l'aristocratie anglaise, se disait sûre de revenir enrichie, de tourner têtes et cœurs, rangeant par avance parmi les victimes de ses charmes l'opulent protecteur de sa camarade Bourgoin et le prince régent lui-même. Elle était bien loin de se douter que ces vantardises, colportées dans Londres au moment où elle y arrivait, allaient lui être imputées à grief, blesser les gens sur le compte desquels elle s'exprimait avec tant d'outrecuidance et de légèreté et lui susciter parmi les femmes de la Cour d'impitoyables inimitiés.

II

Au moment où Georges et Talma débarquaient à Londres, la physionomie de cette capitale n'était pas moins extraordinaire que celle qu'offrait Paris au même moment. Ne voulant pas laisser s'amoindrir sa réputation de terre classique de la liberté, l'Angleterre, dès 1815, s'était ouverte toute grande aux réfugiés français, à ces bonapartistes, à ces anciens conventionnels que le 14 juillet de cette même année, une ordonnance royale exécutée par Fouché avait proscrits.

C'était encore une affluence de fugitifs, comme aux temps de l'émigration. Seuls, les visages et les opinions avaient changé. Dans les rues, dans les salons, dans les théâtres qu'avait animés durant tant d'années la société royaliste, sa place était occupée par les séides les plus compromis du bonapartisme militant ou par des libéraux qui, tout en répudiant la Terreur, opposaient au gouvernement des Bourbons un idéal de gouvernement fondée sur les principes de la Révolution.

On les voyait partout, voire aux séances du Parlement « buvant du lait », comme l'écrivait l'un d'eux, lorsque lord Bedford, à la Chambre des lords, après avoir félicité les ministres « de l'énergie avec laquelle ils avaient terminé la guerre désapprouvait la manière dont ils avaient placé les Bourbons sur le trône de France »; lorsque lord Holland exprimait les mêmes pensées avec plus de force ou lorsque Brougham, à la Chambre des communes, déclarait que « si l'on eût laissé le peuple français se donner lui-même le gouvernement qui lui convenait, la France, désormais tranquille, ne menacerait pas l'Europe d'une nouvelle révolution et n'obligerait pas l'Angleterre à entretenir, contrairement à la Constitution, une armée sur le continent ».

Parmi ces exilés volontaires ou non, on signalait Dumouriez fixé à Londres depuis que les victoires impériales l'avaient mis en demeure de quitter l'Allemagne; Danican, l'incapable général des journées de Vendémiaire; d'anciens agents royalistes dont les Bourbons négligeaient de payer les services, tels que Fauche-Borel et Peltier; un ancien espion de Barras, le prince de Carency; le fameux marquis de Maubreuil, celui qui avait, en 1814, dépouillé de ses bijoux la reine de Westphalie et qui se vantait d'avoir reçu de Talleyrand l'ordre d'assassiner Napoléon; Dasiez, son complice, toujours escorté par une certaine comtesse de Saint-Charles qui faisait des dupes en se donnant comme agent secret

de Louis XVIII; puis, des hommes de réputation moins douteuse, anciens officiers de l'armée impériale, le jeune et brillant général de Flahaut, fils de Mme de Souza; le colonel de Briqueville, M. de Turenne, ex-maître de la garde-robe; Goubeaud, le peintre du roi de Rome, très à la mode dans l'aristocratie anglaise depuis que le prince régent lui avait fait faire le portrait de ses favorites.

Naturellement, dans la société bonapartiste, on fondait toujours des espérances sur le retour de l'Empereur. Tout y était prétexte à les entretenir. Un jour, on racontait qu'il s'était enfui de son île; un autre jour qu'une motion allait être présentée en sa faveur au Parlement; on se passait de main en main des lettres et des manuscrits qu'on prétendait être arrivés directement de Sainte-Hélène.

Les purs du parti étaient convoqués un matin chez lord Holland pour voir et pour toucher toute une défroque ayant appartenu à l'illustre captif et apportée par le Corse Santini, ancien huissier de son cabinet. Elle était aussitôt partagée entre divers personnages de marque, amateurs de curiosité ou partisans de Bonaparte : une plaque de la Légion d'honneur à S. A. R. le duc de Sussex, un grand cordon à lord Holland, une veste « sale et tachée » à lord Sligo, et des épaulettes d'or « toutes ternies » au colonel Macirône. Enfin, trois rubans de boutonnière étaient expédiés au roi de Rome.

Benjamin Constant avait un moment vécu parmi

ces réfugiés. Mais plus heureux qu'eux, il venait d'être autorisé à rentrer en France. Le duc d'Orléans, après un long séjour à Claremont, s'était décidé à réintégrer le Palais-Royal. Derrière lui, se dispersait une nuée d'agents chargés, pendant qu'il résidait en Angleterre, de surveiller sa maison, ses visiteurs et tous ses actes dont ils rendaient compte en les dénaturant.

La France, en ce moment, était encore représentée à Londres par un petit groupe de protestants du Midi, très hostiles aux Bourbons, et par environ quatre cents prêtres catholiques, venus en Angleterre pendant la Révolution et que même la Restauration n'avait pu décider à regagner leur pays. Ils formaient ce qu'on appelait la Petite Eglise et reconnaissaient pour leur chef spirituel Mgr de Themines, l'ancien évêque de Blois, celui-là qui, au moment du Concordat, avait formellement refusé au Pape sa démission. Il prêchait quelquefois dans les chapelles catholiques de Londres et terminait invariablement ses sermons par cette phrase : « Je suis toujours évêque de Blois. Aucune puissance sur la terre ne peut m'empêcher de mourir évêque de Blois. »

Le mieux vu et le plus influent de ces exilés était le général de Flahaut. Sa grâce personnelle, son élégance, ses succès à la Cour impériale, le haut grade auquel tout jeune encore il était parvenu après l'avoir mérité, ses alliances avec diverses familles de

l'aristocratie anglaise, le rang social de M. de Souza, le second mari de sa mère et enfin la réputation littéraire de celle-ci, autant de titres pour lui faire une place à part dans la colonie étrangère de Londres. Il était en bons rapports avec l'ambassade de France et toute sa conduite témoignait de son désir de rentrer dans sa patrie, désir dont, à Paris, Mme de Souza, par d'incessantes démarches, s'efforçait de hâter la réalisation. Il était au moment d'épouser la fille de l'amiral Keith. Cette jeune personne se mariant contre le gré de son père, celui-ci venait de la déshériter. Mais, elle avait hérité de sa mère une fortune immense qu'elle apportait à son époux en même temps que sa beauté.

Nous avons eu sous les yeux les lettres qu'à cette époque, Mme de Souza échangeait avec son fils. Elles sont charmantes, et ce n'est pas sortir de notre sujet que d'en citer une, qui met en scène sur un théâtre fameux d'illustres acteurs. Elle fut écrite au moment où le général de Flahaut résidait encore à Londres avec sa jeune femme :

« J'ai envie, pour désennuyer ma fille, de lui conter des histoires, lui mandait sa mère, et parce que tu m'as mise au courant de toutes les joies de notre maison, je veux voir si tu n'aurais pas oublié quelques-unes de mes folies. Ma fille, ce Charles que nous aimons était parti pour la première fois avec son régiment. J'en étais d'une tristesse mortelle. J'allai à Paris voir Mme Bonaparte. C'était dans

les premiers temps du Consulat. J'arrivai à son cercle, le soir; il y avait toute la France d'alors. Je connaissais Mme Bonaparte et l'aimais depuis ma jeunesse. D'ailleurs, elle avait une flexibilité d'esprit qui avait assez de rapports avec la souplesse de sa taille; rien en elle n'était ni raide, ni anguleux, ni froid, ni sec; enfin, elle était charmante, surtout quand elle était en gaieté.

« J'arrive donc et, me voyant préoccupée, la voilà qui se met à me railler sur ma passion pour mon fils. Le premier Consul, qui l'entend rire, s'approche et se moque de mes inquiétudes. J'aimais l'une (Mme Bonaparte) et lui passais ses railleries; Charles était sous la griffe de l'autre ; je n'osais pas trop me regimber, lorsque part du bout du salon une certaine Mme Fermont, femme du conseiller d'Etat, d'une laideur affreuse, gauche et ridicule à l'excès, toujours coiffée comme la poupée du diable et qui, voyant la joie qui régnait à mes dépens, s'approcha de nous et me dit en minaudant :

« — Madame, donneriez-vous votre vie pour votre fils?

« — Oh! mon Dieu, madame, lui répondis-je, et la vôtre aussi.

« Cette folie eut un succès de gaieté qui fit retourner la dame à sa place plus vite qu'elle n'était venue. Je vous en conterai des milliers de cette façon, ma chère fille, que vous ne comprendrez bien

que quand vous serez mère. En attendant, vous me croirez un peu folle. »

Le monde des réfugiés français était, naturellement, sous la surveillance de divers agents de la police française. Nous savons par les rapports de ceux-ci tout ce que font les proscrits, la campagne qu'ils ont entreprise contre les Bourbons, les publications qu'ils préparent, les intrigues auxquelles ils se livrent, les encouragements qu'ils accordent aux publications qui caricaturent le roi de France ou à des chanteurs ambulants qui s'en vont par les rues de Londres « chantant contre Sa Majesté et sa famille des couplets abominables ».

La police tient alors une si grande place que tout nouveau venu arrivé en Angleterre est immédiatement soupçonné d'en faire partie. Des femmes même n'échappent pas à ce soupçon, il est bien vrai que plusieurs d'entre elles le justifient.

Par cette police, nous apprenons encore que : « Lord Cochrane se propose d'enlever Napoléon; qu'un Français est parvenu à acheter la commission d'un officier anglais qui allait rejoindre son régiment, à Sainte-Hélène, et qu'il est parti à sa place; que les Mémoires de Rovigo vont être édités, ainsi que ceux de Lauzun, et que ce dernier ouvrage déshonorera les Bourbons. Les journaux anglais en ont même publié des extraits. Mais, il est à remarquer que toutes les fois qu'on annonce des Mémoires

destinés à faire sensation, il en paraît aussitôt des extraits apocryphes. »

Entre temps, ces agents si bien informés se font l'écho des cancans relatifs à la famille royale d'Angleterre ou à des princes étrangers qui se trouvent à Londres en passant:

« Le grand-duc Nicolas est de retour à Londres. Il est temps de l'enlever, comme on enleva Télémaque de l'île de Calypso. Son mentor, le général Koutouzoff, fait en toute hâte préparer le fatal brick. La nouvelle Eucharis, lady Paget, a joué un vilain tour à la princesse royale de Prusse, fiancée au grand-duc. Celui-ci laissera son cœur en Angleterre, mais non, du reste, sa virginité, deux argus ne l'ayant quitté ni nuit ni jour. » — « Trois séances du Parlement ont été consacrées à discuter la dotation de S. A. R. le duc de Clarence, à l'occasion de son mariage avec la princesse de Saxe-Meiningen. Le prince avait demandé d'abord 500,000 francs, puis 250,000. On lui en a voté 150,000. On a refusé pareille somme au duc de Cumberland. » — « Le prince régent est arrivé à une grosseur prodigieuse. Il pèse deux cent cinquante-six livres. Ses facultés intellectuelles sont bien altérées. Il a longtemps subi la domination de la marquise d'Hertford. Elle le menait avec une verge de fer et s'était fait initier à tous les secrets de l'Etat. On dit le roi d'Espagne très épris d'elle. »

Nous en avons assez dit pour faire comprendre

au milieu de quel déchaînement de passions et d'intrigues Mlle Georges et Talma arrivèrent à Londres, dans la seconde quinzaine de juin, comme aussi l'émotion qu'y causa leur présence.

Déjà leur passage à Calais avait été signalé par la police. Voici un premier rapport sans signature et qui date du mois de mai. Il annonce l'arrivée de la brillante et capricieuse comédienne à Calais.

« Mlle Georges est arrivée et part demain pour Londres. Elle raconte ainsi l'affaire de son exclusion du Théâtre-Français. Sir Stuart, ambassadeur d'Angleterre à Paris, lui avait témoigné le désir du prince régent de la voir jouer avec Talma à Londres. Elle répondit que, d'après ce qui lui était arrivé relativement à la prolongation de son congé dans le midi de la France, elle n'osait pas en solliciter un nouveau. Sir Stuart se chargea alors d'en faire lui-même la demande et elle reçut l'approbation d'un auguste personnage qui y accéda avec bonté. Mais lorsqu'il fallut avoir l'ordre de M. de Duras, celui-ci pour toute réponse lui envoya l'arrêté qui l'exclut de la Comédie-Française, en lui disant :

« Mademoiselle, vous avez voulu être libre; vous l'êtes. »

« Sir Stuart, d'après ce que m'a dit Mlle Georges, a dû rendre compte de ces circonstances au prince régent et elle-même doit en parler à Son Altesse royale en lui représentant que le désir de se rendre à l'invitation qu'elle avait reçue était la seule cause

de son exclusion. Elle le suppliera, dit-elle, d'intercéder en sa faveur.

« J'ai mandé ces détails au marquis d'Osmond, ambassadeur de France, afin qu'il puisse répondre aux questions qui lui seront faites à l'égard de cette affaire dans les journaux. La haute société de Londres s'en occupera certainement beaucoup. »

Quelques jours plus tard, le comte Decazes, ministre de la police, reçoit de l'un de ses amis qui réside à Londres, la lettre suivante :

« Votre lettre du 18, dont vous aviez chargé Mlle Georges, m'a été remise par elle. Je fais ce que je peux pour lui être agréable et elle paraît me savoir gré de l'intérêt que je lui porte dans la position délicate où elle se trouve.

« MM. les mylords et les favoris du prince régent et le prince régent lui-même paraissent avoir changé d'avis d'après les observations qui leur ont été faites que l'on ne devait pas autant protéger les artistes étrangers. Ils disent que sir Stuart n'a reçu aucune invitation, aucun ordre pour faire venir Mlle Georges ni Talma. Ils ont l'air de désirer que la première parte de suite; elle ne demande pas mieux; mais elle exige une indemnité, et notre belle reine veut que l'on satisfasse aux dépenses de sa cour et à ses justes prétentions.

« J'ignore s'il y a quelque intrigue de cour et quelque intention de la part des vieilles favorites du prince régent qui influent sur la détermination

prise d'éloigner au plus tôt Mlle Georges. M. B... de B... qui, apparemment, en sait plus que moi à cet égard, vous mettra au fait. Je l'ai présenté à notre princesse comme un de vos amis. »

Il était naturel qu'étant données les opinions politiques qu'on leur connaissait et leur qualité de Français, Mlle Georges et Talma se trouvassent d'abord disposés à frayer avec les bannis. Mais ils se rendirent bientôt compte que ces fréquentations leur aliéneraient la Cour d'Angleterre et les personnages les plus influents de la société londonnienne, Talma en fut averti par l'ambassadeur de France, le marquis d'Osmond, et Mlle Georges par lord L... à qui elle s'était empressée de porter les lettres de recommandation dont elle avait eu soin de se munir avant de quitter Paris.

A peine est-il besoin de faire remarquer que, parmi ces lettres, il n'y en avait pas de Mlle Bourgoin? Non seulement celle-ci ne s'était pas montrée disposée à recommander sa camarade à son volage protecteur; mais, à la réserve et à la froideur de l'accueil qu'elle reçut de lui, Mlle Georges dut supposer qu'il avait été mis en garde contre le pouvoir de ses charmes par la jalouse maîtresse qu'il conservait à Paris.

Il semble bien qu'elle ne supposa que cela. Il y avait cependant autre chose : elle ne plaisait pas à lord L... Ce fut pour celle-ci une première déconvenue, quoique lord L... « fît tout ce qu'il pouvait

pour lui être agréable », et qu'elle affectât de lui en savoir gré.

« Mon cher comte, écrivait-il à l'un des protecteurs de la comédienne, je n'avais pas l'intention de vous importuner des affaires de notre petit théâtre. Mais il paraît qu'il y a eu des méprises qui ont occasionné le détournement d'une des reines de la scène dramatique. Elle se trouve à présent dans une position critique. En conséquence le plus tôt qu'elle retournera à Paris sera le mieux. Je ne l'avais jamais connue avant son arrivée à Londres et je ne vous parle d'elle qu'à cause des lettres de recommandation qu'elle m'a apportées. Elle n'avait reçu de Londres aucune invitation d'y venir. Elle n'y connaît personne; elle serait retournée sur-le-champ. Mais l'amour-propre la retient ici jusqu'à ce que son affaire puisse être arrangée.

« Mlle Georges a fait un mauvais calcul en venant, si elle a espéré de plaire à un auguste personnage. Je puis vous confier qu'il ne la verra même pas. Il me paraît qu'on se rappelle bien le rôle qu'elle a joué dans d'autres cours, particulièrement en Russie. Comme elle dit que c'est par votre crédit qu'elle a obtenu la permission de venir ici, j'espère que vous voudrez bien l'employer pour lui rendre le très grand service de la faire rétablir dans son emploi avant que quelque rivale paraisse sur la scène.

« Mlle Bourgoin a été voir le prince régent qui avait entendu parler de son attachement au roi et

de l'accueil qu'elle avait reçu de Sa Majesté. J'étais présent à cette entrevue qui a été fort gaie et le régent lui a montré avec satisfaction le livre qu'il a reçu de vous. »

Le même jour, s'adressant à un autre des amis de Mlle Georges qui est aussi le sien, lord L... est encore plus explicite :

« Il me paraît qu'on s'est bien trompé sur le fait de Mlle Georges. Je ne l'ai jamais connue avant son arrivée en Angleterre et Mlle Bourgoin m'amuse toujours. Je ne veux pas la remplacer par un corps si gros et si gras comme celui de Mlle Georges. Je vous prie en grâce d'arranger son affaire avec l'administration parce qu'elle m'ennuie beaucoup, car je suis obligé de lui rendre service, comme elle avait des lettres de recommandation de la part du chevalier Stuart. Cependant, ce serait bien ingrat de ma part de ne pas vous remercier pour le service que vous avez cru me rendre en m'envoyant un si gros cadeau. Aucune politique et les pratiques connues de Mlle Georges n'ont pas été assez légitimes pour qu'elle soit reçue par un personnage le plus illustre. »

Elle ne fut pas plus heureuse du côté du prince régent. Il se rendit pour la voir à une soirée qui eut lieu à l'ambassade française et où elle et Talma déclamèrent divers morceaux de leur répertoire. Mais, quand elle sollicita l'honneur d'être reçue à Carlton-House, résidence royale, faveur qui avait été accordée à Mlles Bourgoin et Anaïs, il fit la

sourde oreille. Elle n'obtint pas audience et Talma fut enveloppé dans sa disgrâce.

Ce mauvais vouloir était dû à plusieurs causes. Les propos tenus par Mlle Georges avant de quitter la France, l'affectation mise par elle à se prétendre expressément appelée en Angleterre par le Régent, passionnément désireux de la connaître et comme artiste et comme femme, avaient offensé ce prince. Ils avaient offensé de même et en outre alarmé le petit monde de vieilles favorites, la marquise d'Hertford en tête, dont il faisait le plus ordinairement sa Cour. Elles s'étaient liguées pour empêcher d'arriver jusqu'à lui la grande comédienne qui avait commis l'imprudence de paraître vouloir le leur prendre, et elles avaient décidé que ses visées ambitieuses aboutiraient au plus complet fiasco.

La presse s'en mêla. Certains journaux prirent la défense des comédiens français. D'autres critiquèrent la protection qu'au détriment des artistes anglais, on accordait aux artistes étrangers. Les favorites firent répandre de toutes parts que ni le duc de Wellington, ni sir Charles Stuart n'avaient reçu aucune invitation, aucun ordre de faire venir Talma et Mlle Georges, ainsi que celle-ci l'affirmait, et que, d'ailleurs, jadis à la Cour de Russie, sa conduite avait été si inconsidérée qu'on ne pouvait la recevoir à la Cour d'Angleterre. Par conséquent, elle n'avait plus qu'à partir, et plus tôt elle partirait, mieux cela vaudrait.

Dans le corps diplomatique étranger, une voix s'éleva pour faire écho à ces griefs et à ces exigences : celle de la comtesse de Lieven, ambassadrice de Russie. Elle se souvenait des véritables folies qu'avait commises son frère, le comte de Benkendorff pour les beaux yeux de Mlle Georges, folies poussées si loin qu'après avoir dépensé pour elle une fortune, on avait craint qu'il ne l'épousât. Elle ne pardonnait pas à la comédienne d'avoir prétendu si haut et causé tant d'inquiétude aux parents de ce jeune homme. Ses rancunes ne secondèrent que trop le mauvais vouloir de la Cour et des favorites du Régent. A peine arrivés, les comédiens français en recueillirent les témoignages.

Ils avaient demandé la salle de l'Opéra pour y donner leurs représentations et le directeur la leur refusait. Lord L... se déclarait impuissant à vaincre cette résistance. Il leur conseillait de s'en tenir à « quelques déclamations » devant l'aristocratie, soit chez un de ses amis qui offrait ses salons à cet effet, soit à Argail Rooms, petite salle où « le haut parage » donnait des fêtes privées.

Ils protestèrent. Ils ne voulaient pas partir sans avoir joué devant le grand public.

— Pour Talma, passe encore, leur répondait-on ; mais pour Mlle Georges, c'est impossible.

Et elle de se plaindre, d'affirmer qu'elle était venue sur une invitation formelle et que si on lui infligeait l'humiliation de l'obliger à partir sans

s'être fait entendre, on serait tenu de lui payer une indemnité. Au besoin, elle la ferait demander par son ambassadeur.

L'intervention du marquis d'Osmond dénoua le conflit. Il obtint comme une grâce accordée aux artistes l'autorisation pour eux de donner deux représentations à l'Opéra. Cette concession déplut au parti des favorites. Elles déclarèrent que le « haut parage » s'abstiendrait. Les loges dont il disposait restèrent vides, et quoique le prix des places eût été notablement élevé, la recette totale des deux soirées fut misérable. Talma était furieux. Jamais tournée à l'étranger ne lui avait rapporté si peu.

Quant à Mlle Georges, elle gémit, se lamenta, réclama, chanta misère. A la prière de lord L... et pour se débarrasser d'elle, le prince régent lui envoya mille guinées et les accompagna de la promesse d'user de son influence personnelle auprès du roi de France pour rouvrir à l'artiste les portes du Théâtre-Français.

Au moment où elle quittait l'Angletere, une lettre privée faisait connaître à Paris pour la plus grande joie des ennemis qu'elle y comptait, les détails de sa piteuse équipée : « Il paraît que Mlle Georges s'est aliéné le prince régent, avant même son arrivée à Londres, par l'imprudence de ses propos. Elle disait publiquement qu'elle n'y était venue qu'à l'expresse invitation de Son Altesse Royale. Une fois ici, elle s'est fâchée de ce que le colonel Mac-

Mahon n'a pas été envoyé pour l'inviter à Carlton House. Elle a été de très mauvaise humeur contre lord L... qui, au désir du prince, l'a détrompée... Celui-ci a engagé un de ses amis d'offrir gratuitement à Talma et à Mlle Georges sa maison pour leurs déclamations dramatiques. Ils ont dédaigneusement refusé en croyant que l'Opéra même ne pourrait contenir la grande quantité de leurs admirateurs. Ils se sont tellement trompés que tous les frais de l'administration payés, leurs profits n'acquitteront pas le mémoire de leur hôtel. Au reste, le prince a montré une grande indifférence et s'est exprimé en des termes, lesquels, s'ils le savaient, n'humilieraient pas peu l'orgueil théâtral. »

Cette note ne disait rien qui ne fût rigoureusement exact. Mais on aurait tort d'interpréter la malveillance dont Mlle Georges et Talma par contre-coup avaient été l'objet de la part de la Cour britannique comme l'expression d'un désir de ne plus appeler à Londres des artistes français. Cette malveillance ne visait que l'illustre comédienne. Elle ne devait ni durer pour elle, ni atteindre dans l'avenir ses camarades.

Deux ans plus tard, elle retournait en Angleterre. Les circonstances n'étaient plus les mêmes. Le prince de Galles, dont la régence avait pris fin à la mort de son père George III, devenu dans les dernières années de sa vie incapable de régner, était monté sur le trône. L'actrice elle-même n'affichait plus avec

la même ardeur ni son bonapartisme, ni ses prétentions. L'accueil qui lui fut fait s'en ressentit et marqua, en même temps que plus d'équité de la part des Anglais, le goût qu'ils professaient pour les artistes français, goût toujours si vif que nous voyons lord L..., lors d'un voyage qu'il fit à Paris en 1820, multiplier ses démarches pour obtenir de divers comédiens et chanteurs — Philippe, Laporte, Mlles Leverd, Armand, Delattre, Mme Fodor — qu'ils allassent se faire entendre à Londres, et, faisant trève à ses graves occupations d'homme d'Etat, courir les théâtres pour juger de la valeur de certains ouvrages et de certains artistes, en vue des scènes anglaises.

Dans une lettre de lui, il est question de démarches que l'on fait clandestinement à Paris afin de recruter des acteurs pour l'Opéra de Londres. Il demande quels sacrifices on peut consentir et assure qu'avec de l'argent, on aura bientôt un choix de chanteurs et de danseurs qui rendront l'Opéra de Londres préférable à celui de toute autre capitale de l'Europe.

Dans la même lettre, il raconte qu'il est allé au Vaudeville pour voir une actrice qui voulait s'engager pour Londres. Elle jouait dans *Le Portefeuille*. Il a trouvé la pièce « sans intrigue » et l'actrice « sans talent ». Quant à la *Vestale*, il déclare que c'est bien peu de chose : Spontini y est infiniment au-dessous de ses autres productions et surtout

de *Fernand Cortez* où il semble avoir épuisé son génie. « En général, dit lord L... le courant actuel du répertoire n'est guère attrayant. »

Cette lettre est datée du mois de janvier 1820. A cette époque, Mlle Georges, après de longs et vains efforts, n'avait pu forcer les portes du Théâtre-Français. Cette lutte durait depuis le mois de juillet 1817, date à laquelle l'artiste était revenue de son premier voyage en Angleterre. Les tribunaux étaient maintenant saisis du conflit. En attendant leur décision, Mlle Georges courait la province, jouant ici ou là, objet d'effroi pour les autorités des villes où elle s'arrêtait, tant on craignait, qu'en raison de son hostilité connue contre les Bourbons, sa présence n'occasionnât des désordres.

Le 14 avril 1818, elle était à Metz :

« Elle a donné des représentations de *Sémiramis* et de la comédie : *La belle Fermière*. Elles ont été assez suivies. Mais, à *Sémiramis*, on est venu moins pour voir la tragédie que pour admirer les diamants et la parure de la tragédienne. L'ordre n'a pas été troublé. »

A la fin de 1819, un rayon de bonheur vint illuminer sa triste vie. Son ami de cœur, Harel, de qui, depuis quatre ans, elle vivait séparée, fut autorisé à rentrer en France. Il l'apprit à l'improviste, au moment où il fulminait contre le gouvernement qui lui fermait sa patrie. C'est Mlle Georges qui avait obtenu sa grâce de Decazes, alors président

du Conseil. Ils associèrent de nouveau leurs existences, et cette fois pour toujours.

Cette circonstance eut pour effet de rejeter l'actrice dans les milieux d'opposition où vivait son amant. Elle était d'ailleurs aigrie et irritée. Non seulement, elle n'était pas parvenue à rentrer à la Comédie-Française, mais le Comité prétendait encore l'empêcher d'accepter un engagement qui lui était offert à l'Odéon.

On la voit multiplier ses efforts et ses démarches. Le 14 novembre 1820, le duc Decazes, alors ambassadeur à Londres, écrivait à Louis XVIII : « On me fait savoir de la part du roi d'Angleterre que Sa Majesté serait bien aise que Mlle Georges ne se trouvât pas trop mal de son premier voyage et qu'elle obtînt son admission à l'Odéon. Il paraît que le duc de Duras, qui déjà s'était opposé à ce voyage, s'oppose à ce qu'elle puisse jouer à ce théâtre. Il me semble que cela est bien rigoureux et que les arts n'y gagneront pas grand'chose. Le Roi seul pourra finir cette affaire *grande et grave* en disant qu'il le veut, s'il le veut. »

Ce ne fut cependant que neuf mois plus tard — le 17 septembre 1821 — que, pour mettre un terme « à des discussions publiques d'un caractère assez grave et contraire aux intérêts de l'art dramatique », une ordonnance royale permit à Mlle Georges « d'accepter l'engagement qui lui a été offert au second Théâtre-Français ».

A ce moment, les sociétaires de la Comédie prirent peur. Ils s'étaient opposés à la rentrée de leur camarade tant qu'ils avaient pu croire qu'on ne l'autoriserait pas à jouer à l'Odéon. Maintenant, ils redoutaient la concurrence. Le Comité discuta la question de savoir s'il ne convenait pas de demander la suppression de la décision qui avait déclaré Mlle Georges « incapable de faire partie de leur troupe », et de lui offrir de rentrer « avec ses obligations et ses droits de propriétaire ». Mlle Duchesnois protesta. Mlle Georges jouait les mêmes rôles qu'elle et elle ne voulait la laisser revenir qu'en double, ce que celle-ci ne pouvait accepter. Le Comité cependant passa outre. L'offre fut portée à la disgraciée de la veille, redevenue favorite.

— Oui, déclara-t-elle, je suis prête à rentrer, mais à la condition d'être libre, à l'expiration de mes vingt ans de services, de jouer sur un autre théâtre.

Cette prétention fit tout manquer. L'année suivante, elle allait toucher au terme de ses vingt ans. C'était sa démission certaine à bref délai, sa concurrence portée ailleurs. On n'insista pas, et elle entra à l'Odéon.

Ce succès, qu'elle devait à sa persévérance et non à la bienveillance de l'administration des théâtres, ne put dissiper les rancunes accumulées en elle à la suite de ce qu'avec la haute idée qu'elle se faisait justement de son talent et de ses services, elle considérait comme un déni de justice. Son attitude

politique ne se modifia pas, grâce surtout à l'influence qu'Harel exerçait sur elle.

Ils étaient d'ailleurs l'un et l'autre l'objet de suspicions incessantes et de surveillance ininterrompue. Dans toutes les villes où Mlle Georges allait donner des représentations, toujours suivie de son ami, ordre était donné à la police de ne pas les perdre de vue. Au printemps de 1823 ils arrivent à Grenoble. On leur demande leurs papiers. Harel est obligé d'avouer que, s'il n'a pas de passeport, « c'est qu'il fait partie de la suite ». Il voudrait en avoir un pour Chambéry, Genève et Lausanne où Mlle Georges est attendue. Mais on le lui refuse, et la raison, « c'est qu'il fait de la politique, fréquente les comités libéraux ».

Du reste, à Grenoble, les représentations de la grande comédienne causaient la plus vive agitation parmi les élèves de l'Ecole de droit : « Elle joue de préférence des pièces pleines d'allusions libérales. C'est ainsi qu'elle a donné *Léonidas*. *Le Derviche* devait aussi servir de prétexte à des manifestations. Pour les déjouer, l'administration préfectorale a envoyé au théâtre des gens bien pensants. Mais Harel avait acheté tout le parterre et les petites places et les avaient distribuées. La représentation menaçait d'être orageuse. La police est intervenue, a empêché *Le Derviche*, et tout le monde s'est calmé. »

Il n'en fut pas moins question d'arrêter Harel.

De Paris, on invita le préfet à se saisir de lui et à le faire conduire à la frontière. Le préfet ne se rendit pas à l'invitation : « Je crois devoir faire observer que le retour en France du sieur Harel a été autorisé par ordonnance royale et que tous les libéraux marquants de Grenoble s'empresseront de le réclamer. » L'affaire n'eut pas de suites.

Mais celle-là, d'autres du même genre, les incessantes bravades de l'ami de Mlle Georges n'étaient pas pour rendre à celle-ci la bienveillance officielle qui lui eût été nécessaire pour hâter le dénouement du procès qu'elle avait intenté à la Comédie-Française.

Ce procès, porté devant le Conseil d'Etat, durait encore en 1829. Ce n'est pas là toutefois qu'il reçut sa solution. A la suite d'offres d'arrangement, faites par l'une des parties, la décision à prendre fut remise au Comité du contentieux de la liste civile. Il se prononça en faveur de Mlle Georges et ordonna que les sommes qu'elle réclamait à la Comédie-Française lui seraient payées.

La satisfaction qui lui était accordée semble avoir mis fin à ses équipées. Pas plus à elle qu'à sa turbulente camarade Bourgoin, nos documents n'en imputent d'autres, — ce qui s'explique d'autant mieux que l'année suivante, une révolution chassait ces Bourbons qu'elle détestait et accusait de ses déconvenues de carrière.

TABLE

L'odyssée d'une Aventurière sous le Directoire et le Consulat 1
Le meurtre de Paul Ier, empereur de Russie . . 49
Les complots du Marquis de Maubreuil 97
Les conspirateurs au théâtre 217
Équipées de comédiennes 239

Imp. Paul Dupont. — Paris, 1er Arr. — 216.8.1902. (Cl.)

NE.

LIBRARY
MAY
23
1979
UNIVERSITY OF TORONTO

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DC 252 D2

Daudet, Ernest
Conspirateurs et
comediennes